Montréal mardi 20 mars 2007 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 123e année N° 148 66 pages, 5 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **80 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

Le ministre des Finances, James Flaherty, a serré la main du premier ministre Stephen Harper, hier, à la Chambre des communes.

PHOTO TOM HANSON, REUTERS

BUDGET DU GOUVERNEMENT HARPER

20 PAGES À LIRE

FLAHERTY ESTIME AVOIR RÉGLÉ LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

« C'EST FINI ! »

TRANSFERTS
39 MILLIARDS
DE PLUS SUR 7 ANS DONT 3,6 MILLIARDS AU QUÉBEC SUR 2 ANS

FAMILLE
2000 $
EN CRÉDIT D'IMPÔT PAR ENFANT

ENVIRONNEMENT
JUSQU'À **4000 $**
DE PÉNALITÉ À L'ACHAT D'UN VÉHICULE ÉNERGIVORE

LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL PAGE **A2**
LA CHRONIQUE DE CLAUDE PICHER PAGE **A3**
LA CHRONIQUE DE SOPHIE COUSINEAU *LA PRESSE AFFAIRES* PAGE **3**
L'ÉDITORIAL D'ANDRÉ PRATTE PAGE **A26**

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre des Finances, James Flaherty, a présenté hier un budget équilibré qui permet selon lui de « régler le déséquilibre fiscal » entre Ottawa et les provinces. De plus, le budget réduit l'impôt des contribuables, permet de rembourser une partie de la dette et propose d'investir dans la protection de l'environnement et dans l'éducation postsecondaire.

Le budget assure la survie du gouvernement conservateur minoritaire de Stephen Harper pour quelques mois. Après avoir pris connaissance du budget, le Bloc québécois a annoncé qu'il l'appuiera, évitant ainsi la tenue d'élections fédérales au printemps. Le Parti libéral et le NPD voteront toutefois contre.

›Voir **BUDGET** en page A4

ÉLECTIONS 2007 PAGES **A14** ET **A15**

PENDANT CE TEMPS AU QUÉBEC, LES RÉACTIONS NE SE SONT PAS FAIT ATTENDRE...

ANDRÉ BOISCLAIR

« Ils ont mis à peu près n'importe quoi dans le règlement du déséquilibre fiscal (...) Il y a de l'argent sur la table et on continue le combat... »

JEAN CHAREST

« Ce système (fédéral) est suffisamment flexible pour changer et s'adapter à nos besoins. Nous avons des résultats si nous faisons connaître les buts qu'on veut atteindre. »

MARIO DUMONT

« C'est réglé largement, je pense. S'il y a un téléroman, ça conclut un épisode (...). Il y aura toujours des discussions d'équilibre fiscal. »

CASSIVI À TABLE
AVEC MICHEL RIVARD
ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
C'est aujourd'hui que le plan économique de l'ADQ sort de son trou. Le printemps devrait arriver dans quelques heures.

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

PHOTO ADREES LATIF, REUTERS

‹ DESPATIE ET MIRANDA PLONGENT POUR L'ARGENT
La Presse aux Mondiaux de natation de Melbourne
SPORTS PAGE **1**

FENÊTRES AU YMCA
La situation se dégivre
PAGE **A21**

UN OS DANS L'ASSIETTE
Important rappel de nourriture pour chiens et chats

PAGE **A20**

The Montreal Open
FULL Tilt POKER
L'Omnium de Montréal
MIRIAM FOUNDATION
TOURNOI DE POKER
Texas Hold'em
POKER TOURNAMENT
A helping hand ♦ Un coup de main
3470872

TOURNOI DE POKER **TEXAS HOLD'EM**
2e Omnium de Montréal Tournoi de Poker Texas Hold'em
MIRIAM FOUNDATION
8160 Royden Road, T.M.R.
Quebec H4P 2T2
LUNDI AU JEUDI, 26-29 MARS 2007
Faites vite, inscrivez vous en ligne !
www.themontrealopen.com
CHOISISSEZ UNE SOIRÉE POUR JOUER – QUALIFIEZ-VOUS POUR REVENIR LE JEUDI SOIR.
Soyez l'un des **20 FINALISTES** qui s'envoleront pour **LAS VEGAS** pour se disputer l'un des **9 SIÈGES** convoités au **GRAND TOURNOI MONDIAL DU WORLD SERIES OF POKER (WSOP) !**
NOUVELLE FORMULE : 2000$ EN JETONS POUR DÉBUTER !
Ne manquez pas le plus grand tournoi de bienfaisance télévisé du Canada !
Profitez de l'occasion pour essayer l'une des tables de poker « sit & go » en démonstration de GameTronix.
Howard Lederer, surnommé « Le Professeur » et Chris Ferguson seront sur place pour observer l'action.
Vous pouvez également nous contacter au 514-345-1300
FULL Tilt POKER.COM
GameTronix
LE GROUPE GRAVEL
DEBSEL INC. WHERE THE BUILDERS BUY
The Suburban CJAD
CHOM 97.7

BUDGET FLAHERTY

L'IMPACT

DU BUDGET SUR LE CANADA

LES PRINCIPALES MESURES DU BUDGET FLAHERTY POUR 2007-2008

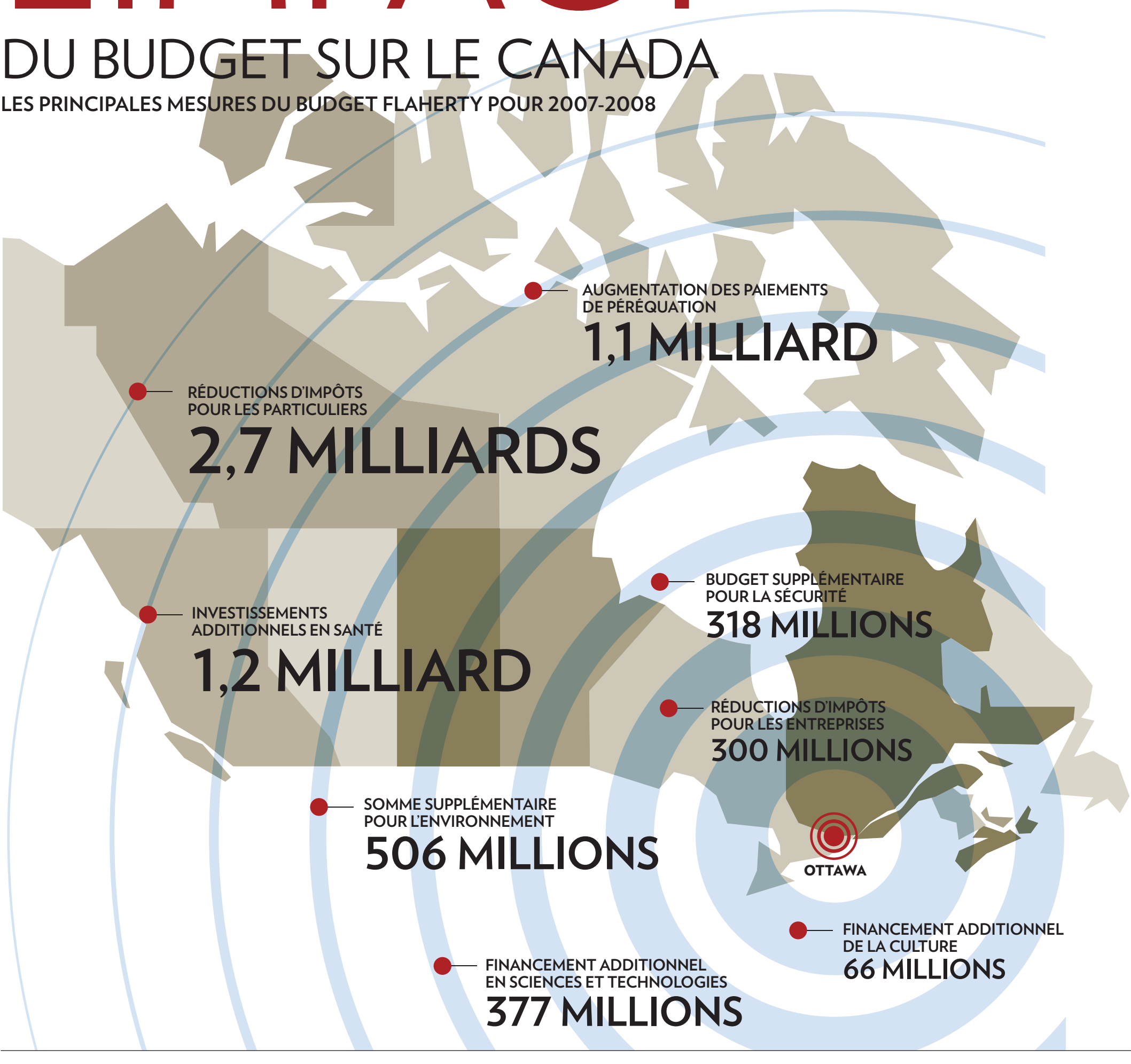

VINCENT MARISSAL

C'est f-i-n-i ! vraiment ?

En réglant le déséquilibre fiscal en pleine campagne électorale québécoise, Stephen Harper travaillerait, pensait-on, pour Jean Charest. Mais Stephen Harper travaille d'abord pour… Stephen Harper.

Il n'est pas si sûr, d'ailleurs, que ce budget aidera Jean Charest autant qu'il le souhaitait au début de la campagne. En fait, les conservateurs lui ont compliqué la tâche en répétant péremptoirement que le déséquilibre fiscal est réglé pour de bon. Or tout le monde sait qu'en matière de partage de revenus, de formule de péréquation, de capacité fiscale, ce n'est jamais réglé pour de bon. On peut toujours demander plus, on peut toujours peaufiner une formule et réclamer davantage avant de crier aux solutions définitives.

Pour le moment, donc, c'est une bonne nouvelle pour le Québec, mais la fin des discussions à tout jamais, c'est douteux. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a même sorti le peu de français qu'il connaît, hier en point de presse, pour lancer : « C'est fini ! » Un peu plus, et il ajoutait : Pis, je ne veux plus entendre personne me parler de ça!

C'est là que ça se complique pour Jean Charest. Est-ce que ça règle, oui ou non, le déséquilibre fiscal une fois pour toutes?

S'il répond oui, il va se faire accuser par ses adversaires souverainistes et adéquistes de s'écraser devant Ottawa.

S'il répond « non, c'est un bon pas en avant, mais il reste du chemin à faire », il ouvre la porte à d'autres questions : Combien manque-t-il? Et où? Comment espérez-vous l'obtenir? En faites-vous un engagement électoral?

Sans compter qu'il contredira Stephen Harper, Jim Flaherty, Michael Fortier et Maxime Bernier, qui disent en chœur : « C'est fini ! » Si Jean Charest voguait paisiblement vers une seconde majorité, le service après-vente de ce budget serait plus facile, mais il n'est évidemment pas dans cette situation.

Ce que les conservateurs veulent dire par « c'est fini », c'est qu'ils ne veulent plus en parler. Tout ce qu'ils veulent, c'est mettre le règlement du déséquilibre fiscal dans leur vitrine électorale. Avec la réduction de la TPS de 7 à 6 %, l'adoption d'une loi sur la transparence à Ottawa et les nouvelles mesures contre le crime. Réglé, fini, on passe à un autre appel.

(Reste la cinquième priorité : la diminution des temps d'attente en santé, mais les conservateurs affirment que leur budget fait un grand pas dans cette direction). »

On parle souvent du lien de ce budget avec la campagne électorale au Québec, mais il ne faut pas oublier que le gouvernement minoritaire de Stephen Harper est, lui aussi, en campagne électorale permanente.

Le ministre Maxime Bernier (qui assurait hier la traduction française pour son collègue Flaherty) n'a pu s'empêcher de sauter de l'arène budgétaire à l'arène électorale, en affirmant que « ni Gilles Duceppe ni Stéphane Dion n'auraient pu régler le déséquilibre fiscal ». Voici, en primeur, la première page du prochain plan de campagne des conservateurs.

Mais allons-y une campagne à la fois. Retour, donc, à celle en cours au Québec : comment réagiront André Boisclair et Mario Dumont?

C'est plus facile pour le chef de l'ADQ, qui pourra continuer de dire que la manne fédérale n'appartient pas à Jean Charest, mais à tous les Québécois. En ajoutant qu'il poursuivrait sa bataille « autonomiste » une fois au pouvoir. Reste à ajuster son cadre financier, ce qui n'est pas sorcier.

André Boisclair, lui, ne peut pas vraiment se mettre dans le chemin de 4,1 milliards (sur deux ans), et refuser les fonds réservés au plan vert du Québec. Il peut dire, bien sûr, qu'il faut continuer la bataille et que Jean Charest est à la remorque d'Ottawa pour sauver sa peau, mais une fois qu'il a dit que le règlement du déséquilibre fiscal est un pas de plus vers la souveraineté (elle est bonne, celle-là!), il ne peut tout de même pas s'y opposer.

Même chose pour Gilles Duceppe, qui se retrouve, pour la deuxième année de suite, à sauver le gouvernement conservateur de Stephen Harper. Le chef du Bloc avait pourtant dit l'an dernier qu'il sauterait un tour cette fois. Mais en rejetant rapidement le budget, Jack Layton et Stéphane Dion ne lui ont pas laissé le choix. Quelle savoureuse ironie, tout de même : le Bloc québécois forcé de sauver, encore une fois, le gouvernement qui représente aux yeux des Québécois le fédéralisme d'ouverture.

Quant à MM. Dion et Layton, ils devront éventuellement expliquer en campagne électorale pourquoi ils se sont opposés à un règlement du déséquilibre fiscal, à des baisses d'impôts, à des fonds pour l'environnement…

Dans l'immédiat, ce budget confortera les Québécois qui pensent que les gouvernements minoritaires ont du bon parce que cela force le parti au pouvoir à mettre de l'eau dans son vin.

Dans le petit dépliant consacré au déséquilibre fiscal, le ministre Flaherty explique d'entrée de jeu que son gouvernement rétablit l'équilibre en faveur des provinces pour qu'elles maintiennent un réseau de santé public et universel, la protection de l'environnement, une éducation de haute qualité, des infrastructures modernes et des services sociaux et de garde d'enfants. Un gouvernement libéral aurait très bien pu écrire un tel budget. On est loin, en tout, du gros méchant loup conservateur.

Stephen Harper a manœuvré habilement pour assurer sa survie avec un budget qui remplit sa principale promesse et s'éloigne du dogme conservateur à la fois. Reste à introduire une nouvelle mesure pour limiter le pouvoir fédéral de dépenser, et la table sera mise pour des gains au Québec. C'est la prochaine étape sur l'itinéraire de Stephen Harper.

Un peu de tout pour plaire à tout le monde, ou du moins, juste assez ici et là pour ne pas indisposer au point de mettre le gouvernement en péril. M. Flaherty a même concocté une formule de péréquation asymétrique pour ne pas indisposer les provinces qui seraient tentées de penser qu'Ottawa, encore une fois, en fait trop pour le Québec.

Well done, comme on dit à Ottawa.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur
vincent.marissal@lapresse.ca

L'ONDE DE CHOC

DES TRANSFERTS AUX PROVINCES

COLOMBIE-BRITANNIQUE

HAUSSE DE
338 millions

Transferts 2006-07	4,4 milliards
Transferts 2007-08	4,7 milliards

+ 7,7%

1157$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

ALBERTA

HAUSSE DE
662 millions

Transferts 2006-07	2,4 milliards
Transferts 2007-08	3,1 milliards

+ 27,7%

926$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

SASKATCHEWAN

HAUSSE DE
309 millions

Transferts 2006-07	1,1 milliard
Transferts 2007-08	1,4 milliard

+ 28,0%

1443$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

MANITOBA

HAUSSE DE
221 millions

Transferts 2006-07	2,9 milliards
Transferts 2007-08	3,1 milliards

+ 7,7%

2804$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

ONTARIO

HAUSSE DE
1,1 milliard

Transferts 2006-07	11,7 milliards
Transferts 2007-08	12,8 milliards

+ 9,5%

1021$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

QUÉBEC

HAUSSE DE
2,3 milliards

Transferts 2006-07	12,9 milliards
Transferts 2007-08	15,2 milliards

+ 17,9%

2029$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

NOUVEAU-BRUNSWICK

HAUSSE DE
113 millions

Transferts 2006-07	2,2 milliards
Transferts 2007-08	2,3 milliards

+ 5,2%

3089$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

HAUSSE DE
44 millions

Transferts 2006-07	426 millions
Transferts 2007-08	470 millions

+ 10,3%

3615$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

NOUVELLE-ÉCOSSE

HAUSSE DE
98 millions

Transferts 2006-07	2,3 milliards
Transferts 2007-08	2,4 milliards

+ 4,2%

2625$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

TERRE-NEUVE—LABRADOR

HAUSSE DE
76 millions

Transferts 2006-07	1,5 milliard
Transferts 2007-08	1,5 milliard

+ 5,2%

2969$
par habitant en transferts fédéraux en 2007-2008

CANADA

HAUSSE DE
6,1 milliards

Transferts 2006-07	43,3 milliards
Transferts 2007-08	49,4 milliards

+ 14,1%

1550$
par habitant au Canada en transferts fédéraux en 2007-2008

POURCENTAGE DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR PROVINCE EN 2007-2008

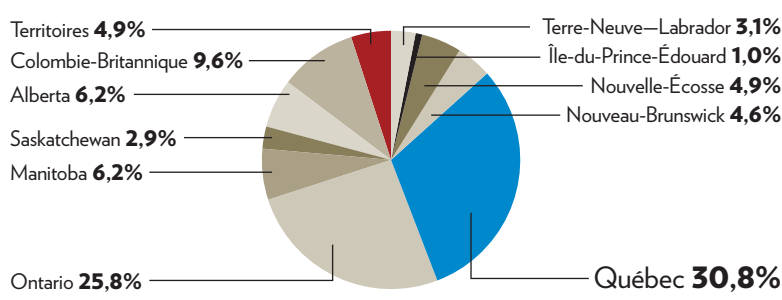

CLAUDE PICHER

Un effort important et cohérent

Par définition, le budget d'une administration publique comporte un volet politique et un volet financier.

Survenant à une semaine des élections générales au Québec, le deuxième budget Flaherty renferme un contenu largement suffisant pour alimenter les discussions politiques jusqu'au 26 mars. Il faut donc s'attendre à ce qu'il soit descendu en flammes par les uns, porté aux nues par les autres.

Pour y voir clair, cela vaut la peine de s'intéresser à la dimension financière du budget.

Le ministre Flaherty était tout fier d'annoncer, hier, que l'équilibre fiscal est maintenant rétabli au Canada. Dit-il vrai?

En très grande partie, oui.

C'est en 1998 que le gouvernement fédéral, après avoir frôlé le cul-de-sac financier, réussit à retrouver l'équilibre budgétaire. Ottawa y est notamment parvenu en sabrant ses transferts aux provinces. À partir de 1999, les transferts reprennent à la hausse, mais de façon inconséquente, voire anarchique. Ottawa négocie des ententes à la pièce avec les provinces, qui font figure de mendiantes. Le fédéral va même jusqu'à tripoter le régime de péréquation en concluant des ententes séparées avec certaines provinces. Pire : il se sert de ses surplus pour lancer de nouvelles dépenses, ne se gênant pas pour piétiner les champs de compétence provinciale. Tout ce chaos s'est produit sous les libéraux, qui ont par ailleurs toujours nié l'existence même du déséquilibre fiscal.

Par contraste, le chef conservateur Stephen Harper a reconnu depuis longtemps le déséquilibre fiscal, et a promis d'y mettre fin.

Sans aucune espèce de doute possible, le budget Flaherty est l'effort le plus important, le plus cohérent et le plus crédible jamais entrepris en ce sens.

L'ampleur des chiffres parle d'elle-même. Ottawa versera aux provinces des fonds supplémentaires de 39 milliards au cours des sept prochaines années.

Le Québec figure parmi les grands gagnants. Ainsi, uniquement au chapitre de la péréquation, le gouvernement québécois recevra cette année 700 millions de plus que prévu. Si on ajoute d'autres augmentations dans les transferts sociaux, la manne frisera le milliard, de quoi effacer le trou, précisément d'un milliard, où se trouvent les finances publiques québécoises. Ce n'est pas tout. Il était déjà prévu que le Québec reçoive, en 2007-2008, plus d'un milliard de péréquation de plus que l'an dernier.

Concrètement, cela signifie que le Québec, cette année, recevra 15,2 milliards en transferts fédéraux, contre 12,2 milliards il y a deux ans, lors de l'élection du gouvernement Harper. L'an prochain, ce montant passera à 16,3 milliards, ce qui signifie 4,1 milliards de plus qu'en 2005.

Ottawa reconnaît que les provinces, ça existe, qu'elles ont un rôle important à jouer, et qu'elles doivent disposer des moyens pour cela.

En 1993-1994, juste avant les grandes compressions, les transferts fédéraux au Québec atteignaient 9,5 milliards. Cinq ans plus tard, au plus creux de la crise, ce montant était descendu à 8,2 milliards. En 2007-2008, comme on vient de le voir, il bondira à 15,2 milliards. Autrement dit, les transferts fédéraux au Québec, l'an prochain, dépasseront de 60 % le montant d'avant les compressions. Même en tenant compte de l'inflation, il est clair que le rattrapage est amplement terminé.

En tout, les transferts aux provinces augmenteront de 10,1 milliards entre 2005 et 2008. Avec 4,1 milliards, le Québec rafle le part du lion, mais il y en a pour tout le monde y compris les riches provinces de l'Ontario (2,7 milliards) et de l'Alberta (un milliard).

Le budget Flaherty est également remarquable pour sa cohérence. Manifestement, dans le dossier du déséquilibre fiscal, le gouvernement Harper sait où il va.

Premier point fort: M. Flaherty accueille favorablement les recommandations du Groupe de travail sur la péréquation. Son budget introduit une réforme en profondeur dans ce dossier. Il était plus que temps. Avec les années, le système canadien de péréquation est devenu compliqué, opaque, instable, injuste, capricieux et pratiquement ingérable. Personne, avant ce budget, n'avait eu le courage de s'y attaquer. Le budget apporte des correctifs importants. Le calcul de la péréquation est simplifié. Il tiendra compte de la capacité fiscale de l'Alberta (qui était exclue du calcul auparavant). Dans la vraie vie, pour une province comme le Québec, cela signifie des paiements plus élevés et plus stables. Désormais, la seule façon pour le Québec de recevoir moins de péréquation sera de créer plus de richesse! M. Flaherty n'aurait accompli que cette réforme qu'il mériterait une médaille.

D'autre part, les hausses de transferts annoncés hier ne sont pas ponctuelles, mais récurrentes, c'est-à-dire qu'elles se prolongent année après année, en augmentant continuellement. Ainsi, la contribution fédérale au financement de la santé et des programmes sociaux sera augmentée de 937 millions cette année, 1,7 milliard l'an prochain, 2,1 milliards en 2009, et ainsi de suite jusqu'en 2013, pour un total de 16,3 milliards additionnels en sept ans.

Enfin et surtout, il y a dans tout ce budget une nouvelle vision des relations fédérales-provinciales. Ottawa reconnaît que les provinces, ça existe, qu'elles ont un rôle important à jouer, et qu'elles doivent disposer des moyens pour cela. C'est ce qui transpire presque à chaque ligne.

En ce sens, ce budget est certainement l'un des plus stimulants des 20 dernières années.

BUDGET FLAHERTY

« C'est fini ! »

PHOTO TOM HANSON, PRESSE CANADIENNE

« Il faut être responsable », a dit le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe, hier. Selon lui, sa décision d'appuyer le budget Flaherty bénéficiera aux Québécois même si elle empêche la tenue de nouvelles élections fédérales.

BUDGET

suite de la page A1

Les deux partis jugent les mesures budgétaires insuffisantes.

Le Québec, qui réclamait depuis des années une solution au déséquilibre fiscal, sort évidemment grand gagnant de cet exercice budgétaire. En tout, la province recevra 2,3 milliards de dollars supplémentaires en transferts fédéraux de toutes sortes dès cette année. L'an prochain, le Québec empochera 3,6 milliards de plus que durant l'exercice financier qui prend fin dans une semaine.

En tout, l'ensemble des provinces recevra 39 milliards de plus d'Ottawa en transferts au cours des sept prochaines années dans le cadre du plan du gouvernement Harper visant à corriger le déséquilibre fiscal. Un « investissement historique », selon James Flaherty.

« Plus d'argent dans les poches des Canadiens et moins d'argent perdu en paiements d'intérêts. Voilà notre Canada. » — James Flaherty

« Les mesures contenues dans le budget rétabliront l'équilibre fiscal au moyen de transferts à long terme équitables et prévisibles. La longue chicane épuisante et stérile entre les provinces et le gouvernement fédéral est finie », a déclaré hier le ministre des Finances lors de son discours à la Chambre des communes.

La campagne au Québec

Le dépôt du budget a eu un effet immédiat dans la campagne électorale au Québec. Jean Charest, André Boisclair et Mario Dumont ont d'ailleurs momentanément interrompu leur campagne respective afin d'en étudier les grandes lignes et de le commenter.

M. Charest a soutenu que le budget Flaherty marque un très grand progrès sur la question du déséquilibre fiscal. Il a rappelé que son gouvernement a consenti plusieurs années d'efforts au règlement de ce dossier. Mais au bout du compte, il croit que ce sont les Québécois qui sortent gagnants de cet exercice budgétaire.

André Boisclair a pour sa part qualifié le budget Flaherty d'« incomplet et insuffisant », mais il a souligné que la décision du Bloc de l'appuyer est « pragmatique et responsable ».

Enfin, Mario Dumont a soutenu que le budget est un « pas extrêmement important » pour régler le déséquilibre fiscal à la satisfaction du Québec. Mais il a vite accusé Jean Charest de tenter de s'approprier le crédit du règlement de ce dossier.

Chose certaine, les coffres d'Ottawa demeurent toujours aussi bien garnis malgré la hausse des transferts aux provinces. M. Flaherty a profité du budget pour annoncer des réductions d'impôt pour les familles. Il a ainsi annoncé la création d'un nouveau crédit d'impôt de 2000 $ pour chaque enfant de moins de 18 ans. Cette mesure profitera à plus de trois millions de familles canadiennes et coûtera 1,4 milliard de dollars par année au Trésor fédéral. À titre d'exemple, une famille à revenu unique ayant deux enfants et touchant 37 000 $ par année verra son fardeau fiscal diminuer de 620 $, s'est félicité le ministre aux Communes.

Le gouvernement Harper veut également aider les gens vivant de l'aide sociale à réintégrer le marché du travail. Pour ce faire, il accorde un crédit d'impôt remboursable équivalant à 20 % du revenu gagné au-delà de 3000 $. Ce crédit sera d'un maximum de 500 $ pour les personnes vivant seules et n'ayant pas de personne à charge et de 1000 $ pour les familles. Ottawa a prévu 550 millions par année pour cette mesure.

« Au Canada, trop de gens se sentent prisonniers de l'aide sociale. (...) Il est temps d'aider les gens à franchir le mur de l'aide sociale et à bâtir une vie meilleure et plus prospère pour eux-mêmes et leurs familles », a dit le ministre aux Communes.

Des réductions garanties

Les contribuables auront d'ailleurs droit à des réductions d'impôt garanties à chaque année lorsque le gouvernement rembourse sa dette accumulée. Ottawa s'engage en effet à affecter les économies annuelles en frais d'intérêts découlant de la diminution de la dette à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers. Tous les surplus imprévus iront d'ailleurs au remboursement de la dette, comme c'est d'ailleurs le cas depuis 1998. Le surplus du présent exercice financier, qui prend fin le 31 mars, sera de 9,2 milliards, ce qui permettra de ramener la dette accumulée à 472,3 milliards.

« Plus d'argent dans les poches des Canadiens et moins d'argent perdu en paiements d'intérêts. Voilà notre Canada », a lancé M. Flaherty.

En matière d'environnement, le talon d'Achille du gouvernement Harper avant qu'il n'amorce un spectaculaire virage vert au début de l'année, le ministre Flaherty promet d'investir 4,5 milliards de dollars dans une vingtaine de mesures au cours des sept prochaines années.

De cette somme, 1,5 milliard de dollars, puisés à même l'Écofiducie, seront remis aux provinces pour financer des programmes visant à contrer les changements climatiques.

Le gouvernement Harper veut aussi encourager les Canadiens à acheter des véhicules moins énergivores. Ainsi, une personne qui achète dès aujourd'hui un véhicule hybride comme la Toyota Prius ou la Honda Civic Hybrid obtiendra un rabais de 2000 $. À l'inverse, ceux qui optent pour des voitures qui consomment 13 litres par 100 km verront la facture augmenter de 1000 $. La facture sera de 2000 $ de plus pour les voitures qui consomment 14 litres pour parcourir cette même distance. La pénalité sera même de 4000 $ pour les véhicules consommant 16 litres ou plus aux 100 km.

Souvent accusé par le Bloc québécois et le NPD d'être à la solde des pétrolières, le gouvernement Harper a annoncé hier qu'il éliminera d'ici 2015 la déduction pour amortissement accéléré touchant les investissements de nature générale dans les sables bitumineux.

Parallèlement, le gouvernement compte créer de nouvelles déductions pour amortissement accéléré afin de promouvoir de nouvelles technologies ou des technologies écologiques comme le captage et le stockage de carbone.

Des réactions

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a soutenu que ce budget est un pas important dans la résolution du déséquilibre fiscal. Il croit que la somme transférée en péréquation, soit 3,2 milliards de dollars, est raisonnable. Elle représente 80 % de ce qu'il réclamait pour le Québec. « Il faut être responsable », a dit M. Duceppe, ajoutant que sa décision d'appuyer le budget bénéficiera aux Québécois même si elle empêche de nouvelles élections fédérales.

Le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, avait un tout autre discours. Il a soutenu que le budget fait très peu pour la classe moyenne et pour combattre la pauvreté. Selon le chef du PLC, les chiffres du gouvernement conservateur concernant le déséquilibre fiscal « sont gonflés à l'hélium ». À son avis, le Québec ne recevra que 700 millions au net l'an prochain.

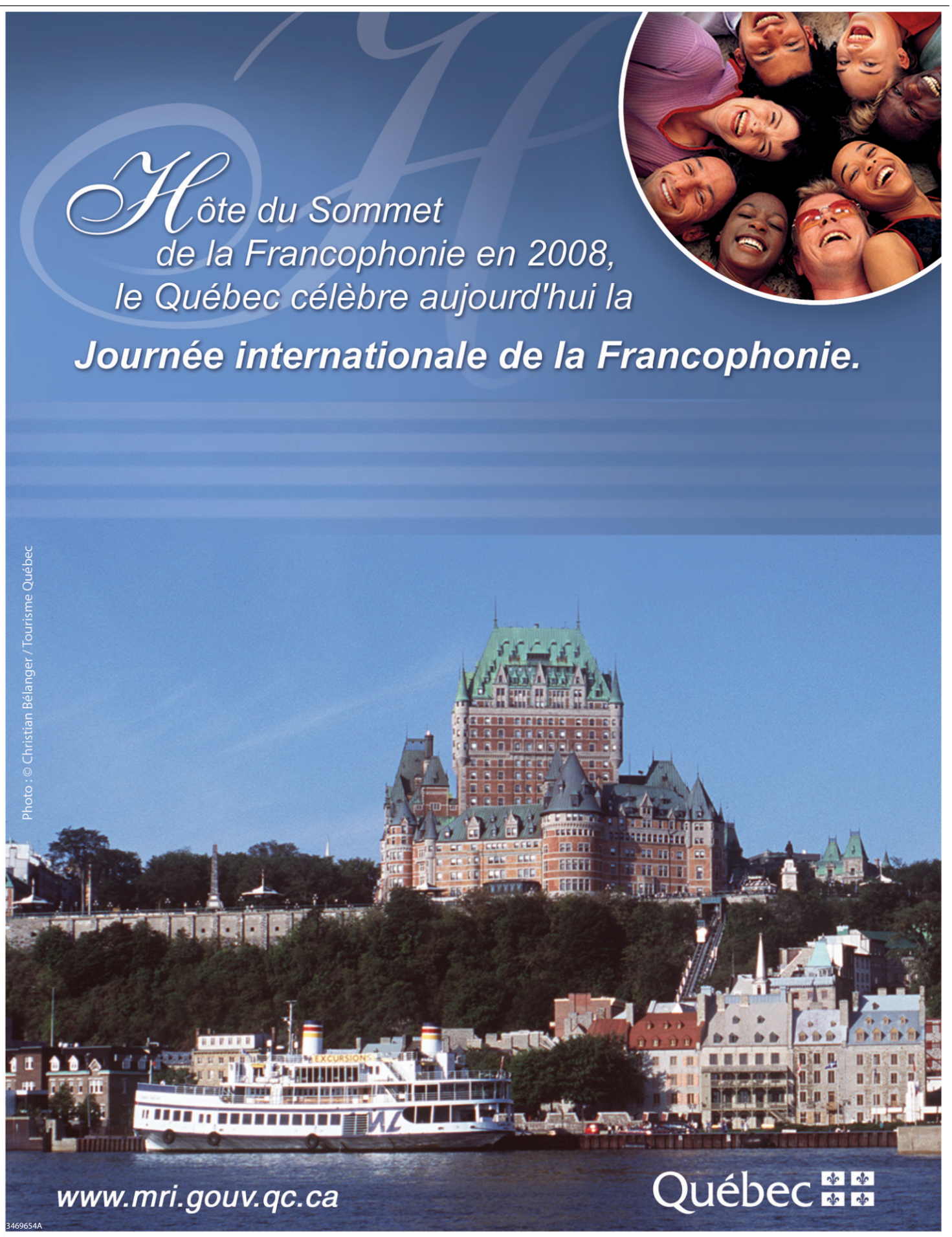

LES GAGNANTS

- Les provinces se partageront 39 milliards de plus en transferts en sept ans, le Québec obtenant 2,3 milliards supplémentaires dès l'an prochain.
- Le fédéral haussera les transferts de 1,2 milliard en santé et de 800 millions en éducation postsecondaire.
- Les acheteurs de véhicules consommant moins d'essence seront récompensés, alors que ceux qui deviennent propriétaires de véhicules polluants seront punis.
- Les familles ayant des enfants de moins de 18 ans recevront un nouveau crédit d'impôt qui procurera un allègement fiscal pouvant atteindre 310 $.
- Les personnes âgées pourront contribuer à leur REER deux années de plus : l'âge limite pour leur conversion passera de 69 à 71 ans.
- Les familles et les étudiants profiteront de l'abolition du plafond de 4000 $ pour les régimes enregistrés d'épargne-études et de la majoration du plafond cumulatif à 50 000 $.
- La croissance économique devrait se situer à 2,3 % en 2007 et atteindre 2,8 % en 2008.

LES PERDANTS

- Les autochtones ne reçoivent que 21 millions d'argent neuf pour la prochaine année fiscale, pour la formation à l'emploi, la Stratégie relative à la justice applicable aux autochtones, et afin d'aider les premières nations à se joindre aux pêcheries de l'Atlantique.
- Les sans-abri : le budget ne comprend pas les nouveaux engagements en logements sociaux demandés par le chef du NPD, Jack Layton.
- Petite enfance : le budget offre 250 millions par an aux provinces qui créeront des places dans les centres de la petite enfance. Ce financement par habitant est bien en deçà des 1,2 milliard promis pour les trois prochaines années par l'ancien gouvernement libéral.

SOMMAIRE

Amusez-vous !	SPORTS **8**
Bourses	AFFAIRES **11** à **13**
Décès	ACTUEL **5** et **6**
Forum	A **26** et **27**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	SPORTS **7** et A **20**
Monde	A **28** à **32**
Petites annonces	ACTUEL **4** ET AFFAIRES **4**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

Généralement ensoleillé, maximum **1**, minimum **-16**. ARTS **6**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Fini les chamailleries, dit Flaherty

GILLES TOUPIN

OTTAWA — « C'est fini ! » a lancé en français le ministre des Finances, Jim Flaherty, lorsqu'un journaliste lui a demandé hier si son budget de 2007 mettait un terme à la discussion sur le déséquilibre fiscal.

« Je pense qu'on a atteint nos buts. C'est certainement la fin des chamailleries, c'est la fin de la discussion », venait tout juste d'affirmer le ministre dans la langue de Shakespeare.

Avec des transferts de 39 milliards de dollars aux provinces sur sept ans, dont 4,1 milliards au Québec pour les deux prochaines années, Jim Flaherty a estimé en conférence de presse que le gouvernement de Stephen Harper a respecté ses engagements électoraux.

Le ministre de l'Industrie, Maxime Bernier, qui a participé à la conférence du grand argentier, a insisté à son tour sur le caractère historique du budget d'hier.

« C'est une approche qu'a prise le ministre des Finances qui va permettre aux provinces de faire leurs budgets dans la prévisibilité, a expliqué le ministre Bernier. Il est fini le temps où les budgets des provinces étaient préparés dans l'imprévisibilité. (...) C'est un règlement du déséquilibre fiscal que ni Gilles Duceppe, que ni M. Dion n'auraient pu faire. »

« C'est un grand jour pour le Québec », a déclaré Maxime Bernier.

Le ministre des Finances a expliqué que le rétablissement de l'équilibre fiscal avait été « le grand défi » de ce budget. « Je dois ajouter que pour M. Dion le déséquilibre fiscal est quelque chose qui n'existe pas. Le premier ministre Harper croit que cela existe et nous y croyons aussi. C'est pourquoi nous avons réglé ce problème. Et cela est onéreux. Mais une fois en place, la formule à long terme que nous avons établie permet aux provinces et aux territoires de faire face. »

M. Flaherty a également fait remarquer hier que les deux tiers des nouvelles dépenses prévues au budget étaient alloués à cette résolution du problème du déséquilibre fiscal.

« Du tiers restant, a ajouté le ministre, deux dollars sur trois environ vont à la réduction des impôts et un dollar va aux priorités des Canadiens, c'est-à-dire à l'environnement, aux Forces armées, à la sécurité nationale, etc. De toutes les réductions d'impôts, 80 % vont aux individus et aux familles au Canada. »

Le ministre Bernier, pour sa part, a rappelé que la résolution du problème du déséquilibre fiscal était échelonnée sur sept ans et que le gouvernement ne se priverait pas de faire des ajustements en cours de route si les circonstances l'exigeaient.

« Le plus important à dire aux Québécois et aux Canadiens, a-t-il affirmé, c'est que nous pratiquons un fédéralisme d'ouverture. Donc, peu importe dans le futur si des problèmes surviennent – nous ne pouvons prévoir l'avenir –, nous sommes un gouvernement respectueux des champs de compétence des provinces, respectueux des premiers ministres des provinces et respectueux des Canadiens, donc nous allons agir comme nous avons toujours agi et nous allons collaborer avec les provinces pour régler les problèmes. »

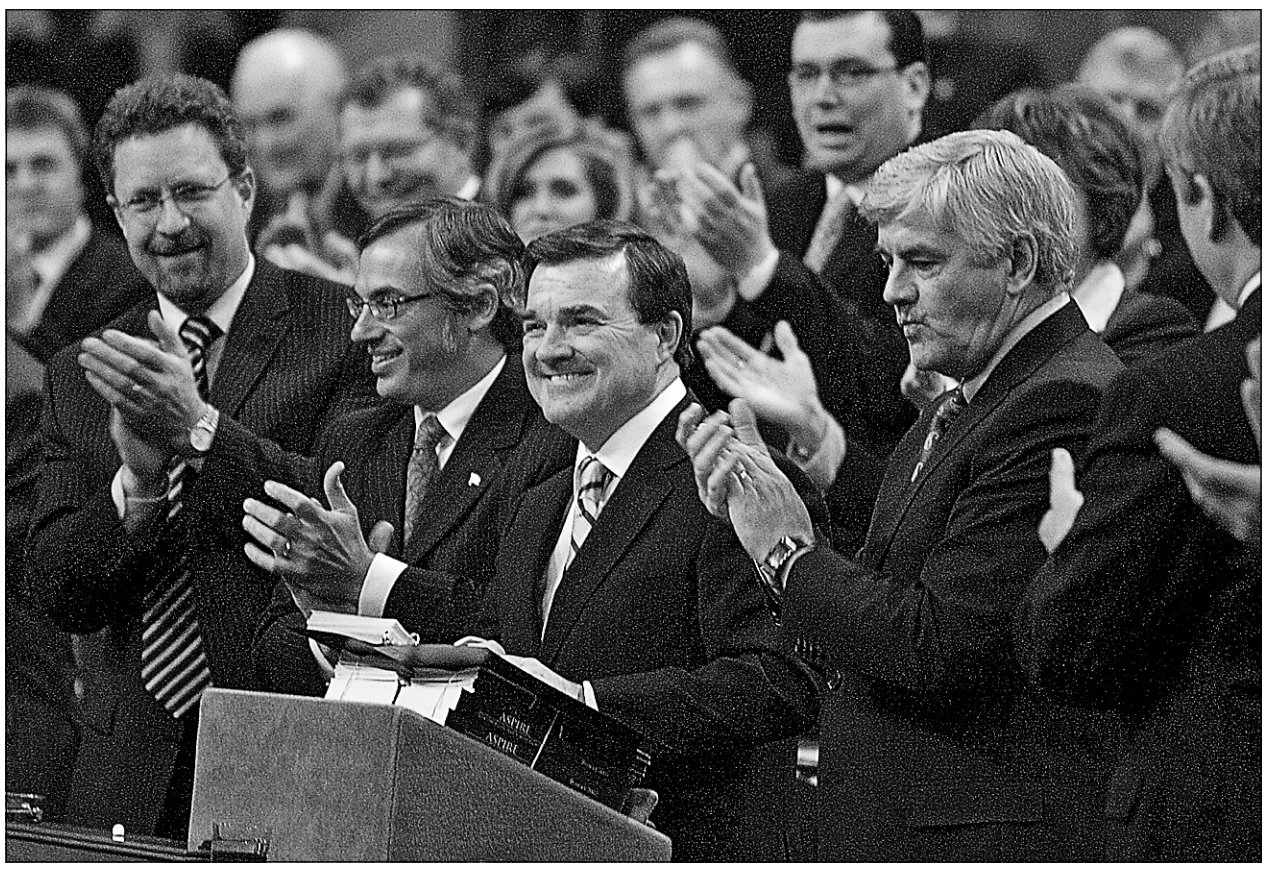

PHOTO TOM HANSON, PRESSE CANADIENNE

Les conservateurs applaudissent le ministre des Finances Jim Flaherty lors du dépôt de son budget hier, qui sonnerait la fin des chamailleries autour du déséquilibre fiscal, selon le ministre.

La péréquation remise sur les rails

RUDY LE COURS

Québec recevra 698 millions de plus que ce que le ministre des Finances Michel Audet avait budgété le mois dernier en paiements de péréquation, si les Communes adoptent le budget de Jim Flaherty.

C'est 698 millions de plus pour relancer de plus belle la campagne électorale, à une semaine du scrutin.

Cette bonification se veut la pièce maîtresse annoncée hier dans le but de rétablir l'équilibre fiscal entre Ottawa et les provinces. Il s'agit aussi d'un engagement électoral qu'avaient pris les conservateurs de Stephen Harper.

Le 16 janvier, le ministre fédéral des Finances avait promis de verser au minimum 11,7 milliards aux six provinces admissibles à des paiements de péréquation, en vertu de son ancienne formule en vigueur depuis 2004. Du montant, Québec était assuré de 6,46 milliards, soit 55 % du gâteau.

C'est à partir de cet engagement fédéral que le ministre Audet avait présenté un budget équilibré, la veille du déclenchement des élections. Il avait cependant prévenu qu'il ferait face à une impasse budgétaire de près de un milliard, l'an prochain, si rien n'était fait.

Le ministre Flaherty veut désormais ajouter 1,1 milliard à son engagement de janvier pris auprès des provinces. Pour y parvenir de manière équitable, il reprend les grandes recommandations du rapport du Groupe d'experts (le rapport O'Brien) chargé de trouver une nouvelle formule pour établir les montants qu'Ottawa verse en péréquation.

« Nous rétablissons la péréquation à titre de programme fondé sur des principes et financé selon une formule établie », a expliqué M. Flaherty.

La nouvelle formule repose sur la prise en compte de la capacité des 10 provinces (plutôt que cinq comme c'est le cas depuis 1982). Elle inclut aussi dans le calcul 50 % de leurs redevances sur les ressources naturelles et rajuste enfin l'impôt foncier résidentiel en fonction de la valeur marchande des immeubles.

Cette nouvelle formule est nettement plus avantageuse pour le Québec que la précédente. Voilà pourquoi la société distincte touchera 698 millions du 1,1 milliard d'argent frais avancé dans le budget Flaherty, soit 64 % de la nouvelle enveloppe.

Ainsi, Québec peut compter sur 1,6 milliard de plus en péréquation à partir du 1er avril qu'au cours de l'exercice 2006-2007 qui s'achève.

Cela porte à 7,16 milliards les paiements fédéraux pour rétablir la capacité fiscale de Québec. Cet argent est censé permettre à la société distincte d'offrir les mêmes services que ceux de provinces mieux nanties comme l'Ontario et l'Alberta.

La formule préconisée par le rapport O'Brien a pour effet de pénaliser certaines provinces comme Terre-Neuve-et-Labrador ou la Colombie-Britannique.

Soucieux de ne se mettre aucune province à dos, le ministre Flaherty corrige ces irritants. Il garantit que chaque province recevra le plus élevé des deux montants calculés selon l'ancienne ou la nouvelle formule. Il respecte aussi les accords sur les ressources extra-côtières conclus par le gouvernement de Paul Martin avec Terre-Neuve et avec la Nouvelle-Écosse. Ces accords avaient été critiqués par les autres provinces et par les universitaires qui y avaient vu une perversion de la péréquation, pourtant garantie par la Constitution.

Ménageant la chèvre et le chou, le ministre Flaherty s'assure toutefois que leur respect ne porte pas la capacité fiscale des deux provinces atlantiques au-delà de celle d'une province qui ne touche pas de péréquation, comme l'Ontario.

Avec le budget Flaherty, Québec toucherait 7,16 des 12,77 milliards de paiements de péréquation, soit 56 % du montant.

En 2008-2009, en appliquant la formule du rapport O'Brien, Ottawa devrait ajouter encore 833 millions à l'assiette de la péréquation. Si les proportions sont gardées, Québec doit s'attendre à toucher encore un demi-milliard de plus, portant ses droits de péréquation à 7,6 milliards.

Ces 500 millions s'ajouteront au supplément de 698 millions annoncés dont la récurrence est assurée par la formule du rapport O'Brien.

Cela trace une issue à l'impasse budgétaire à laquelle le ministre Audet faisait face.

NOUVEAU PROGRAMME DE PÉRÉQUATION

Les avantages aux provinces bénéficiaires, en millions de dollars

	C.-B.	Sask.	Man.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Total
Paiements prévus par la loi en 2006-2007	260	13	1709	5539	1451	1386	291	632	11 282
Minimum garanti en 2007-2008	–	–	1703	6462	1435	1308	291	477	11 676
Péréquation renouvelée en 2007-2008	–	226	1826	7160	1477	1308	294	477	12 768
Écart par rapport au minimum garanti	–	226	123	698	42	–	3	–	1092

Source : Ministère des Finances du Canada

Loin de faire l'unanimité parmi les provinces

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a trouvé 39,4 milliards de dollars supplémentaires pour les provinces d'ici 2013, a-t-il annoncé hier.

Si cette annonce a plu au Québec, à l'Ontario, au Manitoba, à l'Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard, elle a fortement déplu à d'autres provinces.

Le ministre des Finances de l'Ontario, Greg Sorbara, a déclaré que le budget présenté hier constituait un pas en avant pour sa province.

« L'Ontario accueille avec enthousiasme la prestation fiscale pour le revenu gagné, laquelle viendra en aide aux personnes à faible revenu », a déclaré M. Sorbara par voie de communiqué.

Toutefois, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador comptent parmi les plus vifs critiques du dernier budget, estimant avoir été trahis par le gouvernement conservateur qui avait promis, en campagne électorale, de ne pas inclure les revenus provenant d'énergies non renouvelables dans la formule de péréquation.

Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, a avoué être « profondément déçu ».

Le Nouveau-Brunswick a également critiqué sa part relativement petite de cette manne conservatrice.

« C'est une fois de plus une indication à l'effet qu'il faut que notre province se prenne en main et travaille vers son objectif d'autosuffisance », a dit le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, Victor Boudreau.

De son côté, la Saskatchewan s'attendait à récolter 800 millions annuellement en vertu des promesses électorales de Stephen Harper. En lieu et place, le premier ministre Lorne Calvert était atterré de découvrir qu'il y avait « un beau gros zéro » pour sa province.

Collection Continentale Classique
EN EXCLUSIVITÉ CHEZ FRASER

Fraser est fière de vous présenter sa *Collection Continentale Classique*. Éléments néoclassiques, touches de style Empire et Louis Philippe, cette gamme de meubles de qualité s'incorporera à merveille dans votre décor classique, en y ajoutant une touche de modernisme.

Venez découvrir la *Collection Continentale Classique*, en exclusivité chez Fraser.

Les meubles Fraser
8300, rue Devonshire, Montréal
(514) 342-0050
www.meublesfraser.com

Aut. Métropolitaine · Devonshire · Royalmount · Décarie · Jean-Talon

Fraser DEPUIS·SINCE·1880

Des meubles sans pareil !®

3470412A

BUDGET FLAHERTY

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le budget fédéral destine au Québec 127 millions d'ici 2009-2010, dont 52,3 millions cette année, pour réduire les délais d'attente.

DÉLAIS D'ATTENTE EN SANTÉ

Un coup de pouce aux provinces

PASCALE BRETON

Les millions prévus dans le budget fédéral pour la réduction des délais d'attente en santé arrivent à point pour les principaux partis politiques. Les trois partis ont fait de l'accessibilité aux soins une priorité de la présente campagne électorale au Québec.

Le budget présenté hier par le ministre des Finances, James Flaherty, prévoit la création d'une fiducie de 612 millions au cours des trois prochaines années destinée à la réduction des délais d'attente dans cinq secteurs bien définis.

Le fédéral dégage aussi un montant de 400 millions dans le cadre de son programme Inforoute santé, qui vise l'implantation des dossiers informatisés de patients. Cette mesure contribuera à réduire les délais d'attente, tout en diminuant le risque d'erreurs, estime le gouvernement fédéral. Les provinces doivent présenter des projets pour bénéficier des fonds disponibles.

En ce qui concerne la fiducie, les provinces sont soumises à une condition : elles doivent s'engager publiquement, d'ici la fin du mois de mars, à réduire les délais d'attente dans l'un des cinq secteurs prioritaires.

Il s'agit des traitements contre le cancer, des chirurgies cardiaques, de l'imagerie diagnostique, du rétablissement de la vue et du remplacement d'une articulation.

Ces secteurs ont été ciblés par les provinces dans l'entente fédérale-provinciale en santé, conclue en septembre 2004.

Le Québec est quasi assuré d'obtenir sa part. Dans la foulée du jugement Chaoulli, le gouvernement Charest a déjà adopté la loi 33, qui prévoit des garanties d'accès en ce qui concerne la chirurgie de la cataracte ainsi que l'arthroplastie du genou ou de la hanche.

Si le patient n'est pas opéré dans un délai de six mois – le délai médicalement acceptable –, il est dirigé vers une clinique privée affiliée, aux frais de l'État.

Le fédéral dégage 400 millions dans le cadre de son programme Inforoute santé, qui vise l'implantation des dossiers informatisés de patients. Cette mesure contribuera à réduire les délais d'attente, tout en diminuant le risque d'erreurs, estime le gouvernement fédéral.

Le budget fédéral destine au Québec 127 millions d'ici 2009-2010, dont 52,3 millions cette année, pour réduire les délais d'attente.

Le plan décennal conclu en 2004 prévoit par ailleurs un financement de 41,3 milliards en 10 ans pour les provinces. Cette année, le Transfert canadien en matière de santé atteindra 21,3 milliards, soit une hausse de 1,2 milliard par rapport à l'an dernier.

Cette augmentation de 6 % correspond à l'augmentation des coûts de système.

Le Québec recevra le quart de l'enveloppe, avec 5,2 milliards cette année. Au total, la province peut compter cette année sur un montant supplémentaire de 57,5 millions pour la santé.

Un vaccin contre le cancer du col de l'utérus

PASCALE BRETON

Le budget fédéral prévoit 300 millions pour la lutte contre le cancer du col de l'utérus en favorisant l'implantation de programmes de vaccination contre le virus du papillome humain (VPH).

Le VPH est responsable de 70 % des cas de cancer du col de l'utérus. Depuis juillet 2006, un vaccin approuvé par Santé Canada est disponible au pays.

La décision d'inclure ce vaccin dans le programme de vaccination gratuite revient toutefois à chacune des provinces. Le vaccin doit idéalement être administré aux petites filles et aux jeunes femmes de 9 à 26 ans. Il est donné en trois doses, qui coûtent près de 400 $ au total. Avant le budget, la Fédération des femmes médecins du Canada avait sensibilisé le gouvernement Harper à l'importance d'améliorer l'accès à ce vaccin.

Le gouvernement fédéral a répondu en créant une fiducie de 300 millions sur trois ans pour aider les provinces à mettre en place des programmes de vaccination.

Le Québec, qui réfléchit actuellement à la question, pourrait toucher près de 70 millions.

En 2006, au Canada, environ 1350 femmes ont reçu un diagnostic de cancer du col de l'utérus. Plus de 390 autres femmes en sont mortes.

SANTÉ MENTALE

Vers une stratégie nationale

PASCALE BRETON

Michael Kirby, qui avait présidé les travaux de la commission Kirby sur l'avenir des soins de santé, est nommé président de la nouvelle Commission canadienne de la santé mentale.

Cette commission voit le jour dans la foulée du budget fédéral, a annoncé hier le ministre des Finances, James Flaherty. Son mandat sera de mettre en place une stratégie nationale en santé mentale.

La commission bénéficiera d'un budget de 10 millions pour les deux prochaines années. Elle touchera par la suite 15 millions annuellement.

Un Canadien sur cinq est touché

Dépression, maniaco-dépression, psychose : un Canadien sur cinq sera touché par un problème de santé mentale au cours de sa vie. Un problème qui affecte tant le réseau de la santé que le marché du travail.

En mai 2006, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a déposé à Ottawa un rapport dans lequel il traitait des maladies mentales, de la santé mentale et de la toxicomanie.

La commission mise sur pied par le gouvernement de Stephen Harper travaillera à partir des principales recommandations de ce rapport afin de trouver des solutions au problème et d'élaborer une véritable stratégie nationale.

LUTTE ANTIDROGUE

Cap sur la prévention

PASCALE BRETON

Le gouvernement de Stephen Harper poursuit sa stratégie nationale antidrogue. Mais au lieu de se limiter à l'aspect coercitif de la lutte, il investit également dans la prévention et le traitement de la dépendance.

Le budget fédéral prévoit neuf millions cette année pour lutter contre la production et la distribution des drogues illicites. Le gouvernement fédéral veut collaborer avec les provinces pour s'attaquer aux gangs et bloquer l'approvisionnement en drogues. Le gouvernement alloue également 12 millions pour la prévention et le traitement des dépendances.

Les conservateurs prévoient quatre millions pour la mise en place d'une campagne de prévention auprès des jeunes Canadiens. Il consacrent également huit millions à la mise sur pied de traitements pour les toxicomanes, notamment pour les consommateurs de méthamphétamine en cristaux (*crystal meth*).

BUDGET FLAHERTY

ENVIRONNEMENT

4,5 milliards sur sept ans

Le gouvernement conservateur comble ainsi son retard sur son prédécesseur

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement conservateur a comblé son retard – et même un peu plus – sur l'ancien gouvernement libéral en matière d'environnement avec un nouvel investissement total de 4,5 milliards de dollars sur sept ans.

Ces investissements financeront une bonne vingtaine d'initiatives, dont la lutte contre les changements climatiques, l'achat de voitures hybrides ou encore une nouvelle stratégie nationale de l'eau. Pour l'année 2007, ces investissements se chiffrent à 302 millions.

« Ce qu'on annonce dans ce budget, c'est un peu plus que là où nous étions en 2005. Mais nous sommes très très loin de la coupe aux lèvres ; nous sommes très loin des objectifs de Kyoto », estime Steven Guilbeault, de Greenpeace.

Le projet Éco-Fiducie Canada, annoncé le 12 février dernier par le premier ministre Harper – un projet de 1,5 milliard de dollars destiné aux provinces pour la diminution des gaz à effet de serre (GES) –, est également au cœur de la stratégie environnementale du gouvernement conservateur. Le Québec reçoit à lui seul 350 millions de cette fiducie.

Pour l'opposition et les écologistes, les efforts environnementaux du gouvernement Harper sont encore trop timides.

« Je trouve le budget très décevant en ce qui concerne le volet environnement, a déclaré à *La Presse* Steven Guilbeault, de Greenpeace. Nous sommes de retour à la case départ. C'est le budget de 2005 de M. Goodale. Dans le budget 2006, les conservateurs ont coupé des milliards de dollars d'investissements dans la lutte contre les changements climatiques, dans la protection de l'environnement. Ce qu'on annonce dans ce budget, c'est un peu plus que là où nous étions en 2005. Mais nous sommes très très loin de la coupe aux lèvres; nous sommes très loin des objectifs de Kyoto. »

Les consommateurs qui voudront se procurer un véhicule consommant plus de 13 litres aux 100 km devront payer un « écoprélèvement » variant entre 1000 $ et 4000 $ selon les modèles.

Parmi les initiatives les plus spectaculaires, on peut certes souligner la remise maximale de 2000 $ à laquelle ont droit dès aujourd'hui les consommateurs à l'achat d'un véhicule éconergétique ou à carburant de remplacement.

LE BUDGET DE L'ENVIRONNEMENT

- 1,5 milliard de dollars pour l'Éco-Fiducie, soit la lutte contre les changements climatiques.
- Élimination d'ici 2015 des avantages fiscaux aux pétrolières exploitant les sables bitumineux.
- Remise maximale de 2000 $ aux acheteurs de voitures neuves écoénergétiques.
- 2 milliards pour la production de carburants renouvelables.
- 250 millions pour la protection du patrimoine naturel.
- Stratégie nationale sur l'eau pour protéger nos rivières, nos lacs et les océans, dont 324 millions en 10 ans pour l'achat de six nouveaux navires pour la Garde côtière.

Politique nationale de l'eau

Du côté du patrimoine naturel du Canada, le budget fédéral a mis au point une nouvelle politique nationale de l'eau (109 millions en 2007) ainsi que diverses mesures de conservation (72 millions en 2007). Il s'agit notamment de dépolluer plusieurs grands lacs du pays. Déjà l'opposition et les groupes écologistes ont qualifié ces mesures de « saupoudrage ».

« Le problème en matière d'environnement avec ce gouvernement, c'est qu'on ne sait pas où l'on s'en va, affirme Steven Guilbeault. On n'a pas de plan, on n'a pas de vision de ces choses-là. Les changements climatiques en sont un bon exemple. Nous sommes l'un des rares pays de l'OCDE qui n'a pas de politique de transports en commun au niveau national. »

Les pétrolières écopent

Pour tenter de faire taire certaines critiques de l'opposition au sujet des subventions aux grandes pétrolières, le ministre des Finances, Jim Flaherty, a par ailleurs annoncé hier un « rééquilibrage du régime fiscal » de ces compagnies. Les déductions pour amortissement accéléré permises chaque année à ces entreprises seront progressivement abolies à partir de 2011 et complètement éliminées en 2015.

Selon des fonctionnaires au ministère des Finances, cela représente en moyenne 300 millions de moins par année pour ces grandes compagnies. Le hic cependant est que ces compagnies pourront encore réclamer, pour le matériel acheté avant 2020, la déduction pour amortissement accéléré si elles investissent dans les énergies propres et renouvelables, notamment le captage et le stockage de carbone.

Appui aux voitures écologiques

Les politiques annoncées hier pour encourager l'achat de voitures à basse consommation de carburant ont été très bien reçues par les groupes environnementaux. Les consommateurs qui achèteront des voitures qui consomment moins de 8,3 litres de gazoline par 100 km recevront des remises qui varient entre 1000 $ et 2000 $ selon les modèles. Ceux qui achèteront des véhicules consommant plus de 13 litres au 100 km devront payer un « écoprélèvement » à l'achat qui varie entre 1000 $ et 4000 $ selon les modèles. De plus, Ottawa a prévu 36 millions au cours des deux prochaines années pour retirer de la route les vieux véhicules polluants. Il consacre aussi 2 milliards en sept ans à la production de carburants renouvelables.

ACHAT DE VÉHICULES

Remise et pénalité

Consommation[1] (L/100 km)	NOUVELLE REMISE		PÉNALITÉ
	Voitures	Mini-fourgonnettes, VUS et camionnettes	Véhicules de tourisme (sauf les camions)
5,5 ou moins	2000 $	2000 $	–
5,6 à 6,0	1500 $	2000 $	–
6,1 à 6,5	1000 $	2000 $	–
6,6 à 7,3	–	2000 $	–
7,4 à 7,8	–	1500 $	–
7,9 à 8,3	–	1000 $	–
8,4 à 12,9	–	–	–
13,0 à 13,9	–	–	1000 $
14,0 à 14,9	–	–	2000 $
15,0 à 15,9	–	–	3000 $
16,0 ou plus	–	–	4000 $

1 Les cotes de consommation sont fondées sur une proportion de 55 % de conduite en milieu urbain et de 45 % sur route.

Source : Ministère des Finances du Canada

Sursis de trois ans pour les pétrolières

Déductions pour amortissement accéléré

HÉLÈNE BARIL

Même si les profits leur sortent littéralement par les oreilles, les compagnies pétrolières actives au Canada continueront de bénéficier pendant trois ans encore du coup de pouce du gouvernement fédéral pour favoriser l'exploitation des sables bitumineux.

Ce coup de pouce, c'est la déduction pour amortissement accéléré qui permet aux entreprises de déduire leurs investissements de leurs revenus et donc de réduire leur impôt à payer.

« Comme le secteur canadien des sables bitumineux est maintenant vigoureux, la déduction pour amortissement accéléré n'est plus nécessaire », reconnaît le ministre des Finances dans le budget d'hier.

Mais tous les projets en cours et ceux qui ont déjà été annoncés en date d'hier pourront continuer à profiter de la déduction améliorée pendant encore trois ans, soit jusqu'en 2010. Le taux de la déduction sera ensuite réduit graduellement, entre 2011 et 2015.

Ce traitement préférentiel accordé aux pétrolières coûterait 300 millions par année aux contribuables.

Ottawa aide la production de pétrole tiré des sables bitumineux depuis 1972. En 1996, la déduction pour amortissement accéléré avait été étendue par le gouvernement libéral aux investissements dans la production de pétrole conventionnel. Le prix du pétrole était alors beaucoup plus bas qu'aujourd'hui, autour de 20 $ US le baril, et les entreprises moins enclines à investir dans ce secteur.

Maintenant que le prix du brut atteint 60 $ le baril, les investissements ont explosé et la plus grande partie du pétrole canadien proviendra bientôt des sables bitumineux. Ces ressources « ont aidé à donner au Canada le titre de superpuissance énergétique mondiale », se félicite-t-on à Ottawa.

Des projets totalisant 100 milliards sont prévus pour les 10 prochaines années.

« Ce traitement préférentiel n'a plus sa raison d'être », estime le ministre Flaherty en parlant de la déduction pour amortissement accéléré. Les fonctionnaires estiment que ce coup de pouce coûte au moins 300 millions par année aux contribuables canadiens.

Les pétrolières qui ont annoncé des investissements, mais qui n'ont pas encore commencé leurs travaux, profiteront de la déduction complète de 100 % pour amortissement accéléré jusqu'en 2010. Après, cette déduction sera réduite d'année en année pour être éliminée en 2015. Le taux ordinaire de déduction, soit 25 %, s'appliquera par la suite.

Mais les pétrolières pourront obtenir plus d'argent d'Ottawa si elles utilisent des sources d'énergie renouvelables ou si elles investissent dans l'achat de matériel à haut rendement. Elles pourront alors déduire de leurs revenus 50 % du coût de ces équipements, grâce à la déduction pour amortissement accéléré au titre de la production d'énergie propre.

Le budget d'hier élargit également cette déduction à la production d'énergie nouvelle, comme l'énergie produite à partir des vagues, l'énergie solaire active et la production de biogaz.

APPUI ACCRU AU GAZ NATUREL

Ottawa a décidé d'aider les projets d'importation et de liquéfaction de gaz naturel à se réaliser. La déduction pour amortissement, c'est-à-dire la partie du coût de ces équipements qui peut servir à réduire le revenu imposable, passera de 4 à 8 %. De même, la déduction pour amortissement sera bonifiée de 4 à 6 % pour les pipelines de distribution de gaz naturel.

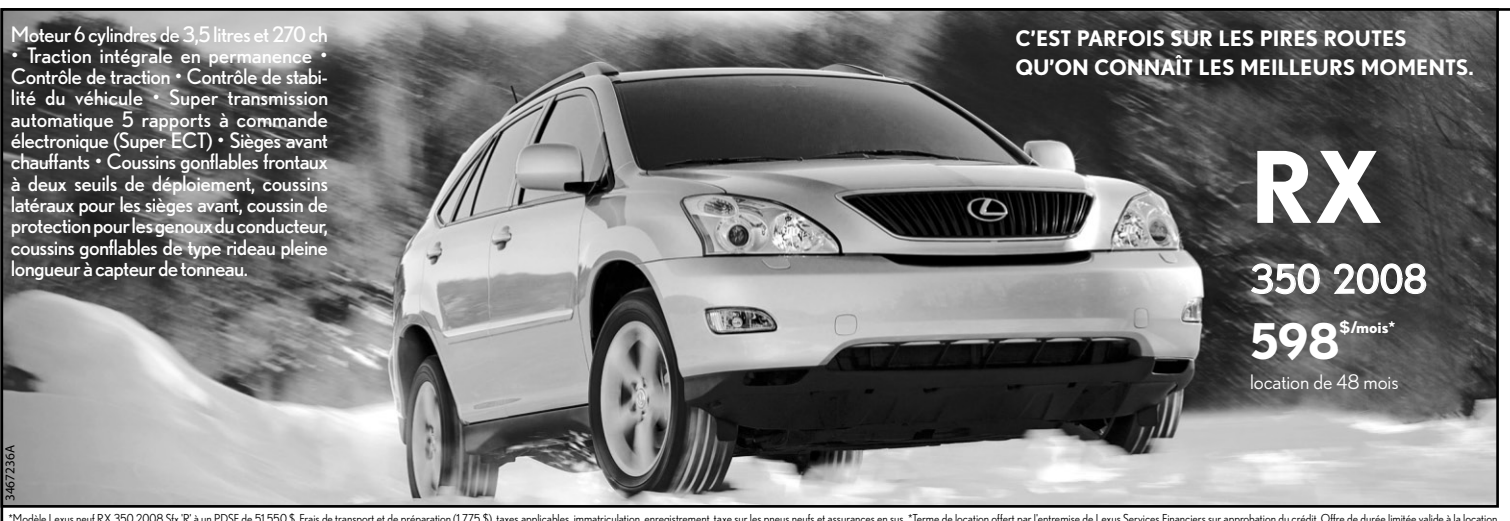

*Modèle Lexus neuf RX 350 2008 Sfx 'R' à un PDSF de 51 550 $. Frais de transport et de préparation (1 775 $), taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. *Terme de location offert par l'entremise de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre de durée limitée valide à la location d'un modèle neuf RX 350 2008 Sfx 'R'. Location basée sur un terme de 48 mois, au taux annuel de 5,9 %. Paiement mensuel de 598 $ avec acompte de 7105 $, frais de transport et de préparation de 1 775 $, dépôt de sécurité de 500 $ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail. Taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. Kilométrage limité à 96 000. Des frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus peuvent proposer leurs propres prix. Voyez Gabriel Lexus ou Prestige Lexus.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS

« Kaizen » est la philosophie de l'amélioration permanente. Laissez-nous vous montrer comment.

LEXUS Gabriel
3303 Côte-de-Liesse
Saint-Laurent
514.747.7777
www.gabriel.lexus.ca

LEXUS Prestige
5770, Boul. Taschereau
Brossard
450.923.7777
www.prestige.lexus.ca

Lexus Gabriel – gagnant du Prix de l'Excellence Lexus 2005 et 2006

BUDGET FLAHERTY

Une bonne nouvelle, disent les parents

ÉMILIE CÔTÉ

« De l'argent de plus, c'est toujours une bonne nouvelle. Nous en avons toujours besoin », lance Tova Whyne, mère de Kenya, une charmante fillette de 3 ans qui fréquente la garderie Genesis 87 du quartier Petite-Bourgogne, dans le sud-ouest de Montréal.

Avec le nouveau budget fédéral, cette mère seule espère avoir droit au crédit pour enfants de 310 $, soit le crédit maximal. « Ça aurait pu être plus, mais ça vaut la peine », dit la femme qui décrit son revenu comme étant « modeste ».

Comment compte-t-elle dépenser les dollars qui pourraient atterrir dans ses poches? « Renflouer ma réserve pour les imprévus et mettre de l'argent de côté pour les études de ma fille », répond-elle sans hésiter.

« Ça aurait pu être plus, mais ça vaut la peine », dit une jeune maman.

Patrick Duranleau est séparé de la mère de son enfant. En principe, l'enseignant de sixième année fera une économie avec le budget de James Flaherty. Pour reprendre ses mots, « cela ne changera pas grand-chose » à son budget. Mais M. Duranleau compte partager son allègement fiscal pour amuser son fils de 7 ans, Éloi, que ce soit en vacances ou dans un camp de jour.

Rencontrés à la bibliothèque Georges-Vanier, Élizabeth Martin et ses trois filles de 4, 7 et 8 ans étaient tout sourire quand nous les avons croisées, hier, en fin après-midi. Pourtant, M^me^ Martin croyait ne pas avoir droit au crédit pour enfants du nouveau budget fédéral, car son conjoint et elle ont un revenu total qui avoisine les 100 000 $. « Je reçois déjà 100 $ par mois pour ma fille qui a moins de 5 ans », a souligné M^me^ Martin.

Mais les crédits annoncés hier s'ajoutent à la somme de 1200 $ par année, par enfant d'âge préscolaire, accordée l'année dernière lors du premier budget conservateur, pour aider les familles à couvrir les frais de garde.

Malgré leur revenu, M^me^ Martin et son conjoint auront droit, en principe, à un crédit de 930 $ pour leurs trois filles. Tous les parents qui ont des enfants de moins de 18 ans obtiendront un crédit qui correspondra à un montant de base de 2000 $ multiplié par le taux d'imposition le plus bas, soit 15,5 %.

L'économie maximale s'élèvera donc à 310 $ pour un enfant. Selon Ottawa, 90 % des familles qui paient de l'impôt, soit environ trois millions, recevront le crédit maximal.

M^me^ Martin aurait souhaité que le gouvernement Harper réduise la TPS. « Avec trois enfants, nous achetons beaucoup de biens de consommation », souligne-t-elle.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©
Tova Whyne, maman de Kenya, 3 ans, était bien contente du budget Flaherty et de l'aide prévue pour les familles.

Les cadeaux à l'Ontario et à l'Alberta

RUDY LE COURS

Si le Québec reçoit la part du lion de la refonte de la péréquation, l'Ontario et l'Alberta se partageront celle de la réforme des paiements de transferts.

Les deux provinces profiteront du retour à une base de financement en espèces des transferts à la santé et pour les programmes sociaux.

C'est l'autre volet de la stratégie fédérale pour rétablir l'équilibre entre Ottawa et les provinces. C'est aussi le cadeau qu'on leur fait pour qu'elles acceptent les gains québécois en péréquation.

Le ministre Jim Flaherty a une notion très généreuse et fort poétique de l'équilibre fiscal. « Il s'agit de meilleures routes et de services de transport en commun plus efficaces. De meilleurs soins de santé. De meilleurs outils pour les universités. D'océans, de rivières, de lacs et d'airs plus propres. D'une formation qui permet aux Canadiens de développer les compétences dont ils ont besoin. Il s'agit de bâtir un meilleur avenir pour notre pays. »

Traduit en dollars, sa prose fleurie signifie, dès 2007-2008, 698 millions de plus en péréquation pour la société distincte que Québec pourra dépenser à sa guise.

Il pourra compter recevoir en outre 117 millions grâce à la nouvelle Éco-Fiducie, et sur 58 millions pour la création de places en garderie, en vertu du budget précédent de M. Flaherty. Enfin, il aura droit comme toutes les provinces et les territoires à 25 millions pour ses infrastructures.

En tout 202 millions.

L'Ontario et l'Alberta se partageront de leur côté en 2007-2008 le gros des 687 millions que M. Flaherty ajoute à l'enveloppe des transferts à la santé et aux programmes sociaux.

Le rétablissement d'un paiement en espèces a pour avantage d'accroître la prévisibilité des paiements de transferts. Pour y arriver, Ottawa devait procéder à un rééquilibrage, ce qui gonfle les paiements consentis à l'Ontario, à l'Alberta et aux Territoires.

Ce pactole s'ajoute à leur part de l'Éco-Fiducie, des paiements de transferts pour les jeunes enfants et du boni de 25 millions en infrastructures.

L'an prochain, Ottawa ajoute 800 millions à l'enseignement postsecondaire. La société distincte abritant 23,2 % de la population canadienne, cela signifie 185,6 millions de plus et récurrents pour le Trésor québécois.

L'an prochain, Ottawa ajoute 800 millions à l'enseignement postsecondaire. La société distincte abritant 23,2 % de la population canadienne, cela signifie 185,6 millions de plus et récurrents pour le Trésor québécois

Ottawa annonce en outre 250 millions en soutien aux enfants. Dans ce dernier cas cependant, il ne s'agit pas d'argent frais, mais de la simple reconduction sur une base permanente du programme en deux volets annoncés l'an dernier. Depuis juillet, les parents d'enfants âgés de cinq ans et moins ont droit à une allocation de 100 $ par mois. S'ajoute aussi un transfert pour la création de 25 000 places en garderies qui apportera 58 millions à Québec.

Ottawa s'engage pour les années suivantes à bonifier de 3 % l'enveloppe des transferts pour les programmes sociaux. Il prévoit aussi l'indexation de 3 % des transferts pour la santé quand l'entente fédérale-provinciale de 2004 viendra à terme en 2014.

Si cette formule d'indexation paraît supérieure à l'inflation, elle est moins élevée que la croissance des revenus fédéraux ou que l'expansion de l'économie mesurée en dollars courants, laquelle avoisine les 5 %.

Mine de rien, Ottawa se dégage ainsi une nouvelle marge de manœuvre à terme tout en se montrant plus généreux et plus transparent vis-à-vis des provinces.

La bonification des transferts pour programmes sociaux portera à 10,5 milliards les sommes qu'Ottawa versera aux provinces en 2008-2009, soit un milliard de plus que pour l'exercice qui commence le 1^er^ avril.

L'indexation annuelle de 3 % gonflera ces transferts à 12,2 milliards en 2013-2014. Cela représentera 2,8 milliards pour le Québec, soit un peu plus d'un demi-milliard de plus qu'il recevra à ce titre au cours du prochain exercice.

L'équilibre fiscal est-il rétabli? « Si on considère la péréquation et la prévisibilité des dépenses, oui, répond sans ambages Luc Godbout, de la chaire de recherches en politiques fiscales de l'Université de Sherbrooke. En ce qui concerne l'imputabilité, qui était le troisième volet du déséquilibre fiscal identifié par la commission Séguin, pas encore. »

Liberté 71 !

Le budget prévoit de nouvelles règles d'impôt pour les travailleurs âgés

STÉPHANIE GRAMMOND

L'espérance de vie a augmenté. Certains Canadiens désirent poursuivre leur carrière plus longtemps. Ils veulent carrément repousser l'âge de leur retraite, ou encore prendre une retraite à temps partiel. Mais les règles sur l'impôt ne les y encouragent pas.

Par exemple, le salarié qui veut prendre une retraite progressive, ne peut pas recevoir une rente du régime de retraite de son employeur tout en continuant à y contribuer. Il perd ainsi la portion que l'employeur injecte pour ses travailleurs dans le régime.

Plus maintenant. Pour maintenir en poste les travailleurs plus âgés, le gouvernement permettra aux travailleurs de continuer à contribuer à leur régime de retraite. La mesure s'appliquera à ceux qui ont 55 ans et plus et qui ont droit à une rente non réduite.

Pour maintenir en poste les travailleurs plus âgés, le gouvernement permettra aux travailleurs de continuer à contribuer à leur régime de retraite.

Par ailleurs, le gouvernement repoussera l'âge où un particulier est forcé de décaisser son Régime enregistré d'épargne-retraite (REER). En ce moment, il faut convertir son REER en Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) avant la fin de l'année durant laquelle on atteint 69 ans.

La limite sera portée à 71 ans. Cela permettra aux aînés de profiter de la croissance de leurs épargnes à l'abri de l'impôt, durant deux années supplémentaires. Il faut savoir que les détenteurs d'un FERR doivent retirer une somme minimale, chaque année. Et ces retraits s'ajoutent à leurs revenus imposables.

Ces nouvelles mesures s'ajoutent à d'autres qui ont été annoncées dernièrement, notamment le fractionnement des revenus de retraite entre les conjoints.

« Ensemble, ces mesures remettent un milliard de dollars par année aux aînés du Canada, qui ont gagné chaque cent de cet argent et qui y ont droit », a affirmé le ministre des Finances Jim Flaherty.

Les familles encore les plus gâtées

STÉPHANIE GRAMMOND

Vous avez trois enfants. Votre conjoint s'occupe de la famille et n'a aucun revenu. Bingo! Le budget Flaherty est pour vous. Il vous réserve une économie d'impôt de près de 1140 $. C'est dire que votre facture d'impôt fédéral fondra de plus de 40 % si vous gagnez un salaire de 40 000 $.

Le gouvernement Harper ne s'en cache pas. Il a choisi de privilégier les familles, plutôt que de réduire la TPS. La réduction de 1 % de la taxe sur les produits et services avait été l'un des gros morceaux de son premier budget.

Une autre baisse de 1 % était sur sa table à dessin. Mais les experts ne se plaignent pas qu'elle soit tombée dans la corbeille. « C'était une mesure régressive », a commenté Clément Gignac, stratège en chef à la Financière Banque Nationale.

« Nous avions plusieurs options en vue d'alléger l'impôt sur le revenu des particuliers dans le présent budget. Nous avons fait notre choix. Nous avons choisi d'aider les familles qui travaillent fort », a déclaré le ministre des Finances, Jim Flaherty.

Juste avec le nouveau crédit d'impôt pour enfants, les parents récolteront plus de la moitié des 2,7 milliards d'économies d'impôts annuelles promises aux particuliers.

À partir de 2007, tous les parents qui ont des enfants de moins de 18 ans obtiendront un crédit qui correspondra à un montant de base de 2000 $ multiplié par le taux d'imposition le plus bas, soit 15,5 %. L'économie maximale s'élèvera donc à 310 $ pour un enfant, à 620 $ pour deux, à 930 $ pour trois...

Le gouvernement Harper ne s'en cache pas. Il a choisi de privilégier les familles, plutôt que de réduire la TPS.

Les parents à faibles revenus qui ne paient aucun impôt, n'auront pas droit au crédit, étant donné qu'il n'est pas « remboursable ». Mais 90 % des familles qui paient de l'impôt, soit environ trois millions, recevront le crédit maximal.

Ces montants s'ajoutent à la somme de 1200 $ par année, par enfant d'âge préscolaire, accordée l'année dernière lors du premier budget conservateur, pour aider les familles à couvrir les frais de garde.

Crédit pour le conjoint

Le ministre Flaherty a aussi choisi de hausser le montant pour conjoint à charge, une mesure qui représente 270 millions. Cette modification ajoutera 209 $ dans les poches des couples dont l'un des conjoints ne gagne aucun revenu.

La mesure profitera à environ 1,8 million de couples. Les trois quarts de l'allègement fiscal seront accordés à des contribuables qui gagnent moins de 75 000 $.

À l'heure actuelle, les contribuables qui vivent avec un conjoint (ou un enfant ou un parent âgé) peuvent réclamer un montant de 7581 $. À un taux de 15,5 %, cela génère une économie d'impôt de 1175 $.

À partir de 2007, ce montant passera à 8929 $, soit le même niveau que le montant personnel de base, c'est-à-dire le montant que chaque contribuable peut gagner sans avoir à payer d'impôt.

« En ayant le même seuil, on améliore l'intégration fiscale entre les conjoints », a commenté Stéphane Leblanc, fiscaliste associé au cabinet Ernst & Young.

Le mur de l'aide social

Le budget conservateur donnera aussi un coup de main au moins nantis.

« Au Canada, trop de gens se sentent prisonniers de l'aide sociale. Une mère monoparentale ayant un enfant et qui accepte un emploi peu rémunéré risque de perdre près de 80 % sur chaque dollar gagné », déplore M. Flaherty.

Cette femme perd toutes sortes d'avantages et de prestations fiscales, ce qui la décourage de réintégrer le marché du travail. C'est ce que l'on appelle le mur de l'aide sociale.

Pour le surmonter, le gouvernement investira une somme annuelle de 550 millions de dollars, dans le cadre de la nouvelle Prestation fiscale pour le revenu gagné.

Un célibataire à faible revenu aura droit à un montant maximal de 500 $. Ce montant diminuera graduellement lorsque son revenu excédera 9500 $. Il disparaît complètement à partir d'un revenu supérieur à 12 833 $, a calculé M. Leblanc.

Un couple qui gagne moins que 14 500 $ touchera le double, soit un maximum de 1000 $. Si ses revenus s'élèvent à plus de 21 167 $, la famille ne goûtera pas au nouveau crédit.

Ces remboursements d'impôt s'ajoutent à la prime au travail, instaurée l'an dernier par le gouvernement du Québec, qui vise aussi à l'insertion au marché du travail pour les gens à faibles revenus.

Quand on regarde notre tableau, on constate que les personnes à faibles revenus auront maintenant droit à des remboursements d'impôts substantiels. Par exemple, une mère seule aura droit à un remboursement de 500 $ au fédéral et de 2130 $ au provincial, pour un remboursement total de 2730 $.

Et cela ne tient pas compte de la prestation fiscale canadienne pour enfant et du nouveau programme de soutien aux enfants du Québec, qui apportent des milliers de dollars aux parents à faibles revenus.

VOS ÉCONOMIES D'IMPÔTS

L'impact des trois plus importantes mesures du budget Flaherty qui touchent les particuliers en 2007

	Revenu	CE QUE VOUS ÉCONOMISEREZ: Prestation pour revenu	Crédit pour enfants	Crédit pour conjoint	Économie totale	CE QUE VOUS PAIEREZ (Note : Les chiffes entre parenthèses signifient que les contribuables ont droit à un remboursement.): Impôt fédéral	Impôt provincial	Impôt total
CÉLIBATAIRE								
	9 500$	500$	0$	0$	**500**$	(500$)	(2 130$)	(2 630$)
	11 500$	200$	0$	0$	**200**$	(70$)	(403$)	(473$)
	12 850$	0$	0$	0$	**0**$	294$	(276$)	18$
CHEF DE FAMILLE MONOPARENTALE								
Un enfant								
	9 500$	500$	0$	0$	**500**$	(500$)	(2 130$)	(2 630$)
	11 500$	200$	0$	0$	**200**$	(200$)	(2 087$)	(2 287$)
	12 850$	0$	0$	0$	**0**$	0$	(1 960$)	(1 960$)
	30 000$	0$	310$	0$	**310**$	885$	2 423$	3 308$
	40 000$*	0$	310$	0$	**310**$	2 250$	4 679$	6 929$
Deux enfants								
	9 500$	500$	0$	0$	**500**$	(500$)	(2 130$)	(2 630$)
	11 500$	200$	0$	0$	**200**$	(200$)	(2 087$)	(2 287$)
	12 850$	0$	0$	0$	**0**$	0$	(1 960$)	(1 960$)
	30 000$	0$	620$	0$	**620**$	575$	2 423$	2 998$
	40 000$*	0$	620$	0$	**620**$	1 940$	4 679$	6 619$
COUPLE AVEC UN REVENU								
Un enfant								
	14 500$	1 000$	0$	0$	**1 000**$	(1 000$)	(2 725$)	(3 725$)
	21 200$	0$	310$	14$	**324**$	0$	(2 289$)	(2 289$)
	30 000$	0$	310$	209$	**519**$	1 145$	(667$)	478$
	40 000$*	0$	310$	209$	**519**$	2 235$	2 320$	4 555$
Deux enfants								
	14 500$	1 000$	0$	0$	**1 000**$	(1 000$)	(2 725$)	(3 725$)
	21 200$	0$	329$	0$	**329**$	0$	(2 289$)	(2 289$)
	30 000$	0$	620$	209$	**829**$	835$	(667$)	168$
	40 000$*	0$	620$	209$	**829**$	1 925$	2 320$	4 245$
COUPLE AVEC DEUX REVENUS								
Un enfant								
	25 000	0$	310$	0$	**310**$	194$	(1 959$)	(1 765$)
	30 000	0$	310$	0$	**310**$	798$	(875$)	(77$)
	40 000$*	0$	310$	0$	**310**$	2 010$	690$	2 700$
Deux enfants								
	25 000	0$	504$	0$	**504**$	0$	(1 959$)	(1 959$)
	30 000	0$	620$	0$	**620**$	488$	(875$)	(387$)
	40 000$*	0$	620$	0$	**620**$	1 700$	1 672$	3 372$

Notes : Le revenu correspond à du salaire ou un revenu d'entreprise.
Ne tient pas compte de la cotisation au régime d'assurance-médicaments du Québec.
La prestation fiscale pour revenu gagné est un crédit remboursable.

* Au delà du revenu de 40 000$, les crédits pour enfants et les économies sont les mêmes.

Source : Ernst & Young

L'épargne-études bonifiée

STÉPHANIE GRAMMOND

L'épargne en vue des études n'aura jamais été aussi payante. Québec a mis son grain de sel dans le budget du mois dernier, et Ottawa en a rajouté hier.

Présentement, les parents qui contribuent au Régime enregistré d'épargne-études (REEE) de leur enfant reçoivent du gouvernement fédéral une subvention équivalente à 20 % de leur contribution. La subvention maximale est de 400 $ par année, pour une contribution de 2000 $. Elle passera à 500 $ à partir de 2007.

Cette bonification s'ajoute à celle annoncée dans le récent budget provincial. Si le gouvernement Charest est réélu, les parents qui verseront 2000 $ dans un REEE obtiendront aussi une subvention provinciale de 200 $ par année, par enfant.

Ainsi, les parents pourront bénéficier de subventions combinées s'élevant jusqu'à 700 $ par année, par enfant.

Retard à rattraper

Pour ceux qui ont du retard à rattraper, Ottawa ajoute une autre nouveauté : la contribution annuelle ne sera plus plafonnée. Présentement, les parents ne peuvent investir plus de 4000 $ par an, par enfant, dans le REEE. Désormais, ils pourront injecter jusqu'à 50 000 $, soit le plafond de contribution cumulative.

Les parents pourront ainsi profiter de la croissance de leur investissement à l'abri de l'impôt dans le REEE. Mais ils perdront une partie des subventions, car le gouvernement fédéral ne versera jamais plus que 1000 $ par année (l'équivalent de la subvention de l'année courante et d'une année de retard).

Crédit d'impôt pour les transports en commun

Les acheteurs de laissez-passer mensuels de transport en commun peuvent réclamer un crédit d'impôt fédéral depuis le 1er juillet 2006. Or, plusieurs sociétés de transport ont introduit des cartes de paiement électroniques, ou s'apprêtent à le faire. Comme le détenteur l'utilise pour régler chaque trajet séparément, ce mode de paiement n'est pas admissible au crédit. Le budget Flaherty étend le crédit d'impôt aux cartes électroniques, à condition qu'elles servent à acquitter au moins 32 parcours (aller simple) à l'intérieur d'une période de 31 jours. La mesure s'applique aux cartes de paiement délivrées après 2006. Certains transporteurs offrent aussi des laissez-passer hebdomadaires, qui ne sont pas admissibles au crédit d'impôt, mais qui le deviennent avec le budget.

Régime enregistré d'épargne-invalidité

Le budget Flaherty introduit un nouveau Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) afin d'aider les parents à assurer la sécurité financière à long terme d'un enfant gravement handicapé. Le nouveau régime s'inspire assez largement du Régime enregistré d'épargne-études. Les cotisations à un REEI ne seront pas déductibles. En revanche, le rendement sur le placement s'accumule à l'abri de l'impôt. On pourra cotiser jusqu'à 200 000 $ au profit du bénéficiaire, et le montant annuel des cotisations ne sera soumis à aucune limite. Le gouvernement fournira une aide additionnelle aux épargnants. Si le revenu familial est inférieur à 74 357 $, la subvention atteindra 300 % de la cotisation au REEI, jusqu'à concurrence de 500 $, et 200 % de la tranche suivante de 1000 $. Si le revenu est supérieur à ce montant, la subvention équivaut à 100 % de la cotisation jusqu'à concurrence de 1000 $.

BUDGET FLAHERTY

Un fonds national pour les PPP

Cet argent financerait les grands projets d'infrastructure

PHILIPPE MERCURE

Le gouvernement Harper consacrera un fonds national pour financer les grands projets d'infrastructure des partenariats public-privé.

Le « Bureau fédéral des PPP » recevra 5 millions en 2007-2008 et le même montant en 2008-2009. « Le Canada aspire à devenir un chef de file des partenariats public-privé », annonce d'emblée le gouvernement Harper, qui cite les exemples du Royaume-Uni et de l'Australie dans son plan budgétaire dévoilé hier.

« Les partenariats public-privé peuvent contribuer à accélérer la réalisation des projets d'infrastructure, et ce, à un coût moindre pour les contribuables », peut-on lire plus loin. On espère que le nouveau fonds assumera jusqu'à 25 % du coût des projets réalisés en PPP.

Le gouvernement Harper a par ailleurs annoncé hier qu'il injectera 16 milliards d'argent frais dans les infrastructures. De ce montant, la moitié sera versée aux municipalités par le maintien du Fonds de la taxe sur l'essence. Déjà promis jusqu'à 2009-2010, le programme se prolonge de quatre années supplémentaires à raison de 2 milliards par année.

Le gouvernement injecte aussi 6 milliards d'argent frais dans le nouveau Fonds Chantiers Canada consacré à rendre les ports et les postes frontaliers plus efficaces. Le gros de l'argent ira à l'implantation, déjà annoncée, d'un nouveau passage frontalier dans le corridor Windsor-Detroit, la principale artère commerciale entre le Canada et les États-Unis. Pour « profiter des débouchés économiques de l'Asie », on augmente aussi le budget de l'Initiative de la porte et du corridor de l'Asie-Pacifique.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Selon le premier ministre Stephen Harper, « les partenariats public-privé (notamment en ce qui concerne les réseaux routiers) peuvent contribuer à accélérer la réalisation des projets d'infrastructure, et ce, à un coût moindre pour les contribuables. »-

Chaque province et territoire, peu importe sa taille et sa population, recevra également 25 millions de dollars supplémentaires chaque année pour améliorer ses infrastructures – ports, réseau routier, infrastructures liées au commerce – pour un coût total de 2,3 milliards sur sept ans pour le fédéral. Le prolongement de l'autoroute 30, près de Montréal, figure dans la liste des principaux engagements fédéraux récents en matière d'infrastructure.

Réaction mitigée des municipalités

ÉRIC CLÉMENT

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Ville de Montréal ont accueilli mi-figue mi-raisin la présentation du budget fédéral, hier, estimant que bien peu de nouveautés les concernant figuraient au menu financier 2007 concocté par le ministre Jim Flaherty.

Robert Coulombe, premier vice-président de l'UMQ, estime que les mesures annoncées sont encourageantes mais insuffisantes. « On voulait que l'on poursuive les efforts dans les infrastructures, dit-il. On aura 300 millions par an au Québec. C'est insuffisant, car on a un déficit d'infrastructures municipales de 18 milliards. Il aurait fallu 500 millions par année. Par contre, le transfert de la taxe sur l'essence est prolongé de quatre ans, soit deux milliards pour les villes. C'est encourageant. »

Mais le maire Gérald Tremblay est bien déçu à ce propos. Il aurait aimé qu'Ottawa pérennise les revenus émanant de cette taxe afin qu'elle représente un revenu assuré à long terme. D'autant que le plan canadien de transport en commun qu'il appelait de ses vœux avec d'autres maires canadiens brillait par son absence hier à Ottawa.

Le transfert en matière d'infrastructures augmentera de 16,3 milliards de dollars en sept ans pour les 10 provinces canadiennes. Un Fonds Chantiers Canada de 8,8 milliards appuiera des investissements dans les infrastructures de transport en commun et des projets municipaux à petite échelle, comme des installations pour les loisirs et la culture. Mais aucune nouvelle particulière pour Montréal, hier.

Toutefois, Isabelle Hudon, présidente de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, voit dans le budget canadien des raisons d'espérer. « Le déploiement de nouvelles sommes pour les infrastructures constitue un point prometteur de ce budget, dit-elle. L'enjeu sera maintenant d'assurer à la région métropolitaine un accès rapide à ces fonds. »

mercedes-benz.ca/classeb

CLASSE B

MENSUALITÉ	ACOMPTE
319 $*	3 140 $*
360 $*	1 540 $*
400 $*	0 $*

À 4,5 % BASÉ SUR UN BAIL DE 39 MOIS

C280 Édition AVANTGARDE

PDSF À PARTIR DE 43 500 $† | 415 $† PAR MOIS AVEC ACOMPTE DE 4 350 $ | À 4,25 %† BASÉ SUR UN BAIL DE 39 MOIS

- Toit ouvrant coulissant, en verre
- Système audio ambiophonique harman/kardon® LOGIC7®
- Jantes de 17 po en alliage d'aluminium à 7 bras à rainure
- Traction intégrale 4MATIC^MC en permanence disponible†

R350

PDSF À PARTIR DE 62 900 $† | 669 $† PAR MOIS AVEC ACOMPTE DE 6 440 $ | À 3,9 %† BASÉ SUR UN BAIL DE 36 MOIS

- Ample espace pour six
- Traction intégrale 4MATIC^MC en permanence
- Transmission automatique à 7 rapports 7G-TRONIC
- Système de divertissement pour les passagers arrière, en option

L'ÉVÉNEMENT « LE PRINTEMPS SOUS UNE BONNE ÉTOILE »

PAS DE PREMIÈRE NI DE DEUXIÈME MENSUALITÉ POUR LA NOUVELLE CLASSE B

L'Événement « Le printemps sous une bonne étoile » a commencé, vous donnant la chance de profiter de superbes offres valables pour une variété de nouveaux véhicules. Pendant une durée limitée, ne payez ni de première ni de deuxième mensualité pour la nouvelle Classe B et la E280 4MATIC^MC de prochaine génération. Bénéficiez de presque 6 000 $ d'équipement supplémentaire sans frais en optant pour une C280 Édition AVANTGARDE. Ou procurez-vous une Classe R six places à partir de seulement 669 $ par mois. Passez faire un essai routier dès aujourd'hui chez un concessionnaire Mercedes-Benz.

Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(866) 405-4444

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(866) 368-3585

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(866) 734-1111

3468685A 3469331

FINANCEMENT OFFERT PAR Services financiers Mercedes-Benz

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2007. *Offre de location-bail basée sur une B200 neuve, disponible uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. 319 $/360 $/400 $ par mois pendant 39 mois. Acompte ou reprise équivalente de 3 140 $/1 540 $/0 $ plus dépôt de garantie de 350 $/400 $/500 $ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. Première et deuxième mensualités non exigées (jusqu'à concurrence de 800 $). PDSF à partir de 31 400 $. Taux de location annuel de 4,5 %. Obligation totale : 14 943 $/14 860 $/14 800 $. Kilométrage limité à 18 000 km/an (0,20 $/km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 795 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, ainsi que taxes et frais RRPMR en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. †Offre de location-bail basée sur une C280 AVANTGARDE/R350 neuve, disponible uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. 415 $/669 $ par mois pendant 39/36 mois. Acompte ou reprise équivalente de 4 350 $/6 440 $ plus première mensualité, dépôt de garantie de 500 $/800 $ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 43 500 $/62 900 $. Taux de location annuel de 4,25 %/3,9 %. Obligation totale : 20 535 $/30 524 $. Kilométrage limité à 18 000 km/an (0,20 $/0,25 $ par km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 795 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation et d'assurance, ainsi que taxes et frais RRPMR en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. B200 TURBO avec Ensemble Sport optionnel, C280 et R350 montrées. Offre pouvant changer sans préavis et ne pouvant être combinée à aucune autre offre.

800 millions de plus en éducation

PHILIPPE MERCURE

OTTAWA — Dès 2008-2009, le gouvernement Harper compte remettre aux provinces en éducation 800 millions d'argent frais pour renflouer les universités, soit une augmentation de 33 % des transferts.

Puisque cet argent est distribué en fonction de la population des provinces, le Québec ramassera grosso modo le quart du magot. C'est donc 200 millions supplémentaires qui atterriront chaque année dans les coffres du ministère de l'Éducation du Québec, quel qu'il soit, dès 2008-2009. Le montant sera bonifié de 3 % par année. En tout, le gouvernement Harper fait donc bondir ses transferts en éducation postsecondaire de 2,4 à 3,2 milliards entre 2007-2008 et 2008-2009.

« Nous investissons pour former la main-d'œuvre la plus scolarisée, la plus qualifiée et la plus souple au monde », affirme le gouvernement Harper dans son plan budgétaire dévoilé hier.

Parallèlement à l'argent envoyé aux provinces, le gouvernement fédéral propose aussi ses propres initiatives en matière d'éducation. La plus importante est l'instauration d'un nouveau programme de formation pour les travailleurs, qui verra le jour en 2008-2009. Administré par les provinces, il coûtera 500 millions d'argent frais chaque année au gouvernement fédéral. Il vise une catégorie de gens oubliés par les mesures actuelles : ceux qui n'ont pas droit aux formations liées à l'assurance emploi. « Tous les Canadiens ayant besoin de formation pourront l'obtenir », promet le gouvernement dans les documents dévoilés hier.

Ottawa a également ciblé sept centres de recherche ayant atteint le statut de « chefs de file mondiaux bien connus », auxquels il s'engage à « verser immédiatement des fonds ». Au Québec, l'Institut neurologique de Montréal de l'Université McGill et l'Institut national d'optique de Québec figurent parmi la liste des heureux élus qui recevront, conjointement, 105 millions en 2007-2008. « Le Canada a besoin d'un plus grand nombre de centres de recherche et de commercialisation de calibre mondial », affirme le gouvernement, qui consacrera 350 millions sur trois ans aux centres d'excellence.

Le budget des Bourses d'études supérieures du Canada est aussi augmenté. Elles permettent actuellement à 4000 étudiants d'entreprendre des études supérieures; on veut faire passer le chiffre à 5000 étudiants. Cette mesure coûtera 35 millions pour les deux prochaines années, 27 millions par année ensuite.

Les trois organismes qui accordent les subventions aux chercheurs et aux étudiants voient leurs ressources augmenter de 85 millions de dollars par année, une hausse d'un peu plus de 5 %.

Parmi les autres mesures, soulignons que Génome Québec obtient 100 millions supplémentaires et que CANARIE, une société à but non lucratif qui gère un réseau visant à relier les universités et les centres de recherche canadiens, voit aussi son budget significativement augmenté. Les programmes visant à accroître les compétences et l'emploi chez les autochtones sont bonifiés de 105 millions. Les étudiants étrangers sont également ciblés : 2 millions pour une campagne de marketing internationale visant à les attirer chez nous, et 34 millions pour les aider à rester en accélérant leur passage vers la résidence permanente.

On promet aussi 510 millions à la Fondation canadienne de l'innovation pour moderniser les infrastructures de recherche des centres et des universités, mais on comprend qu'il faudra attendre : l'argent commencera à arriver, à hauteur de 70 millions, en 2008-2009.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le gouvernement Harper fait donc bondir ses transferts en éducation postsecondaire de 2,4 à 3,2 milliards entre 2007-2008 et 2008-2009.

L'ARGENT FRAIS EN ÉDUCATION

Trois gros morceaux :

> 800 millions de plus par année aux provinces à partir de 2008-2009 (le Québec en récoltera le quart) ;

> 500 millions par année pour la formation liée au marché du travail à partir de 2008-2009 ;

> 350 millions en trois ans pour les centres d'excellence.

Et une série de plus petits morceaux, dont 85 millions par année pour les organismes subventionnaires, 100 millions pour Génome Canada et 35 millions en trois ans pour les étudiants aux cycles supérieurs.

« Jean Charest a échoué », disent les étudiants

MARIE ALLARD

La déception était grande hier chez les étudiants, à l'annonce d'un budget fédéral qui n'offre rien en éducation postsecondaire avant 2008-2009. « Jean Charest a clairement échoué », a dénoncé Christian Bélair, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec.

« Il a répété sur toutes les tribunes qu'il fallait 2,2 milliards en transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire, mais il n'y a rien la première année et seulement 800 millions en 2008, a poursuivi le leader étudiant. C'est en deçà des rumeurs et des attentes. »

Le dégel des droits de scolarité, proposé par le Parti libéral du Québec, doit maintenant être annulé, selon M. Bélair. « M. Charest a dit que comme tout le monde fait sa part, les étudiants devaient la faire aussi, a-t-il rappelé. Comme le fédéral ne fait pas sa part, il est bien mal placé pour aller piger dans les poches des étudiants. »

« Comme le fédéral ne fait pas sa part, M. Charest est bien mal placé pour aller piger dans les poches des étudiants. »

Le ton était plus positif à la Fédération des cégeps. « Hier on n'avait rien, maintenant on a 800 millions pour 2007-2008, a souligné Gaétan Boucher, président de la Fédération. C'est un progrès significatif. » Les cégeps toucheront environ 80 millions de cette somme. Pour un cégep de taille moyenne comme celui de Saint-Jérôme, cela signifie 1,6 million supplémentaire par an. Pour un gros cégep comme celui du Vieux-Montréal, cela donne 2,4 millions de plus par an.

Les profs de cégep n'étaient pas du même avis. « On est bien loin du compte », a estimé Ronald Cameron, président de la Fédération nationale des enseignants de cégep. Même grogne à la Centrale des syndicats du Québec, où l'on a jugé que c'était « trop peu, trop tard ».

« Reste à savoir si ce gouvernement sera toujours en poste l'année prochaine pour pouvoir mettre en œuvre ces faibles transferts de 800 millions », a ajouté Étienne Hudon-Gagnon, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec. Il a, par ailleurs, demandé à Jean Charest de s'engager à « accorder une partie des sommes obtenues en péréquation pour l'éducation postsecondaire ».

Les revenus augmentent, la dette fond

HÉLÈNE BARIL

Grâce aux pétrodollars, les surplus se sont accumulés dans les coffres d'Ottawa, qui peut se permettre un doublé : rembourser la dette et réduire les impôts.

La colonne des revenus s'est même embellie depuis la dernière mise à jour du gouvernement, en novembre dernier. Ottawa prévoyait alors des surplus de 7,2 milliards pour l'exercice qui se termine à la fin du mois, mais ce sont finalement 14,1 milliards qui se sont accumulés.

Les deux tiers de cette cagnotte, soit 9,2 milliards, serviront à réduire la dette, qui fond lentement mais sûrement.

La dette fédérale représente maintenant 32,8 % du PIB, comparativement au sommet de 68,4 % atteint en 1995-1996. L'objectif du gouvernement conservateur, qui est de réduire la dette à moins de 30 % du PIB d'ici deux ans et à 25 % du PIB d'ici 2012-2013, apparaît donc réalisable.

À mesure que la dette baissera, le gouvernement fédéral s'engage à réduire les impôts d'un montant équivalent aux intérêts épargnés.

Boom pétrolier

Selon Clément Gignac, économiste en chef à la Financière Banque Nationale, il ne fait aucun doute que la situation financière enviable du gouvernement fédéral s'explique d'abord par le boom pétrolier de l'Ouest. « Pour chaque dollar de revenus, on estime que 15 cents proviennent directement et indirectement du secteur pétrolier », dit-il.

Avec cet argent, le ministre Flaherty a pu en donner à tout le monde, soit aux contribuables et aux provinces en plus de s'occuper de la dette. « C'est un budget fédéraliste, un vrai, qui redistribue les revenus, commente l'économiste. On n'avait pas vu ça depuis longtemps. »

À moyen terme, le ministre prévoit que la route continuera d'être belle. La croissance économique, qui sera de 2,3 % en 2007, devrait s'améliorer légèrement en 2008 pour atteindre 2,9 %.

Le chômage demeurera bas, à 6,3 % en 2007, et l'inflation restera maîtrisée, à 1,5 % cette année et 2 % l'an prochain.

Il s'agit de projections prudentes, précise Clément Gignac, parce qu'elles se basent sur les prévisions du secteur privé. La seule chose qui pourrait déranger les plans du ministre Flaherty, c'est une récession aux États-Unis, affirme-t-il.

À la Financière Banque Nationale, la probabilité qu'une récession frappe l'économie américaine est évaluée à 40 %. « Nous sommes parmi les plus pessimistes », souligne toutefois Clément Gignac.

L'autre inconnue, c'est le prix du pétrole. S'il devait baisser beaucoup, les revenus d'Ottawa diminueraient aussi. Si le brut devait au contraire s'apprécier beaucoup, le dollar augmenterait et les entreprises exportatrices en subiraient les conséquences négatives.

Jim Flaherty, pour sa part, espère le meilleur : que l'impact de l'appréciation du dollar s'estompera et que la croissance de la demande américaine se raffermira.

QUAND ON SE COMPARE...

Le Canada affichera un surplus budgétaire de 9,2 milliards pour l'exercice 2006-2007, alors que les États-Unis s'attendent à un déficit de 427 milliards US. En 2006, le Canada a été le seul pays du G7 à dégager des surplus, et la situation sera probablement identique en 2007 et en 2008, prévoit l'OCDE.

26 MARS 2007
ÉLECTIONS GÉNÉRALES

DERNIÈRE CHANCE POUR VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE
RÉVISION SPÉCIALE : 14 AU 22 MARS à 14 h

1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)
www.electionsquebec.qc.ca

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Parce qu'un vote, ça compte

3469808A
3469815

L'ENSEIGNE**MENT !**

Plus de 75 % des profs ne croient pas que les élèves réussissent mieux à l'école depuis l'implantation de la réforme[1]

La majorité des parents et des profs affirment que :

97 %[2]	des Québécois trouvent important que le bulletin rende compte des connaissances de base de chaque matière
63 %	préfèrent une note en pourcentage et **69 %** veulent la moyenne de groupe dans le bulletin
67 %	sont d'accord pour qu'on rétablisse l'échec dans le bulletin si l'élève n'atteint pas un certain seuil.
81 %	sont d'accord de rétablir le redoublement si un élève n'atteint pas un certain seuil
59 %	sont en désaccord d'intégrer tous les élèves en difficulté en classe régulière

1. Sondage de la table de pilotage, juin 2006
2. Sondage SOM-FAE, 12 mars 2007

57 % des Québécois s'opposent à la réforme

La réforme scolaire doit s'arrêter pour être corrigée !

- il faut prioriser la transmission des connaissances
- il faut réhabiliter l'évaluation des connaissances
- il faut changer le bulletin...

Les politiciens refusent d'écouter les profs, les parents et la population

VISITEZ LE

www.stoppons laréforme.qc.ca

SI L'ÉDUCATION EST IMPORTANTE POUR VOUS, PARLEZ-EN AUX CANDIDATES ET CANDIDATS AUX ÉLECTIONS

FAE
FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT

3470979A

BUDGET FLAHERTY

Ottawa s'attaque à l'audace fiscale des entreprises

FRANCIS VAILLES

OTTAWA — Le gouvernement fédéral veut mettre un frein aux stratégies fiscales audacieuses qu'utilisent certaines entreprises à l'international.

D'abord, le ministre des Finances, James Flaherty, augmente les moyens financiers des vérificateurs du fisc. Les fonds versés à Revenu Canada sont majorés de 65 millions de dollars sur deux ans. Une des cibles : le revenu de sources étrangères et les opérations transfrontalières.

« Les cas complexes d'évitement fiscal d'envergure internationale recevront une attention particulière », est-il écrit dans le budget, qui fait notamment allusion aux prix de transfert entre sociétés affiliées.

Rappelons que c'est pour des questions de prix de transfert que Revenu Canada a récemment réclamé 2 milliards d'impôts à la pharmaceutique Merck Frosst. Selon des informations mises au jour par *La Presse Affaires,* la multinationale a utilisé un paradis fiscal pour réduire ses impôts sur le médicament Singulair.

L'argent du budget Flaherty pour Revenu Canada servira également à traquer les contribuables canadiens qui utilisent abusivement des abris fiscaux ou qui présentent des demandes de remboursement de TPS injustifiées.

Ottawa ferme également la porte à un stratagème utilisé par diverses entreprises et multinationales pour réduire leur facture d'impôts. Désormais, les intérêts que paient les entreprises canadiennes pour financer leurs sociétés étrangères affiliées ne seront plus déductibles.

Habituellement, lorsqu'une dépense est déductible, le revenu qu'il permet de créer est imposable. Or, dans le cas de filiales internationales, non seulement les intérêts étaient déductibles, mais les dividendes rapatriés au pays étaient souvent non imposables. Ottawa ne permet donc plus la déductibilité des intérêts.

Cette mesure fera grincer des dents. Selon le fiscaliste Stéphane Leblanc, de Ernst & Young, certaines structures de financement internationales étaient tout à fait légitimes et aidaient nos entreprises à s'implanter à l'étranger.

Selon M. Leblanc, une entreprise aura désormais davantage intérêt à se financer à l'extérieur pour ses activités étrangères. Ottawa estime que cette abrogation lui rapportera 10 millions en 2007-2008 et 40 millions en 2008-2009.

Par ailleurs, une autre mesure touche la fiscalité internationale, mais ne vise pas les délinquants fiscaux. En vertu de conventions fiscales avec les États-Unis, chacun des deux pays prélève, à la source, un montant d'impôts de 10 % sur les intérêts gagnés chez eux par des résidents de l'autre pays. L'impôt est retenu au moment du versement des intérêts. Cette retenue sera abolie.

Les deux pays ont en effet conclu une entente de principe à cet égard. Du point de vue fiscal, le Canada est perdant. Jim Flaherty estime que ce changement coûtera 70 millions de dollars en 2007-2008 et 180 millions en 2008-2009. Par contre, cette facture fiscale sera compensée par la baisse du coût de financement pour nos entreprises, estime le ministère des Finances.

Plus d'argent en aide, mais moins de pays

MARIE TISON

OTTAWA — Le gouvernement conservateur augmentera son aide internationale, mais il réduira le nombre de pays qui en bénéficieront.

« Nous ajouterons près de 900 millions de dollars sur deux ans à notre budget d'aide internationale, ce qui est conforme à notre engagement de doubler l'aide internationale d'ici 2010-2011 », a déclaré le ministre des Finances, James Flaherty, dans son discours sur le budget hier.

En 2001-2002, le budget alloué à l'aide internationale s'établissait à 2,45 milliards. Il devrait atteindre 4,1 milliards en 2007-2008 et 5 milliards en 2010-2011.

Le gouvernement conservateur a cependant insisté sur l'importance de rendre l'aide internationale canadienne plus efficace. Il entend atteindre ce but en la ciblant davantage, c'est-à-dire en réduisant le nombre de pays qui en bénéficieront.

« Le Canada est au nombre des pays donateurs les plus disparates, a fait savoir le gouvernement dans un document publié en marge du budget hier. À l'heure actuelle, l'aide qu'il fournit est répartie entre des programmes de soutien direct dans 77 pays. Chaque fois que nous décidons d'aider un nouveau pays, nous ajoutons au montant de nos frais généraux et réduisons les sommes que reçoivent effectivement les gens qui sont dans le besoin. »

Le gouvernement conservateur entend également réduire les frais d'administration liés à l'aide internationale. « Nous déploierons un plus grand nombre d'employés sur le terrain afin d'y être plus présents et de faire de meilleurs choix. »

Le gouvernement conservateur entend enfin soumettre son programme d'aide internationale à une évaluation indépendante.

Un baume pour les combattants

MARIE TISON

OTTAWA — Ottawa accélérera ses investissements dans la défense et soignera davantage ses anciens combattants.

« Notre histoire montre que nous excellons à protéger les autres lorsque nos Forces armées sont solides et que nos soldats reçoivent un soutien, lorsque nos soldats peuvent compter sur le gouvernement autant que le gouvernement peut compter sur eux », a déclaré le ministre des Finances, James Flaherty, dans son discours.

Ottawa devait investir 725 millions de dollars dans la défense en 2007-2008. Il en investira plutôt 900 millions, soit 175 millions de plus. Il s'agit en fait d'une accélération du plan quinquennal de la défense du gouvernement. Les 175 millions supplémentaires étaient en effet prévus pour 2009-2010. Pendant les trois prochaines années, les Forces canadiennes recevront 3,1 milliards, comme il était prévu au plan quinquennal.

Le gouvernement conservateur n'a annoncé aucune nouvelle dépense en équipement militaire. En mai dernier, les conservateurs avaient déposé une véritable liste d'épicerie de plusieurs milliards de dollars, qui comprenait des avions de transport, des hélicoptères, des navires de soutien et des camions. Les coûts de ces équipements seront répartis sur leur durée de vie. Le budget de la défense des prochaines années ne comprend donc qu'une fraction des coûts totaux.

Si le ministre Flaherty n'a annoncé aucune nouvelle dépense en quincaillerie, il a promis plusieurs investissements dans la santé et le bien-être des anciens combattants.

Les anciens combattants et les combattants actuels pourront ainsi bénéficier de 89 millions additionnels en 2007-2008.

SUBARU

DU JAMAIS VU CHEZ SUBARU
AVEC LA GRANDE VENTE PRINTANIÈRE

L'ÉVÉNEMENT BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS DE SUBARU MD

0 $ comptant
0 $ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

PRIX DE LOCATION 379 $ * +
taxes en sus

FAITES VOTRE CHOIX
Disponible pour ces 3 modèles

TAUX DE LOCATION 1,9 % /48 mois

LEGACY 2.5i berline 2007

TAUX DE LOCATION 1,9 % /48 mois

LEGACY 2.5i familiale 2007

TAUX DE LOCATION 2,9 % /48 mois

FORESTER 2.5X 2007

Collez à la route avec le légendaire système à traction intégrale symétrique à prise constante de Subaru. **www.subaru.ca**

SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE DES-MONTS

CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY

CARREFOUR SUBARU AUTO
SAINTE-ROSE, LAVAL

LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG

SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES

SUBARU RIVE-SUD
GREENFIELD PARK

SUBARU SAINT-JÉRÔME
SAINT-JERÔME

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE

SUBARU DES SOURCES
DOLLARD DES ORMEAUX

JOHN SCOTTI SUBARU
SAINT-LEONARD

SUBARU AUTO CENTRE
MONTREAL

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE

SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

Traction intégrale

SUBARU

3467439A

* Pour le modèle Legacy 2.5i berline 2007 5 vitesses (7A1UL), Legacy 2.5i familiale 2007 5 vitesses (7B1UL) et Forester 2.5X 2007 5 vitesses (7J1XO) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 0 $. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 510,49 $ (taxes incluses). Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 Km par année, 15 ¢ du Km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. + Le prix de location est applicable sur les modèles mentionnés ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 31 mars 2007.

BUDGET FLAHERTY

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

André Boisclair croit que les Québécois ne verront pas comme une contradiction que des souverainistes appuient un budget conservateur.

Boisclair appuie un budget « incomplet et insuffisant »

MALORIE BEAUCHEMIN

Même s'il juge que le règlement du déséquilibre fiscal du budget Flaherty est « incomplet et insuffisant », le chef du Parti québécois s'est dit d'accord, hier, avec la décision « responsable et pragmatique » du Bloc québécois d'appuyer cet exercice financier.

« Il y a un pas de fait, mais c'est un pas insuffisant. On est bien loin du compte, loin d'un règlement définitif, loin de transferts fiscaux, a souligné André Boisclair lors d'un point de presse extraordinaire. Il y a un règlement monétaire dans lequel les conservateurs ont mis n'importe quoi. »

L'essence même du déséquilibre fiscal n'est pas réglée, selon le chef péquiste. Pour cela, il faudrait que le Québec ait accès à des sources de revenus stables par des transferts de points d'impôt.

« Du côté de l'éducation postsecondaire, nous sommes particulièrement déçus. On réclamait 1,1 milliard, et ce qu'on a sur la table, c'est 400 millions », a dit M. Boisclair. Le chef péquiste est aussi en désaccord avec la formule de péréquation, qui ne tient compte que de 50 % des revenus des ressources naturelles.

« C'est de l'argent qui appartient aux Québécois. Il y a du monde dans les hôpitaux, des jeunes dans les écoles qui ont besoin de cet argent-là. »

Malgré tout, le chef du PQ affirme qu'il « n'y a pas une feuille de papier » entre sa position et celle du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qui a annoncé son appui à l'exercice financier.

« M. Duceppe et moi jugeons que cet exercice ne règle pas le problème là où ça fait mal, a-t-il affirmé. Je pense que son appui au budget est une position responsable et pragmatique. Je l'appuie entièrement dans sa démarche. »

M. Boisclair estime que les Québécois ne verront pas de contradiction dans le fait qu'un parti souverainiste appuie un budget fédéral conservateur. « On accepte de prendre l'argent qui est sur la table et on continue le combat, a-t-il affirmé. C'est de l'argent qui appartient aux Québécois. Il y a du monde dans les hôpitaux, des jeunes dans les écoles qui ont besoin de cet argent-là. »

Alors que M. Duceppe avait affirmé plus tôt que le budget répondait à 80 % de l'objectif de règlement du déséquilibre fiscal, M. Boisclair a été incapable de chiffrer la part d'objectif atteinte. « Ça dépend sur quelle période on se réfère », a-t-il répondu.

À 0$, le Chocolate^MD est irrésistible.

Accompagné d'un forfait Parlez beaucoup, c'est exquis.

LG Chocolate 0$* (avec une entente de service de 3 ans)

LG Chocolate 0$* (avec une entente de service de 3 ans)

DOUBLEZ vos minutes et parlez sans compter.

Forfaits	Tarif mensuel	Doublez vos minutes	Minutes d'appel la nuit et le week-end	Appels entre abonnés TELUS
Parlez beaucoup 25	25 $†	100 minutes + 100 minutes EN PRIME	1 000‡	Illimités**
Parlez beaucoup 30	30 $†	150 minutes + 150 minutes EN PRIME	Illimitées‡	Illimités**
Parlez beaucoup 40	40 $†	350 minutes + 350 minutes EN PRIME	Illimitées‡	Illimités**

...et plus.

TELUS le futur est simple^MD

Pliez bagage et emportez votre numéro. Visitez lebonheur.ca ou composez le 1-866-264-2966.

3466015A

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Les Jardins Dorval
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1
Instant Page
1682, av. Mont-Royal Est
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

LaSalle
Cellulaire Plus
7575, boul. Newman

Saint-Laurent
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand
2400, boul. du Faubourg
(dans le Home Depot)

Lachenaie
aut. 40/aut. 640

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche
Méga-centre Mascouche
117, Montée Masson

Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

Sorel
Promenades de Sorel

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire Plus
559, boul. Laurier

Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc

Candiac
D2 Technologie Inc.
69, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

FUTURE SHOP · BUREAU EN GROS · BEST BUY · Dumoulin · BRAULT & MARTINEAU · WAL-MART · Zellers

Offre valable jusqu'au 31 mars 2007 avec nouvelles mises en service seulement au Québec et en Ontario. *Prix net en vigueur à la signature d'une entente de service de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS. †Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel, les frais pour les services payables à l'usage, les frais mensuels d'accès au réseau et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 évolué sont en sus. ‡L'offre d'appels la nuit et le week-end comprend les appels locaux en semaine du lundi au jeudi de 21 h à 7 h et le week-end du vendredi 21 h au lundi 7 h. **Les appels illimités entre abonnés TELUS comprennent les appels locaux entre abonnés SCP, Payez & Parlez, Mike et Amp'd de TELUS. © 2007 TELUS.

Dumont salue de « bonnes nouvelles »

HUGO DE GRANDPRÉ

Jean Charest est un « naufragé qui s'accroche à une bouée de sauvetage » et André Boisclair se retrouve « les culottes à terre ». C'est ainsi que Mario Dumont a comparé ses deux adversaires, après le dépôt du budget Flaherty qui réserve quelques milliards au Québec en pleine campagne électorale.

Le chef de l'ADQ s'est dit satisfait des gains réalisés par le Québec, qui récoltera 2,3 milliards dès cette année pour régler le déséquilibre fiscal. Pour éviter que cette annonce n'entraîne une vague de sympathie libérale, M. Dumont a répété avec insistance que le gouvernement Charest n'a aucun mérite à s'attribuer.

« C'est un dossier que tous les partis politiques et d'autres intervenants de la société québécoise ont monté, développé, appuyé pendant plusieurs années au Québec », a commencé par dire M. Dumont.

M. Dumont a répété avec insistance que le gouvernement Charest n'a aucun mérite à s'attribuer dans ce budget.

« Le tournant de ce dossier-là, c'est en décembre, durant la campagne électorale, lorsque Stephen Harper, dans un discours, a reconnu l'existence du déséquilibre fiscal – il était le premier chef fédéral à le faire – et qu'il a été élu premier ministre », a-t-il ajouté.

Selon Mario Dumont, le budget démontre aussi, plus que jamais, le « peu de pertinence » du Parti québécois. « La stratégie du PQ à six mois des élections était basée sur deux choses : pas de reconnaissance de la nation, pas de règlement du déséquilibre fiscal, les grosses chicanes. (...) Le PQ les culottes aux genoux... C'est exactement ce qui se produit aujourd'hui avec André Boisclair », a-t-il lancé.

Le chef adéquiste a par ailleurs clairement indiqué que les revendications à l'endroit d'Ottawa ne sont pas terminées. Il entend notamment faire rouvrir la Constitution afin d'encadrer le pouvoir fédéral de dépenser.

Le chef de l'ADQ a également qualifié de « bonnes nouvelles » plusieurs autres mesures du budget, comme le crédit d'impôt de 2000 $ destiné aux parents d'enfants de moins de 18 ans et l'aide aux bénéficiaires d'aide sociale pour reprendre le travail.

M. Dumont présentera aujourd'hui son cadre financier. Il a refusé de le divulguer depuis le début de la campagne, arguant que le budget fédéral aurait de toute manière changé la donne.

Charest jubile et s'approprie une victoire

TOMMY CHOUINARD

PHOTO RYAN REMIORZ, PRESSE CANADIENNE

« Il y a là une démonstration que notre gouvernement, en assumant du leadership dans la fédération canadienne », obtient des résultats, a dit hier Jean Charest.

C'est d'un pas assuré, le sourire fendu jusqu'aux oreilles, que Jean Charest s'est présenté devant la presse après le dépôt du budget fédéral, hier. Le budget Flaherty ne résout pas totalement le déséquilibre fiscal, comme le prétend Ottawa, mais il marque « un très grand progrès », estime le premier ministre.

Jean Charest a vite fait de s'approprier tout le crédit des gains réalisés par le Québec. « C'est une belle victoire pour le leadership du Québec. Il y a là une démonstration que notre gouvernement en assumant du leadership dans la fédération canadienne » obtient des résultats, a-t-il affirmé.

Cette année, Ottawa versera à Québec un peu plus de 2,2 milliards de plus qu'en 2006-2007. Les transferts fédéraux passent de 10,95 milliards en 2006-2007 à 13,18 milliards de dollars en 2007-08. « C'est une augmentation de 18,8 % en une seule année », a noté Jean Charest.

De ces 2,2 milliards, un peu moins de un milliard constitue de l'argent frais qui n'avait pas déjà été annoncé par Ottawa et prévu dans le budget Audet. Jean Charest a refusé de préciser dès maintenant comment serait dépensé ce milliard au cours d'un éventuel second mandat.

Contrairement aux conservateurs, Jean Charest estime toutefois qu'« il y a encore du travail à faire » pour résoudre le déséquilibre fiscal.

S'il salue la nouvelle formule de péréquation adoptée par Ottawa, M. Charest juge en effet insuffisants les efforts annoncés pour le financement de l'enseignement postsecondaire. Le budget Flaherty ne prévoit aucune hausse des transferts en cette matière pour l'année en cours, et l'augmentation prévue pour l'an prochain s'élève à environ 200 millions de dollars pour le Québec. Ce correctif est bien en deçà des 550 millions annuels que réclame Jean Charest.

Le budget Flaherty ne propose pas de limiter le pouvoir fédéral de dépenser, mais plutôt de poursuivre les discussions pour y arriver. S'il est réélu, Jean Charest entend faire de cette question sa « première priorité » dans ses relations avec Ottawa. Cependant, il ne réclame pas un amendement constitutionnel.

Jean Charest considère que son parti est responsable de cette « victoire » sur le déséquilibre fiscal, ignorant les efforts déployés dans le passé par Bernard Landry. Le budget Flaherty prouve à ses yeux que le fédéralisme canadien est « flexible ».

L'ÉVÉNEMENT
LE GRAND VIRAGE BLEU
HYUNDAI
0 %
FINANCEMENT À L'ACHAT sur modèles sélectionnés.

ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LE GRAND VIRAGE ?

HYUNDAI Va de l'avant MC

(MODÈLE ACCENT GS 3 PORTES MONTRÉ)

PARTEZ SANS PAYER LES 3 PREMIÈRES MENSUALITÉS !

3 MENSUALITÉS GRATUITES À LA LOCATION D'UNE ACCENT*

L'ACCENT GS 2007
Transmission manuelle

LOCATION À PARTIR DE 149 $ par mois/60 mois — PDSF : 13 495 $

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	165 $/60 mois
960 $	149 $/60 mois

LES 3 PREMIÈRES MENSUALITÉS À LA LOCATION SERONT DÉFRAYÉES JUSQU'À UN MAXIMUM DE 750 $, TAXES INCLUSES.*

LE TUCSON GL 2007
Transmission manuelle

LOCATION À PARTIR DE 199 $ par mois/48 mois — PDSF : 21 195 $

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	277 $/48 mois
3 500 $	199 $/48 mois

(MODÈLE TUCSON GLS MONTRÉ)

(MODÈLE ELANTRA GLS MONTRÉ)

L'ELANTRA GL 2007
Transmission manuelle

LOCATION À PARTIR DE 169 $ par mois/60 mois — PDSF : 15 595 $

COMPTANT	MENSUALITÉ
0 $	189 $/60 mois
1 100 $	169 $/60 mois

GARANTIE 5 ANS
5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée†
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS **

hyundaicanada.com

3465963A

PDSF des modèles annoncés des ACCENT GS/TUCSON GL/ELANTRA GL 2007 de 13 495 $/21 195 $/15 595 $. Frais de livraison et de destination (1 345 $/1 545 $/1 345 $), d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Les frais de livraison et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs ACCENT GS/TUCSON GL/ELANTRA GL 2007, taux d'intérêt annuel de financement à la location de 1,01 %/3,24 %/2,83 % pour 60/48/60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Mensualités de 149 $/165 $ pour l'ACCENT GS 2007 avec comptant de 960 $/0 $. Obligation totale à la location de 9 900 $/9 900. *L'offre des 3 mensualités gratuites est pour une durée limitée et s'applique à tous les véhicules ACCENT 3 PORTES ET BERLINES ACCENT 4 PORTES 2007 en stock du 13 mars au 2 avril 2007. Cette offre s'applique aux véhicules livrés en location faisant partie de l'inventaire du concessionnaire. Les 3 premières mensualités à la location seront défrayées jusqu'à un maximum de 750 $, taxes incluses. La différence du total des mensualités gratuites excédant la limite, le comptant exigé, le cas échéant, les frais de livraison et de destination (1 345 $), d'acquisition à la location (350 $), d'immatriculation, d'assurances, d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec) sont payables au moment de la livraison. Cette offre peut être modifiée sans avis préalable. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails. Mensualités de 199 $/277 $ pour le TUCSON GL 2007 avec comptant de 3 500 $/0 $. Obligation totale à la location de 13 052 $/13 296 $. Mensualités de 169 $/189 $ pour l'ELANTRA GL 2007 avec comptant de 1 100 $/0 $. Obligation totale à la location de 11 240 $/11 340 $. Frais de livraison et de destination (1 345 $/1 545 $/1 345 $), d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec), d'assurance et d'immatriculation en sus des offres de location. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Taux annuel de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai de 0 %/0 %/0 % jusqu'à 36/36/36 mois pour tous les véhicules neufs ACCENT GS/TUCSON GL/ELANTRA GL 2007. Exemple de financement : 15 000 $ à un taux annuel de 0 % équivaut à des mensualités de 416,67 $/312,50 $/250,00 $/208,33 $ pour 36/48/60/72 mois. Coût de prêt de 0,00 $ pour une obligation totale de 15 000 $. **Certaines conditions peuvent s'appliquer pour le Programme de rabais aux diplômés. Voir le concessionnaire pour les détails. †La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp., et sont utilisés sous licence. Toutes les offres sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2007 et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voir le concessionnaire pour les détails.

ÉLECTIONS 2007

L'Australie a imité le Canada, affirme Charest

PRESSE CANADIENNE

L'Australie a fait son entrée hier dans la campagne électorale québécoise. Le chef libéral Jean Charest a cité l'exemple de ce pays pour illustrer l'importance du Conseil de la fédération canadienne, créé le 5 décembre 2003.

Dans un discours prononcé devant la Chambre de commerce de Laval, avant de connaître le contenu du budget fédéral, M. Charest a raconté que les premiers ministres des six États de l'Australie avaient eux aussi créé, en juillet dernier, un Conseil de la fédération semblable à celui du Canada. «Ils étaient en visite à Montréal il y a un an et sont venus rencontrer leurs vis-à-vis canadiens pour en parler », a expliqué le chef libéral. « Au Canada, ce Conseil nous a permis de faire avancer les intérêts du Québec », a lancé M. Charest. Un des résultats « tangibles » a été la hausse des transferts de 11 % en provenance du fédéral.

Profitez de la double remise en argent grâce à la nouvelle carte *Visa TD Canada Trust Or Élite®**

Tout le monde adore recevoir une remise en argent, et la doubler, c'est encore mieux. En ce moment, si vous demandez une carte *Visa* Or Élite avant le 25 mai 2007, vous doublerez votre remise en argent jusqu'à la fin du mois de juillet 2007[1]. Il s'agit d'une remise de 2 % sur vos achats réglés au moyen de votre nouvelle carte. Et en plus des multiples façons dont vous pouvez utiliser votre remise, vous recevrez également une adhésion GRATUITE au Club auto TD de luxe[2] (d'une valeur de plus de 72 $ par année) avec votre carte. Découvrez tous les avantages de la carte *Visa* Or Élite assortie d'une remise en argent illimitée, et commencez à doubler vos remises en argent dès aujourd'hui!

TD Canada Trust

**DOUBLEZ VOTRE REMISE EN ARGENT.
PRÉSENTEZ UNE DEMANDE AVANT LE 25 MAI 2007.**

Composez le 1-866-827-0460, passez à une succursale de TD Canada Trust ou rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/remisecomptant

3466501A

[1] La demande de carte doit être approuvée au plus tard le 25 mai 2007. L'offre peut être modifiée, prolongée ou retirée n'importe quand sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. L'offre ne s'applique qu'aux nouveaux comptes *Visa* TD Canada Trust Or Élite. Jusqu'au 31 juillet 2007 inclusivement, vous obtenez une remise de 2 %, au lieu de l'offre standard de 1 %, sur vos achats nets portés à votre compte. Les remises en argent sont obtenues sur les achats, moins les remboursements, les remises et autres crédits semblables; sont exclus les frais, les avances de fonds (y compris les chèques *Visa* TD Canada Trust et les transferts de soldes), les frais d'intérêt et les services offerts en option. Pour obtenir les modalités standards de la remise en argent de 1 %, veuillez passer à une succursale de TD Canada Trust ou rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/francais/visatd/agreements.jsp, sous la rubrique « Modalités de la remise de 1 % en argent » du Contrat du titulaire de carte *Visa* TD Canada Trust Or Élite.
[2] Offerte par Sykes Canada Corporation. © Banque du Canada – Les images des billets de banque sont utilisées et modifiées avec la permission du titulaire. *Visa International Service Association/Utilisée sous licence. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

LA CAMPAGNE EN DIRECT

DANS L'AUTOCAR

En entrevue hier matin sur les ondes de Radio Énergie, le chef du Parti québécois s'est prêté au jeu de l'interrogatoire. « Bière ou vin? » lui a demandé l'animateur Martin Cloutier. « Vin », a répondu André Boisclair. « RDS ou RDI? » RDI! « Jeux vidéo ou jeux de société? » « Jeux vidéo », a répondu sans hésiter le chef péquiste. Puis, soulevant l'hilarité des animateurs de Radio Énergie, il a avoué être un amateur de *Splinter Cell*, série de jeux très populaires, produite par Ubisoft à Montréal. Basés sur les romans de Tom Clancy, les jeux sont du type « thriller » et l'action met en vedette le super espion Sam Fisher. « Je vais vous faire une confession, a ensuite dit M. Boisclair, ça me détend et j'ai un Xbox dans mon autobus. »
— Malorie Beauchemin

ILS ONT DIT... SUR LE BUDGET

« Ce système (fédéral) est suffisamment flexible pour changer et s'adapter à nos besoins. Nous avons des résultats si nous faisons connaître les buts qu'on veut atteindre et qu'on agit avec détermination. »
— Jean Charest

« Il y a de l'argent sur la table, cet argent appartient aux Québécois et cet argent doit servir au développement des services publics auxquels les Québécois ont droit. (...) Je pense que M. Duceppe, dans les circonstances, fait un choix responsable et pragmatique et je l'appuie. »
— André Boisclair

« C'est réglé largement, je pense. S'il y a un téléroman, ça conclut un épisode (...). Il y aura toujours des discussions d'équilibre fiscal. »
— Mario Dumont

À LIRE DANS NOS PAGES

L'ANALYSE DE DENIS LESSARD
EN PAGE **A19**

À LIRE SUR CYBERPRESSE

Lisez les blogues de nos journalistes sur www.cyberpresse.ca/elections

LES CHEFS AUJOURD'HUI

ANDRÉ BOISCLAIR **PQ**
Laval, Montréal, Gatineau

JEAN CHAREST **PLQ**
Montréal, Longueuil, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

MARIO DUMONT **ADQ**
Québec, Bellechasse, Lévis

LE POIDS MÉDIA

LE POIDS DE LA CAMPAGNE DANS LES MÉDIAS HIER

LES CHEFS

Jean Charest	35 %
Mario Dumont	34 %
André Boisclair	26 %
Autres	5 %

LES ENJEUX

Budget fédéral	31 %
Abolition des conseils d'agglomération	8 %
Cadre financier de l'ADQ	7 %
Débat constitutionnel	7 %

Influence communication calcule l'espace médiatique occupé par les chefs de parti parmi les nouvelles portant sur la campagne électorale et diffusées au Québec. Le pourcentage d'espace médiatique occupé par les enjeux est quant à lui mesuré sur l'ensemble des nouvelles diffusées au Québec.

Source : Influence communication www.influencecommunication.ca

Un gouvernement de l'ADQ serait « une catastrophe »

La présidente de la CSN exhorte ses membres à réfléchir à leur vote

KATIA GAGNON

Le vent de l'Action démocratique souffle tellement fort qu'il commence à inquiéter sérieusement les syndicats. L'élection de l'ADQ serait « une catastrophe », prévient la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, qui conjure ses membres « d'y penser à deux et trois fois » avant de donner leur vote à Mario Dumont.

Après qu'une coalition représentant les travailleurs de la fonction publique eut qualifié dimanche la possible élection d'un gouvernement adéquiste de « danger réel », la présidente de l'une des plus grandes centrales syndicales du Québec, la CSN, sort à son tour de sa neutralité pour réagir à la montée de l'ADQ.

« Quand on regarde froidement les politiques de l'ADQ, ce serait bien pire que Jean Charest » déclare Claudette Carbonneau, lors d'une entrevue à *La Presse*. Ce serait une véritable catastrophe pour le Québec. »

L'ADQ fait des gains dans plusieurs milieux, constate la présidente de la CSN, qui dit essayer de comprendre le phénomène. « Je ne crois pas que la population québécoise vire à droite. C'est un vote de protestation. » Mais cette envie de donner un coup de pied dans la baraque est très, très forte, reconnaît M^me^ Carbonneau.

À tel point que même les syndiqués ne restent pas insensibles aux charmes de Mario Dumont. « La CSN est assez représentative de l'ensemble du Québec. Je suis absolument certaine que j'ai des membres adéquistes. Probablement dans une proportion un peu moindre, je l'espère, que dans les sondages. »

À une semaine du vote, la présidente a un message pour ces membres qui seraient tentés par l'ADQ. « Pensez-y à deux et à trois fois avant de voter pour Mario Dumont. On n'élit pas un gouvernement sur un coup de tête. C'est engageant. Ces gens-là vont prendre des décisions qui vont engager l'avenir. »

« Quand on regarde froidement les politiques de l'ADQ, ce serait bien pire que Jean Charest. Ce serait une véritable catastrophe pour le Québec. »

Contrairement à la campagne de 2003, où les syndicats s'étaient mobilisés pour contrer l'Action démocratique, les centrales ont cette fois été prises au dépourvu par la montée en flèche du parti de Mario Dumont. Jusqu'à maintenant, la CSN avait préféré rester neutre dans la campagne, tandis que la FTQ a mollement appuyé le Parti québécois.

Mais dimanche, inquiets de ce qu'ils lisent dans les sondages, une coalition syndicale formée de la CSQ, de la Fédération des infirmières et des syndicats des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement a clairement exhorté la population à ne pas appuyer l'ADQ.

Ces syndicats soulignent qu'ils n'ont même pas eu d'accusé de réception lorsqu'ils ont demandé à rencontrer le chef de l'ADQ. « Le silence de M. Dumont nous en dit plus long que tous ses discours sur le type de relations qu'il souhaite entretenir avec les employés de l'État », ont-ils dénoncé. Eux aussi avaient leur message pour les électeurs : « le résultat de cette élection pourrait changer le visage de la société québécoise ».

Également, à l'Association québécoise des centres de la petite enfance, on juge sévèrement l'ADQ. La proposition de verser 100 $ par semaine aux familles qui n'utilisent pas les services de garde, « bien qu'alléchante, ne correspond pas aux besoins des familles. Elle comporte des dangers importants et manque totalement de rigueur », estime le directeur général de l'AQCPE, Jean Robitaille.

1 000 $ D'ACCESSOIRES SANS FRAIS

POUR UN CAMION À VOTRE IMAGE.

FORD F-150 XTR 4X4 SUPERCREW

388 $/mois

Location 36 mois*
Mise de fonds de 2 900 $
Dépôt de sécurité de 0 $
Frais de transport et de préparation inclus

UN DUR DE DUR

1 000 $ d'accessoires gratuits***

Choisissez parmi un vaste choix d'accessoires jusqu'à concurrence de 1 000 $:

Marchepieds tubulaires chromés

Déflecteurs de glaces latérales

Embout d'échappement chromé

Rallonge de plateau à claire-voie

Et plus encore...

D'autres modèles à équiper au max.

FORD RANGER SPORT 4X2

269 $/mois

À l'achat
Terme de 60 mois
Frais de transport de 1 150 $
0 % de taux de financement**

FORD F-250 et F-350 Super Duty

0 %

de taux de financement à l'achat**

www.ford.ca

Ford

Bien pensé

3463767A

750 $ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photos à titre indicatif seulement. * F-150 : Première mensualité et mise de fonds exigées à la livraison. Des frais de 0,12 $ le km après 60 000 km et d'autres conditions s'appliquent. ** F-250 et F-350 : Frais de transport de 1 250 $ (2007) et de 1 300 $ (2008). 0 % de taux de financement à l'achat de tout modèle Super Duty 2007 neuf pendant 60 mois et 0,9 % de taux de financement à l'achat de tout modèle Super Duty 2008 pendant 36 mois (sauf châssis-cabine). Ranger : prix de vente de 16 140 $ + frais de transport de 1 150 $, soit un montant total à la signature du contrat de 17 290 $ à un taux annuel de 0 %, ce qui correspond à des versements mensuels de 269 $ pour un terme de 60 mois si vous acquittez les frais de transport de 1 150 $ à la signature. Les frais de crédit étant de 0 $, l'engagement total sera donc de 17 290 $. *** Achetez ou louez un Ford F-150, un Série F Super Duty 2007 ou 2008 (sauf châssis-cabine) ou un Ranger 2007 neuf en stock, pour livraison le 23 avril 2007 ou avant et obtenez un crédit de 1 000 $ applicable à l'achat d'accessoires Ford sélectionnés, installés chez votre concessionnaire Ford. Les taxes applicables s'il y a lieu sont en sus. Les concessionnaires Ford ne gardent pas nécessairement tous les accessoires en stock. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre concessionnaire Ford peut louer ou vendre moins cher. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

3463765A

ÉLECTIONS 2007

LISTES ÉLECTORALES

Les *snowbirds* s'inscrivent en masse

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Le Parti libéral du Québec a réussi à faire inscrire un grand nombre de *snowbirds* pour le vote par correspondance. Un total de 8858 électeurs québécois installés en Floride ont en effet été inscrits sur la liste des électeurs hors Québec. Ils ont jusqu'au 26 mars à 20 h pour retourner au Directeur général des élections du Québec (DGE) le bulletin de vote que ce dernier leur a fait parvenir par la poste.

Le PLQ avait désigné un responsable, le député de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon, pour mener une vaste opération d'inscription des personnes âgées installées en Floride pour la saison hivernale. La loi permet en effet à ces citoyens de voter à condition qu'ils soient inscrits sur la liste des électeurs hors Québec.

Ces personnes sont généralement des retraités dont les affinités avec le Parti libéral sont très grandes.

Selon les chiffres disponibles auprès du DGE, 9355 Québécois temporairement installés aux États-Unis pourront transmettre leur vote pour le scrutin de lundi prochain, dont 8858 installés en Floride.

Au total, 11 494 Québécois installés à l'étranger pourront voter le 26 mars. Outre ceux installés aux États-Unis, il faut inclure 988 Québécois installés temporairement en Europe, dont 498 en France et 115 en Espagne, 367 dans les autres provinces du Canada, 146 en Afrique, 96 en Asie et 83 en Amérique du Sud.

« L'opération a très bien réussi. Cela a surpris bien du monde qu'on en fasse inscrire autant », a confié le député Chagnon à la Presse Canadienne.

Les gens devaient être inscrits sur le registre des électeurs hors Québec avant le 7 mars dernier pour recevoir par la poste un bulletin de vote en provenance du DGE. Il leur revient de transmettre ce bulletin au DGE avant la fermeture des boîtes de scrutin, le 26 mars.

Le bulletin est comptabilisé dans les résultats de la circonscription d'où provient cet électeur hors Québec.

À cet égard, c'est de la circonscription de Louis-Hébert (arrondissement Sainte-Foy à Québec) que provient le plus grand nombre d'électeurs inscrits hors Québec, soit 362. Suivent ensuite 328 inscrits dans Bertrand (Laurentides), 316 dans Jean-Talon (haute-ville de Québec) 216 dans Lapinière (Brossard, sur la Rive-Sud), 192 dans Charlesbourg (arrondissement de Québec) et 162 dans Sherbrooke, circonscription où le premier ministre Jean Charest est candidat.

Ces votes d'électeurs hors Québec peuvent avoir un impact déterminant sur les résultats dans une circonscription où la lutte est serrée.

En 2003, la liste des électeurs hors Québec comprenait 5500 noms.

Par ailleurs, malgré tous les efforts du DGE, aucun parmi les centaines de soldats québécois envoyés en Afghanistan, n'est inscrit à ce registre des électeurs hors Québec.

Le DGE avait pourtant mené des efforts auprès du ministère de la Défense nationale, mais l'opération a été un échec total.

Il était impossible hier de parler au lieutenant-colonel Randall C. Smith, identifié par le bureau du DGE comme le responsable au sein des forces armées canadiennes de l'inscription électorale des soldats québécois.

ÉLECTO-CHOCS

Dumont évite les questions

Devant l'Institut économique de Montréal (IEDM) hier midi, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, n'a pas répondu aux questions concernant son cadre financier, qu'il compte présenter aujourd'hui. Interrogé, entre autres, sur la manière dont il entend réduire le fardeau fiscal des Québécois, il a plutôt fourni des pistes de réponses. « Sur la question des cibles, vous vous doutez bien que vous aurez la réponse dans le cadre financier de demain. ». Or, selon l'ancien ministre libéral de la Santé, Claude Castonguay, qui était présent, il n'y a pas là matière à condamner la formation. « Ce n'est qu'après avoir pris connaissance du budget fédéral que les trois vont être en mesure de dire comment ils vont équilibrer leurs promesses ». L'économiste en chef de l'IEDM, Marcel Boyer, a opiné dans le même sens en précisant que les partis n'ont présenté jusqu'à maintenant que des engagements électoraux.
Hugo de Grandpré

Vote par anticipation : c'est encourageant

Les changements au vote par anticipation pour augmenter la participation ont porté leurs fruits jusqu'à maintenant. Dimanche, 5,52 % des électeurs ont exercé leur droit de vote. En 2003, seulement 3 % des électeurs s'étaient déplacés à la première journée du vote par anticipation. Cette fois-ci, le vote par anticipation est ouvert à tous et les heures ont été prolongées. Le vote s'est d'ailleurs poursuivi pour une deuxième journée hier. Les règles du vote par anticipation ont changé cette année dans le but de stimuler le taux de participation. Celui-ci a atteint un creux de 70 % aux élections générales de 2003. Le directeur général des élections souhaite un taux de participation total de 75 à 78 % pour le scrutin du 26 mars prochain.
Sébastien Rodrigue

Les partis qui clouaient des pancartes

Dans la circonscription d'Ungava, le Parti québécois et le Parti libéral ont défié les lois électorales pour fixer leurs pancartes. Les affiches ont été installées sur des arbres et avec des clous, ce qui est contraire à la loi électorale. L'organisation du candidat du Parti québécois, Luc Ferland, a installé ses affiches sur des arbres dans les environs de Chibougamau. La candidate libérale, Aline Sauvageau, a utilisé la même technique.
Sébastien Rodrigue

Forte attention médiatique

La campagne électorale québécoise a battu des records d'attention médiatique, selon la firme Influence communication. Durant la semaine du débat des chefs, près de 13,5 % de toute l'actualité a porté sur la campagne électorale. À titre de comparaison, la fusillade du collège Dawson avait atteint un taux de près de 11,5 % sur une semaine. La dernière campagne électorale fédérale a plafonné à un peu moins de 8,5 %. Le 11 septembre bat toutefois tous les records en matière d'attention médiatique avec 21 % sur une semaine. En temps normal, le poids médias moyen d'une campagne est de 5 %.
Sébastien Rodrigue

Les Verts veulent plus de parcs

Montréal fait piètre figure comparé à la plupart des villes canadiennes qui comptent près de 10 % d'espaces verts : seulement 3 % du territoire de la ville est consacré aux parcs ou aux aires boisées. Le Parti vert de Scott McKay croit que ce n'est vraiment pas assez. « Un vote pour le Parti vert est un vote pour protéger nos espaces verts », a-t-il indiqué. « Plusieurs de nos bois et parcs sont en danger comme le boisé Angell. Il faut remédier à cette situation pour donner à nos citoyens autre chose que du béton. »
Katia Gagnon

PRÉCISION

Dans un article paru dans notre édition de dimanche en page A3, nous avons écrit que le député Pierre Paradis a servi sous quatre premiers ministres libéraux, dont Claude Ryan. Il aurait fallu plutôt dire quatre chefs du PLQ, puisque M. Ryan n'a jamais été premier ministre du Québec. Nos excuses.

ÉLECTIONS 2007

La sondeuse de sondages

Pour Claire Durand, chercheuse, plusieurs mythes électoraux ne sont que... des mythes.

DENIS LESSARD

ANALYSE

QUÉBEC — Tout le monde semble convaincu qu'une faible participation aux élections du 26 mars sera nécessairement une mauvaise nouvelle pour le Parti québécois. On tient aussi pour acquis, sans nuances, le nombre des sièges obtenus en 2003.

« Ces mythes m'énervent », lance Claire Durand qui, depuis des années à l'Université de Montréal, « sonde les sondages ». De son œil de « méthodologue », elle vérifie si les enquêtes d'opinion dont les médias font leurs choux gras en période électorale sont faites selon les règles de l'art.

Pour terrasser quelques impressions reçues, la chercheuse a pris le temps de refaire ces fameuses listes que les organisateurs des partis gardent précieusement dans leur poche. Ils ne montrent jamais ces palmarès des circonscriptions – elles décourageraient bien des aspirants candidats.

Les victoires, comme les défaites, sont courtes bien souvent. Cette circonscription peinte en bleu en 2003, devrait être plus foncée, et cette autre, un gain libéral, mériterait d'être rose plutôt que rouge.

Car c'est une chose d'établir le pourcentage que pourrait obtenir un parti dans l'urne le soir des élections; c'en est une autre de prédire comment ce chiffre se distribuera dans les circonscriptions.

C'est d'ailleurs pourquoi les sondeurs ont toujours rappelé que le PLQ avait besoin d'une demi-douzaine de points d'avance, pour l'emporter – une partie importante de ses partisans sont concentrés dans l'ouest de Montréal.

Pour chacun des trois principaux partis, M^me^ Durand a établi, circonscription par circonscription, l'ordre des « victoires » attendues le soir du 26, sur la base du vote exprimé en 2003 – la liste que les apparatchiks gardent dans leur petite poche.

Bien sûr, des courses à trois peuvent toujours brouiller les cartes. La montée de l'ADQ dans une circonscription péquiste peut, tout à coup, ouvrir la voie à un élu libéral. C'est ainsi que les libéraux soutiennent avoir des chances dans Nicolet ou dans Berthier. Dans Roberval ou Lévis, les libéraux ont été élus en 2003 grâce à une bonne performance de l'ADQ.

Premier constat, les libéraux peuvent compter sur plus de 35 circonscriptions où, en 2003, ils ont gagné avec une avance d'au moins 20 % des voix sur leur plus proche adversaire, montre le manuel Durand.

Les victoires du PQ sont moins fortes. Dans 25 des 45 circonscriptions les plus péquistes, il y a quatre ans, le gagnant avait moins de 10 % d'avance sur son plus proche adversaire.

L'ADQ, de son côté, est habituée aux courtes victoires, et plus encore aux défaites de justesse. En 2003, sur cinq élus, l'ADQ a gagné par plus de 10 % des voix seulement une fois. C'était dans Rivière-du-Loup grâce à Mario Dumont.

La théorie qui veut que plus la participation est faible, plus le PQ est en difficulté, est fausse, selon la spécialiste.

Comme tous les sondages montrent que l'ADQ aura plus de voix qu'en 2003 – elle avait alors recueilli 18 % des suffrages – la liste de M^me^ Durand montre très nettement là où l'ADQ a le plus de chances. C'était prévisible, la région de Québec s'y retrouve au complet. Mais en descendant la liste, on retrouve aussi Mirabel, René-Lévesque, Arthabaska, Saint-Maurice, Berthier, Rouyn-Noranda, Frontenac, Maskinongé.

Petits calculs intéressants : si l'ADQ parvient à faire élire ses candidats dans les 20 circonscriptions où elle a eu ses meilleurs scores en 2003, on risque de voir un gouvernement libéral minoritaire –12 de ces 20 circonscriptions appartiennent actuellement au PLQ, qui comptait 72 sièges lors de la dissolution de la Chambre.

Pour Claire Durand, quand on regarde qui l'a emporté de justesse en 2003, « on a l'impression qu'il y a une quarantaine de circonscriptions où les libéraux n'ont pas trop à s'inquiéter. Sauf dans la région de Québec, rouge en 2003, où l'on retrouve 14 des 20 « meilleurs comtés » adéquistes.

En revanche, partout ailleurs, les péquistes et les adéquistes sont, dans bien des cas, à se battre pour les mêmes sièges. « En 1973, le PQ et l'Union nationale étaient souvent dans les mêmes circonscriptions et Bourassa était passé entre les deux », se souvient-elle.

La faiblesse du PLQ chez les francophones est certes un élément défavorable, mais en 2003, cela ne l'a pas empêché de l'emporter. Il faut dire que Jean Charest avait manifestement remporté le débat télévisé, ce qui est loin d'être le cas cette année.

La théorie qui veut que plus la participation est faible plus le PQ est en difficulté, est un autre « mythe », selon la spécialiste. En apparence, cela semble pourtant évident. Les libéraux ont toujours grosso modo 1,7 million de votes dans les urnes depuis 1989. Ce score s'est vérifié en 1989, 1994, 1998 et 2003.

C'est le suffrage péquiste qui varie. Quand le PQ l'emporte, c'est qu'il a autant ou presque autant de voix que le PLQ. Quand il perd, c'est qu'il lui manque entre 400 000 et 500000 voix le soir du vote, ce qui entraîne la participation à la baisse. L'ADQ, pour sa part, a augmenté à chaque scrutin de 200000 voix son appui populaire.

Mais quand on scrute la participation circonscription par circonscription, on constate que c'est là où la participation a été la plus forte que le PQ a, plus souvent qu'à son tour, mordu la poussière.

Dans les 10 circonscriptions où on a voté le plus massivement, le PQ a perdu neuf fois. Et la tendance se confirme dans les 20 circonscriptions qui suivent au palmarès de la participation.

Inversement, dans les 30 endroits où la participation a été la plus faible, en 2003, le PQ a perdu un seul siège, passant de huit à sept.

Pour obtenir le palmarès Durand : www.webdepot.umontreal.ca/Usagers/durandc/MonDepotPublic/electionQc2007

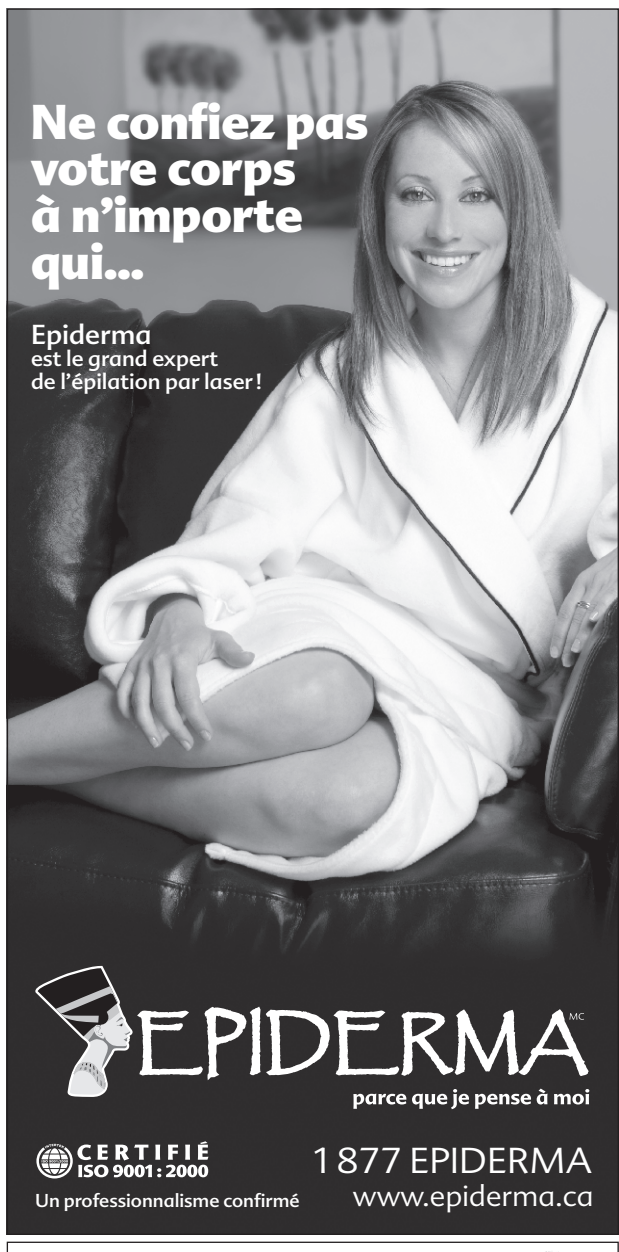

Pour l'épilation par laser, l'epidermabrasion^MC^ ou pour la crème des soins BIO...

BLAINVILLE : 31, boul. de la Seigneurie Est, bur. 205
GATINEAU : 365, boul. Gréber, bur. 101
GREENFIELD PARK : 4896, boul. Taschereau, bur. 280 (voisin du restaurant Bâton Rouge)
KIRKLAND : Place Grilli 3535, boul. Saint-Charles, bur. 404
LAVAL/CHOMEDEY : 1435, boul. Saint-Martin Ouest bur. 607 (angle McNamara)
LAVAL/STE-DOROTHÉE : 3, boul. Samson
MONTRÉAL : 999, de Maisonneuve Ouest (angle Metcalfe) Peel
MONTRÉAL : 255, Crémazie Est, bur. 80 (angle Henri-Julien) Crémazie
SAINT-HYACINTHE : 3070, boul. Laframboise, bur. 1300
SAINT-LÉONARD : 6359, boul. Jean-Talon Est, bur. 203 (angle Langelier)
SHERBROOKE : 2655, King Ouest, bur. 124 (près de l'Hôtel Delta)
TERREBONNE : 950, montée des Pionniers, bur. 390 (voisin de l'Hôpital Pierre LeGardeur)
TROIS-RIVIÈRES : 5195, boul. des Forges, bur. 104

3464292A 3464298

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

YARIS HATCHBACK CE 2007
159 $
PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 2 251 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
À L'ACHAT à partir de 13 800 $*
Ville : 6,9 L/100 km†
Route : 5,5 L/100 km†
VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES

PRIX 2007 ENERGUIDE
MEILLEUR VÉHICULE ÉCONERGÉTIQUE DANS LA CATÉGORIE SOUS-COMPACTE

1RE MENSUALITÉ GRATUITE À LA LOCATION* OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT**
+
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
SUR TOUS LES MODÈLES 2007

C'EST LE DÉBUT D'UNE BELLE HISTOIRE
ETIQUETTESROUGES.CA

YARIS BERLINE 2007
189 $
PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 612 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
À L'ACHAT à partir de 14 605 $*
Ville : 6,9 L/100 km†
Route : 5,5 L/100 km†
VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA PROGRAMME D'ACHAT POUR DIPLÔMÉS 1 000$ de remise**
ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.
Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. • Offres de location au détail valables sur les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) et Yaris berline 2007 (BT903M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles 2007 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois (terme de location de 60 mois pour les Yaris, Corolla et Matrix). Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois (Yaris, Corolla et Matrix moindre que 60 mois), un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois (terme de 60 mois pour les Yaris, Corolla et Matrix) sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 $ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Toyota 2007 neufs en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ (Yaris) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 2 220,61 $ pour la Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) et de 1 594,81 $ pour la Yaris berline 2007 (BT903M AA), taxes incluses. •• Remise à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (terme de 60 mois pour les Yaris, Corolla et Matrix), taxes incluses, applicable au financement à l'achat des modèles 2007 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Yaris Hatchback CE 2007 (JT923M AA) et Yaris berline 2007 (BT903M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 avril 2007. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.

TOYOTA faire toujours mieux

3466943A 3468424A

ACTUALITÉS

Nourriture mortelle pour chiens et chats

La compagnie Menu Foods rappelle l'équivalent du quart de sa production annuelle

MATHIEU PERREAULT

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Lynda Lefebvre s'affairait hier à retirer des tablettes la nourriture jugée dangereuse pour les chiens et les chats, à la boutique Animal Expert.

Une entreprise torontoise a rappelé en fin de semaine 60 millions de portions de nourriture pour chats et chiens, parce qu'elles pourraient contenir un ingrédient mortel. Aux États-Unis, un chien et neuf chats sont morts d'insuffisance rénale depuis quelques mois, après avoir mangé cette nourriture.

Les produits concernés sont vendus sous une vingtaine de marques différentes, dont Neutro, Iams et Eukaniba. Dans tous les cas, il s'agit de ragoûts et de viande en boîte, pas de nourriture sèche. On peut trouver une liste complète sur le site Internet de la compagnie Menu Foods.

Stéphanie, Montréalaise dans la trentaine, avait le cœur battant hier en consultant la liste. Son caniche de 8 mois mange du Neutro Ultra en croquettes sèches. Elle a été soulagée de constater que seul le Neutro Ultra en conserve était indiqué.

Au Centre d'animaux nature d'Anjou, la responsable de la nourriture pour chats et chiens, Anick Lussier, a vérifié hier matin avec ses fournisseurs que la nourriture sèche, qui forme 80 % de ses ventes, n'était pas touchée. « Finalement, je n'ai aucun des produits visés, dit M^me^ Lussier. La nourriture sèche est plus populaire parce que c'est ce que les animaux devraient manger. Les ragoûts, c'est bon comme gâterie ou pour les animaux malades, vieux ou qui ont perdu leurs dents. Comme ils contiennent 80 % d'eau, on paye beaucoup pour peu. »

Signe que le rappel n'a pas causé de crise dans le milieu des animaleries, le responsable des relations avec les médias de la chaîne Mondou, Jean-Charles Concas, n'en avait pas encore entendu parler, hier au milieu de l'après-midi. M. Concas a ensuite renvoyé *La Presse* à un porte-parole de la compagnie Eukaniba.

Au magasin Le réveil du maître, boulevard Saint-Laurent, qui se spécialiste dans la nourriture « holistique », l'affaire est vue comme une preuve supplémentaire de la mauvaise qualité des marques commerciales. « Certaines des marques visées sont considérées "premium", mais en fait, c'est du marketing, explique Jean-François Perri, de Réveil du maître. Il y a beaucoup de grains, des agents de conservation chimiques. Nous, nous ne vendons que des vraies protéines. »

Le problème vient justement d'un changement de fournisseur de gluten de blé, début décembre. Ce changement a coïncidé avec les informations sur des morts de chats et chiens. Menu Foods, qui a trois usines aux États-Unis et une au Canada, n'a pas pris de risque et a rappelé l'équivalent du quart de sa production annuelle. Le rappel coûtera une trentaine de millions de dollars. C'est une usine du Kansas qui a fabriqué la nourriture problématique.

Ce n'est pas la première fois qu'un rappel aussi important a lieu. Fin 2005, une vingtaine d'animaux étaient morts à cause d'un problème de contamination à l'aflatoxine, une molécule provenant d'un champignon du maïs. Depuis, les autorités médicales américaines (FDA) se sont mêlées du problème, et collaborent maintenant à l'enquête de Menu Foods. Au Canada, l'Agence d'inspection des aliments ne s'en occupe pas, parce qu'il ne s'agit pas d'alimentation humaine.

Pour en savoir plus :
www.menufoods.com

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du: 2007-03-19

Astro: Jour 28 - Mois FÉVRIER - Année 17 - Signe SAGITTAIRE

Banco: 04 06 12 16 23 26 29 30 33 37 / 38 42 48 50 52 58 60 62 64 68

La Quotidienne: 3 374 / 4 7028

Extra 3992015* *décomposable dans les deux sens

Extra GROS LOT DE 500 000 $!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM

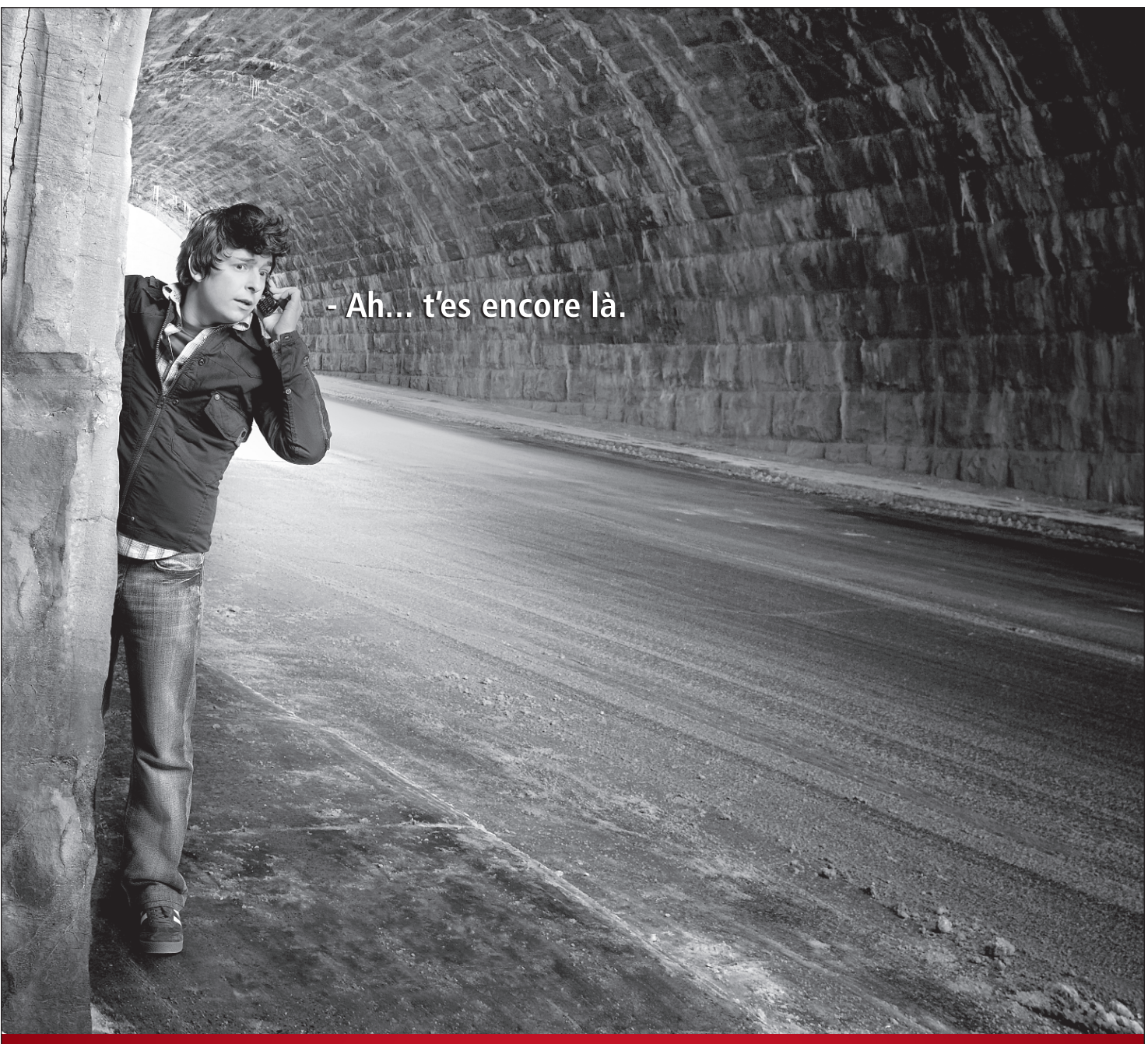

LE RÉSEAU LE PLUS FIABLE AU PAYS[1]

Le moins d'appels interrompus | La réception la plus claire et nette

Peu importe à qui vous parlez, nous veillons à ce que notre réseau soit le plus fiable possible. En fait, il a été démontré par une firme indépendante que nous avons le réseau avec le moins d'appels interrompus et la réception la plus claire et nette au pays. Alors, où que vous soyez, il est clair que notre réseau sans-fil ne vous laissera pas tomber.

OBTENEZ MAINTENANT TROIS MOIS D'APPELS LOCAUX ILLIMITÉS[2]
Pour en savoir plus, composez le 1-888-rogers2, visitez rogers.com/fiable ou rendez-vous chez nos distributeurs Rogers Sans-fil ou Rogers Plus.

ROGERS

[1] « Le réseau le plus fiable » fait référence aux résultats de tests menés par Rogers et une firme de recherches indépendante quant à la clarté des appels et aux appels interrompus dans la majorité des centres urbains au Canada, à l'intérieur de la zone de couverture de Rogers Sans-fil, et comparant le service de voix des principaux fournisseurs de service sans-fil. [2] Certaines conditions s'appliquent. MC Marques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2007

3461636A 3465739A

Les Brunchs des 400

Invité spécial à Laval

Le ministre de l'Environnement, ***l'honorable John Baird***, sera l'invité des Brunchs des 400 à l'hôtel Sheraton de Laval, le dimanche 1er avril à 10 h.

Dans le cadre d'une activité de financement pour les associations du Parti conservateur de Laval, le ministre Baird sera le premier conférencier de l'année d'une ***série de quatre ministres/conférenciers.*** Vous pouvez participer aux quatre événements en adhérant au groupe sélect des Brunchs des 400 par une contribution de 400 $ (crédit d'impôt à 75 %).

Pour information, contactez M. Claude Dionne, avant le 26 mars, au 450-967-7734 ou par courriel : dionne.claude@videotron.ca

3471004

Payé et autorisé par Claude Dionne, agent financier de Laval

Neuropathies Diabétiques?

Douleurs de Zona? Douleurs Neuropathiques Chroniques?

Neuragen®

Testé en clinique • Application topique • Résultats en quelques minutes • Amélioration chez plus de 70% des utilisateurs • Aucun effet secondaire • Peut être utilisé 2-4 fois par jour

3469636A

Neuragen est disponible dans plusieurs pharmacies et magasins de produits naturels.

Maintenant disponible chez PHARMAPRIX

Pour le magasin le plus proche appelez: (514) 737-0774
www.originbiomed.com/pages/francais.html

Origin BioMed

YMCA DU PARC

Adieu aux fenêtres givrées

ARIANE LACOURSIÈRE

Après avoir accepté de givrer les fenêtres d'une de ses salles d'entraînement pour ne pas froisser la communauté juive hassidique voisine, le YMCA du Parc fait marche arrière. Au cours des prochaines semaines, l'établissement remplacera ses controversées fenêtres par des vitres normales munies de stores.

La décision de fermer ou non ces stores reviendra aux personnes qui s'entraînent au YMCA. « Nous croyons que cette solution est viable pour tout le monde et est définitive », affirme le directeur du YMCA du Parc, Serge Saint-André.

« Nous croyons que cette solution est viable pour tout le monde et est définitive. »

En février dernier, deux firmes indépendantes ont sondé les membres du YMCA pour savoir s'ils étaient en faveur ou non des fenêtres givrées. Seulement 25 % des répondants ont appuyé la démarche. « L'installation de fenêtres claires avec des stores contrôlés par les usagers de la salle est vue par 72 % des répondants comme une solution assez ou très satisfaisante », dit M. Saint-André.

La proposition d'installer des vitres translucides sans stores n'a été retenue que par 20 % des répondants. Serge Saint-André et son équipe se sont donc pliés au désir de la majorité. Les coûts de remplacement des fenêtres, qui reste à déterminer, seront payés par le YMCA.

En novembre, un véritable tollé est né quand le YMCA a accepté de givrer quatre de ses fenêtres à la demande des hassidim. Les membres de la congrégation Yetev Lev, dont la synagogue est située dans la cour du YMCA, se plaignaient du fait qu'ils pouvaient facilement voir les femmes s'entraîner en tenue sportive de chez eux.

Pour faire preuve « de bonne foi » et afin de préserver un « bon voisinage », le YMCA s'était plié à leur demande. Des fenêtres translucides avaient été installées aux frais de la communauté hassidique.

Certains membres du YMCA avaient été très choqués par la décision de l'établissement. Parmi eux, Renée Lavaillante, qui avait lancé une pétition réclamant le retrait des fenêtres givrées. Quelque 350 personnes avaient signé le document.

Réactions mitigées

Personne n'était disponible, hier, à la synagogue Yetev Lev pour commenter le changement de position du YMCA. Selon Serge Saint-André, ce choix « n'est pas la solution que eux souhaitaient », mais aucune nouvelle querelle n'est à prévoir. « On leur a expliqué notre décision. Les gens de la communauté l'ont juste acceptée. Mais c'est sûr que leur demande est toujours la même », affirme-t-il.

Selon le vice-président du Congrès juif canadien (CJC), la décision du YMCA sera bien accueillie par la communauté hassidique. « Je ne vois pas pourquoi ce ne le serait pas ! Si je voulais emprunter la tondeuse de mon voisin, que celui-ci voulait, mais sa femme ne voulait pas, je comprendrais qu'il me la prête tout comme je comprendrais qu'il refuse. C'est la même chose ici », affirme M. Gabay.

L'instigatrice de la pétition du YMCA, Renée Lavaillante, s'est quant à elle réjouie de la conclusion du conflit. « J'approuve entièrement la décision du YMCA. Mais moi, je ne les fermerai pas, les stores, quand je serai dans mes cours ! » dit-elle.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Au YMCA du Parc, les vitres givrées seront remplacées par des vitres claires, munies de stores. Une vitre avait déjà été remplacée à la suite de vandalisme.

Parmi les gens interrogés par *La Presse*, seul le directeur de l'Association d'études canadiennes, Jack Jedwab, est choqué du dénouement. Il estime que le retour en arrière du YMCA est « illogique ». « Déjà, la première décision de givrer les vitres était stupide. Celle-là l'est encore plus, croit-il. En revenant sur sa décision, le YMCA n'a aucun impact sur les grandes valeurs de la société. Il ne fait que ressasser une chicane. Les vitres givrées auraient dû être laissées là. »

Les hassidim peinés

PATRICK LAGACÉ

Résignation et amertume : les juifs hassidiques rencontrés dans le Mile End, hier après-midi, n'étaient pas heureux de la volte-face du YMCA dans l'affaire des fenêtres givrées.

Joseph Weitzburger sortait du restaurant casher Oineg Kitchen, rue Saint-Viateur, face au YMCA du Parc, quand *La Presse* lui a appris que les fenêtres givrées avaient fait place à des stores verticaux. « Ce n'est pas correct. Nous nous étions entendus avec le YMCA. Nous avons payé pour ces vitres, pour éviter de voir ces femmes peu habillées. Et on ne parle que des fenêtres au niveau de la rue, qui donnent sur la ruelle. »

Le YMCA et un dortoir de la synagogue de la rue Hutchison sont séparés par une ruelle. Du dortoir, semble-t-il, de jeunes hassidim peuvent voir des femmes faire de l'exercice, en tenue sportive, ce qui révèle trop de peau, explique un juif hassidique, Jakob. « Dans notre religion, ce n'est pas approprié de regarder une femme qui n'est pas convenablement habillée. C'est très strict. » Daniel, qui a lui aussi refusé de donner son nom de famille, croit que « les fenêtres auraient dû rester givrées » mais que sa communauté « ne peut pas forcer la main du YMCA ».

Eric Steinkey, ex-employé du YMCA, qui habite le quartier, est interloqué par la controverse. « Si vous êtes assez faibles pour regarder ces femmes à travers la fenêtre, c'est votre problème ! Pas celui des femmes qui s'entraînent. » L'affaire des fenêtres givrées fait bien rigoler M. Steinkey, qui dit que les jeunes hassidim ont des pulsions identiques à celles des autres jeunes mâles. « Dans les dépanneurs du quartier, j'en vois parfois, des jeunes hassidim, regarder des *Playboy* en cachette ! »

Un autre Juif hassidique, Mark, raconte que la demande de givrage des fenêtres du YMCA n'était absolument pas discriminatoire à l'égard des femmes. « Ça n'a rien à voir avec les femmes. Ça a à voir avec nous ! Nous ne voulons pas être distraits par la vue de ces femmes peu habillées qui s'entraînent. » Et quand on dit à Mark que les jeunes hassidim ne sont pas obligés de regarder les sportives du YMCA, il répond : « S'il s'agissait d'un bar devant lequel je passe une fois par jour, je vous dirais que vous avez raison. Mais la synagogue, nous y passons plusieurs heures par jour. C'est très différent. Je veux bien me fermer les yeux. Mais je ne peux pas me fermer les yeux toute la journée ! »

HAMEL Honda
ON Y VIENT DE PARTOUT

CHAMBLY Honda
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21H

FAITES VOTRE CHOIX PARMI NOS 1238 VÉHICULES DISPONIBLES

CIVIC 2007

DX ✓ Moteur i-VTEC[MD] ✓ Lecteur CD ✓ Gr. électrique ✓ Et bien plus
À partir de 198$* / MOIS TTP INCLUS

DX-G ✓ Air climatisé ✓ Déverrouillage à distance ✓ Accoudoirs ✓ Et bien plus
À partir de 228$* / MOIS TTP INCLUS

LX ✓ Jantes en alliage de 16 po ✓ Régulateur de vitesse ✓ Miroir chauffants ✓ Et bien plus
À partir de 248$* / MOIS TTP INCLUS

ACCORD 2007

DX-G 0$ COMPTANT ✓ Groupe électrique ✓ Lecteur CD ✓ Air climatisé ✓ Et bien plus
À partir de 348$* / MOIS TTP INCLUS

SE 0$ COMPTANT ✓ Jantes en alliage de 16 po ✓ Toit ouvrant électrique ✓ Chargeur 6 CD ✓ Et bien plus
À partir de 368$* / MOIS TTP INCLUS

EX-L ✓ Intérieur en cuir ✓ Système de navigation ✓ Climatisation automatique ✓ Et bien plus
À partir de 398$* / MOIS TTP INCLUS

FIT 2007

✓ Moteur VTEC[MD] de 1,5 litres ✓ Siège Magic Seat[MD] ✓ 6 coussins gonflables ✓ Vitres électriques ✓ Lecteur CD ✓ Freins ABS ✓ Et bien plus
À partir de 14 980$§ À L'ACHAT OU 178$* TTP INCLUS PAR MOIS EN LOCATION

LX ✓ Lecteur CD, 160 W, 4 haut-parleurs ✓ Portes et miroirs électriques ✓ Air climatisé, et bien plus
À partir de 198$* / MOIS TTP INCLUS

CR-V 2007

À partir de 298$* / MOIS TTP INCLUS

ODYSSEY 2007

À partir de 348$* / MOIS TTP INCLUS

PILOT 2007

À partir de 398$* / MOIS TTP INCLUS

RIDGELINE 2007

À partir de 398$* / MOIS TTP INCLUS

3454784A

CHAMBLY Honda
PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS HONDA †
www.chamblyhonda.com
514.990.6699 450.658.6699
850, boul. Périgny, Chambly, Route 112

AUJOURD'HUI NOUS PAYONS LE MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE. TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

HAMEL Honda
Sortie 25e avenue de la 640
PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS HONDA †
www.hamelhonda.com
514.856.3030 450.491.8444
332, rue Dubois, St-Eustache
HONDA

*Location de 48 mois, taxes en sus, 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. Fit 2007 (3304 $) 0$ comptant disponible, Fit LX 2007 (3717 $) 0$ comptant disponible, Civic 2007 Berline DX, DX-G et LX (2755 $) 0$ comptant disponible, Civic 2007 Coupé DX, DX-G et LX (2877 $) 0$ comptant disponible. Accord EX-L 2007 (1316$) 0$ comptant disponible. CR-V 2007 (6141 $) 0$ comptant disponible. Pilot 2007 (6791$) 0$ comptant disponible. Ridgeline 2007 (7129$) 0$ comptant disponible. Odyssey 2007 (7279$) 0$ comptant disponible. Détails sur place. Illustrations à titre de référence seulement. § Taxes, transport et préparation en sus, détails sur place. † Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750$ sur certains modèles. Détails sur place.

★ VISITEZ NOS SITES INTERNET QUI SONT OUVERTS 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7 ★

ACTUALITÉS

ESCOUADE ANTI-EXTRÉMISTES MUSULMANS

Pour aider les jeunes à combattre le discours de la violence

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Musulmans nés au Royaume-Uni, Zareen Roohi Ahmed, Yusuf Tai, Waqar Ahmed et Nabeel Rauf travaillent tous au sein d'organisations qui combattent la montée de l'extrémisme dans leur pays.

LAURA-JULIE PERREAULT

À première vue, le poster semble annoncer un concert rock au profit d'une cause humanitaire. Le graphisme est ultracontemporain. Et on y lit en gros qu'une superstar fera une apparition-surprise. Mais quand on y regarde à deux fois, on comprend vite que l'événement De la protestation à l'engagement n'en sera pas un de sexe, drogue et rock'n'roll.

Les vedettes de la soirée De la protestation à l'engagement sont soit des théologiens musulmans célèbres, soit des têtes d'affiche de la musique *nasheed*, chantant les louanges du prophète Mahomet. Quand on pousse l'examen encore plus loin, on voit que l'événement à caractère religieux est soutenu par deux ministères du gouvernement britannique.

Le but avoué : prêcher un islam modéré à la jeunesse musulmane britannique. Enrôler des stars du monde islamique, dont Tariq Ramadan, pour faire ombrage aux discours coulés dans la violence.

« Les jeunes musulmans ne trouvent pas ce qu'ils veulent dans les mosquées du Royaume-Uni, où beaucoup d'imams ne parlent pas anglais, ne connaissent pas leur réalité », a expliqué hier à *La Presse* Zareen Roohi Ahmed, directrice générale du British Muslim Forum (Forum musulman britannique).

Appelés à la rescousse par le gouvernement de Tony Blair au lendemain des attentats du 7 juillet 2005 à Londres, Zareen Roohi Ahmed et quelque 150 autres coreligionnaires ont tenté de comprendre comment quatre jeunes musulmans nés en Grande-Bretagne ont pu se transformer en bombe vivante, tuant 52 de leurs compatriotes. De cette compréhension a jailli une foule d'idées concrètes pour freiner l'extrémisme au pays d'Élisabeth II. La soirée De la protestation à l'engagement, qui a eu lieu le mois dernier à Londres et à Bradford, n'en est qu'un exemple.

« Nous avons organisé des rencontres entre des jeunes musulmans et des représentants du ministère des Affaires étrangères qui ont répondu à leurs questions sur les aspects de la politique étrangère du pays qui nourrit leur colère, en Irak, en Afghanistan. (Les participants) n'ont pas nécessairement entendu ce qu'ils voulaient, mais ils ont eu voix au chapitre », ajoute Zareen Roohi Ahmed, assise dans le bureau de la consule générale du Royaume-Uni à Montréal.

La jeune femme et cinq autres jeunes musulmans britanniques sont en visite au Canada cette semaine, aux frais du gouvernement de leur pays, pour parler de leur expérience dans la lutte contre la radicalisation religieuse, mais aussi pour apprendre de leurs homologues canadiens. « Nous avons des leçons à tirer de nos expériences respectives. Nous sommes peut-être un peu en avance dans notre démarche parce que nous avons subi un attentat terroriste », croit Waqar Ahmed, un des fondateurs du Green Light Muslim Youth Forum (le forum feu vert à la jeunesse musulmane). Après un tel chambardement, souligne-t-il, impossible d'être complaisant.

Hier, à Montréal, les membres de la délégation britannique ont rencontré des étudiants de l'Université du Québec à Montréal. Ils ont aussi échangé avec des représentants de Présence musulmane et du Conseil canadien des relations américano-islamiques (CAIR-Can), deux organismes musulmans modérés.

L'approche du Royaume-Uni a tombé dans l'œil de Sarah Elgazzar, de CAIR-Can. « La grande différence, c'est que les organisations musulmanes sont financées par le gouvernement. L'idée derrière tout ça est qu'il vaut mieux financer l'islam modéré que de laisser les extrémistes prendre le dessus. Ici aussi, on a besoin de plus de dialogue constructif, mais les organisations musulmanes n'ont pas les moyens d'organiser ce genre d'événements », note M^me^ Elgazzar.

Coup de pouce aux victimes de violence conjugale

PRESSE CANADIENNE

FORT ST. JOHN, C.-B. — Le gouvernement conservateur a annoncé hier qu'il mettra sur pied un nouveau service destiné à faciliter le changement d'identité pour les victimes de violence conjugale.

Le projet sera encadré par Service Canada, qui collaborera avec les gouvernements provinciaux afin de centraliser le processus dans le cas de personnes menacées de blessures graves ou de mort par un proche ou un ex-conjoint.

Le projet de loi à cette fin, qui a été piloté à l'origine par un simple député, a été soumis à l'étude du Comité permanent de la Sécurité publique et nationale en octobre dernier.

PONTIAC CARBUREZ À L'ÉMOTION

WAVE

VILLE[3]: 8,9 L/100 km
ROUTE[3]: 5,9 L/100 km

Moteur 4 cyl. à DACT 1,6 L de 103 HP • Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire • Chauffe-moteur • Colonne de direction inclinable • Siège du conducteur réglable en hauteur avec soutien lombaire • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable

LOCATION 60 MOIS
169 $[1]
Comptant : 2 027 $
207 $[1] Comptant : 0 $
Préparation et frais de transport de 1 045 $ INCLUS

G5 SE ÉDITION SPÉCIALE

VILLE[3]: 9,2 L/100 km
ROUTE[3]: 5,9 L/100 km

LOCATION 48 MOIS
209 $[1]
Comptant : 1 604 $
244 $[1] Comptant : 0 $
Préparation et frais de transport de 1 095 $ INCLUS

★★★★★ Sécurité 5 étoiles[4]

G6

LOCATION 48 MOIS
279 $[1]
Comptant : 2 024 $
322 $[1] Comptant : 0 $
Préparation et frais de transport de 1 250 $ INCLUS

VILLE[3]: 10,2 L/100 km
ROUTE[3]: 6,6 L/100 km

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2007 suivants : Wave (2TD69/R7A), G5 SE Édition Spéciale (2AL69/R7A), et G6 (2ZF69/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (60 mois pour la Wave). Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢/km après 120 000 km pour la Wave. Frais de 15¢/km après 80 000 km pour la G5 et la G6. Première mensualité exigible à la livraison. 0 $ de dépôt de sécurité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. 2. Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada pour la Wave et la G5 avec boîte manuelle à 5 vitesses et la G6 avec boîte automatique à 4 vitesses. 3. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts latéraux) pour la G6 2007. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). 4. Selon la première éventualité. Les camions poids moyens sont exclus. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir le règlement complet du concours, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

GM Canada

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE[5] + 160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE[5] + 160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE[5]

PONTIAC BUICK GMC GM

OFFRESPONTIAC.CA

3466282A 3467902

C'est notre 75e anniversaire.
Nous acceptons les cadeaux.
Pour faire un don, visitez **lechainon.org**
Le Chaînon 75 ANS AVEC ELLES
3465419A 3465420A

Le Diamant Club de Golf Golf and Country Club
Un club privé tout simplement différent...

Un beau défi
- Terrain mature propice à l'abandon total
- Ambiance chaleureuse, accueillante et sans prétention
- En couple, en famille, entre amis, conjuguez affaires et golf
- Cuisine raffinée
- Salle de réception privée (mariage, anniversaire, etc.)
- Aucune cotisation surprise de fin de saison
- Aucun frais minimum de restaurant

À DÉCOUVRIR
« Carte de membre or »
« Passeport V.I.P. »
« Membre d'un jour »
« Carte corporative innovatrice »
(jusqu'à 26 membres)

Et encore plus
- Piscine semi-olympique
- Jacuzzi
- Minigolf 18 trous
- Installation d'entraînement

Le Diamant
Un bijou à découvrir !
10466, montée Clément, Sainte-Monique (Mirabel)
450-476-1922
www.golfledIamant.com
3468834

Vieux-Québec en forfait

Forfait vieux-Québec
- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- Accès à la piscine intérieure / sauna / club santé
- Frais de service

Valide jusqu'au 30 avril 2007

À partir de 129 $ PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS

Tous nos forfaits sont disponibles en certificats-cadeaux

HÔTEL MANOIR VICTORIA

Découvrez le Spa du Manoir!

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283

3450465 3450467

Un mystère mathématique enfin éclairci

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Plus d'un siècle après sa découverte, des chercheurs américains et européens sont parvenus à décoder l'une des structures mathématiques les plus complexes et les plus grandes, une percée aux applications potentielles jugées importantes par des scientifiques.

Ce succès obtenu après quatre ans d'efforts a été annoncé hier par l'Institut américain des mathématiques (AIM) à Palo Alto en Californie.

« Cette percée est importante non seulement pour faire avancer les connaissances mathématiques de base mais aussi pour faciliter les calculs par ordinateur permettant de résoudre des problèmes complexes », souligne Peter Sarnak, professeur de mathématique à l'Université de Princeton et président du comité scientifique du AIM.

« Le décodage de cette structure appelée E8 pourrait aussi très bien avoir des applications en mathématiques et physique qu'on ne découvrira pas avant plusieurs années », ajoute-t-il dans un communiqué.

« Depuis sa découverte il y a plus d'un siècle et jusqu'à cette percée, on pensait que personne ne pourrait comprendre E8. »

Le E8 est un exemple d'un groupe de Lie, concept découvert en 1887 par le mathématicien norvégien Sophus Lie pour étudier la symétrie.

« Comprendre les représentations de E8 et d'un groupe de Lie est essentiel pour saisir des phénomènes dans plusieurs disciplines mathématiques et de la science dont l'algèbre, la géométrie, la théorie des nombres, la physique et la chimie », explique Peter Sarnak.

Pour Herman Nicolaï, directeur de l'institut Albert Einstein à Potsdam en Allemagne, « la compréhension de E8 ne constitue pas seulement une avancée très importante en mathématiques pures, mais devrait aussi aider les physiciens dans leur quête d'une théorie unifiée », le Saint-Graal de la physique.

« Depuis sa découverte il y a plus d'un siècle et jusqu'à cette percée, on pensait que personne ne pourrait comprendre E8 », relève Jeffrey Adams, le principal responsable du projet et professeur de mathématiques à l'Université du Maryland.

L'ampleur et la nature des calculs pour décoder E8 sont comparables au séquençage du génome humain qui contient toutes nos informations génétiques et dont la taille est inférieure à un gigaoctet (un milliard d'unités d'information).

Les calculs pour décoder et représenter E8, une structure à 248 dimensions, ont nécessité 60 gigaoctets, soit l'équivalent de la mémoire nécessaire pour emmagasiner 45 jours de musique en continu sur un format MP3.

Si toutes les équations et calculs constituant la solution du mystère E8 étaient écrits sur des feuilles de papier, elles couvriraient une superficie équivalente à Manhattan, relèvent ces chercheurs.

Ces calculs ont nécessité de nouvelles techniques mathématiques et des capacités de calcul des ordinateurs qui n'existaient pas encore récemment, précisent-ils.

Alors que de nombreux projets scientifiques requièrent de traiter un volume énorme de paramètres, le calcul de E8 est très différent. La taille des entrées de données est relativement modeste mais la réponse elle-même est gigantesque et très dense, expliquent ces chercheurs.

La solution du mystère de la structure mathématique E8 a fait l'objet d'une présentation publique hier au Massachusetts Institute of Technology.

Le projet E8, baptisé l'Atlas des groupes Lie et ses représentations, mobilise 18 chercheurs dans le monde. Il est commandité par l'AIM et l'Académie nationale américaine des sciences.

Le noyau dur du groupe est formé de sept mathématiciens, cinq Américains et deux Français, dont Marc van Leeuwen de l'Université de Poitiers. Fokko du Cloux de l'Université de Lyon en a aussi fait partie ce jusqu'à sa mort en 2006.

L'explication d'un chercheur

AGENCE FRANCE-PRESSE

Des chercheurs américains et européens sont parvenus à décoder E8, l'une des structures mathématiques les plus complexes, une percée expliquée à l'AFP par un de ses auteurs, le Néerlandais Marc van Leeuwen, de l'Université de Poitiers (France).

Q Quel est l'objet de vos recherches?

R « C'est une démarche de classification des symétries. Des boules, des cylindres ou des cônes sont des objets symétriques bien connus de tous. Si vous prenez une sphère, elle est de dimension 3, car on a deux possibilités de choix d'un axe et une troisième possibilité pour déterminer l'angle d'inclinaison de cet axe. Cela donc fait au total trois dimensions.

Ces symétries peuvent être classées en groupes, tous construits d'une même façon et qui ne peuvent plus être réduits en des groupes plus petits. Et puis il y a a cinq exceptions et la plus grande de ces exceptions, c'est E8, qui est un objet mathématique de dimension 248. Il y a donc 248 paramètres différents pouvant être choisis indépendamment pour décrire cette symétrie ».

Q Pourrait-on avoir une représentation sur du papier ou dans l'espace de cet objet à 248 dimensions?

R « Le problème, c'est que la feuille de papier n'a que deux dimensions. Cet objet est une abstraction mathématique : on ne peut pas vraiment le capter dans une illustration. On peut faire des jolis dessins quand même mais ce ne sera jamais l'objet lui-même. »

Q Quelle est l'histoire du projet?

R « C'est en 2002 que s'est formé ce groupe de mathématiciens. Le grand programmateur en était Fokko du Cloux (décédé l'an dernier) qui était de Lyon. Connaissant à la fois la théorie et le calcul, il a créé un programme pour résoudre le problème. Le seul problème, c'est que ce programme était trop lourd et bloquait les ordinateurs sur lesquels il tournait. »

ORNITHOLOGIE

Les passereaux comprennent les mésanges

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les mésanges à tête noire émettent des piaillements très sophistiqués avertissant de la présence de prédateurs qui peuvent être captés dans leurs moindres subtilités par les passereaux, autre espèce d'oiseaux répandue, selon une étude publiée hier.

De nombreux animaux sont capables de reconnaître des cris d'alarme émis par d'autres espèces, mais le détail des informations qu'ils peuvent saisir était jusque-là inconnu, expliquent les auteurs de cette recherche.

Les expérimentations faites par Christophe Templeton, un ornithologue de l'Université de Washington, coauteur de l'étude, ont révélé que les passereaux, répandus en Amérique du Nord, étaient les seuls à pouvoir saisir et interpréter les cris d'alarme des mésanges à tête noire dans leurs moindres détails.

« Cela montre que ces animaux sont intelligents », écrit-il. « Savoir quels sont les prédateurs se trouvant dans le voisinage est une question de vie ou de mort pour ces oiseaux, ce qui rend important pour eux d'écouter attentivement les cris d'alarme des autres espèces. »

« Les passereaux peuvent ainsi mesurer le danger présenté par les prédateurs signalés par les mésanges selon les tonalités du cri », explique M. Templeton dans cette étude, parue dans l'édition du 19 mars des *Annales de l'académie nationale américaine des sciences*.

Les mésanges à tête noire comptent parmi les oiseaux capables des vocalisations les plus complexes dans le règne animal, selon les scientifiques.

Une très faible variation dans leur sifflement indique, par exemple, la taille du prédateur, s'il est en train de voler ou s'il est perché.

Lorsqu'une mésange repère un prédateur, elle émet un très fort sifflement afin d'alerter et de mobiliser d'autres oiseaux qui, en bande, iront le harceler et le chasser.

Alors que plusieurs dizaines d'oiseaux de différentes espèces ont réagi à l'alerte d'une mésange, seuls les passereaux ont été capables de décoder tout le contenu du cri d'alarme, selon les chercheurs.

Ils ont utilisé des enregistrements de mésanges qu'ils ont testés dans les forêts du Montana.

Quand ces ornithologues ont passé des cris de mésanges appelant les autres oiseaux à se mobiliser pour chasser un prédateur, les passereaux ont été les seuls à réagir différemment selon que l'alerte signale la présence d'une chouette naine ou d'une grande chouette, beaucoup plus dangereuse.

ACHETEZ VOS BILLETS EN LIGNE ET ÉCONOMISEZ 2 $*
WWW.BEAUXPROJETS.COM
*Sur le prix régulier pour adulte. Frais de service en sus.

MANON, TU M'INSPIRES...
NOTRE PORTE-PAROLE MANON LEBLANC PRÉSENTE UNE TRANSFORMATION EXTRÊME DE CUISINE POUR MOINS DE 4 000 $.
en collaboration avec MAISON ETHIER
VENEZ ASSISTER À SA CONFÉRENCE !
SAMEDI 24 MARS À 14 H
DIMANCHE 25 MARS À 14 H
DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE **TRUCS ET ASTUCES POUR UNE TRANSFORMATION « ÉCLAIR »**, MANON VOUS DÉVOILE SES PRÉCIEUX CONSEILS.

photo : Monic Richard 3461733A

LA MAISON DE BOIS URBAINE
Une étonnante maison de bois rond qui allie chaleur et fonctionnalité entièrement meublée des dernières tendances à caractère contemporain en aménagement intérieur. L'extérieur est agrémenté d'un bassin d'eau habillé de végétaux naturels insufflant un vent de fraîcheur et un sentiment de détente.
Réalisée par Woodmaster Canada. Une conception de Yvon Design en collaboration avec Meubles Re-No, Aménagement Dominique Filion et Conception Paysage.

L'INTEMPORELLE
Une maison multi générationelle d'inspiration européenne, toute de brique et de bois torréfié, procédé unique et nouveau au Québec, et dotée d'une toiture en tôle recyclée. En vedette, un magnifique bassin intérieur fait de céramiques d'Italie et le mur d'eau de plusieurs mètres de haut sur 4 côtés.
Réalisée par Maisons Marcoux et le Groupe Servicom. Une conception de Gau Designs et Concepts en collaboration avec JC Perreault et Aménagement Denis.

PARCOURS DES NOUVEAUTÉS
Présenté par DECORMAG
Les **dernières tendances et les plus récentes innovations** en rénovation, décoration, construction et aménagement paysager.

THÉÂTRE RE/MAX — OUVERT À TOUS !
Plus de 60 conférences gratuites présentées pendant 10 jours. Visitez le **www.beauxprojets.com** pour connaître l'horaire complet des conférences.
En collaboration avec L'ENTREPÔT DU Bamboo WAREHOUSE

DE PLUS...
L'ÉCOLE NATIONALE DU MEUBLE ET DE L'EBÉNISTERIE DE MONTRÉAL expose plusieurs des magnifiques créations au design unique de ses finissants.
Une réalisation de Gau

LA TERRASSE « CUISINE EN PLEIN-AIR »
Présentée par JCPerreault Imaginée par conception paysage
Gracieuseté de IGA
Découvrez les plus récents modèles de BBQ haut de gamme et savourez les délicieuses bouchées préparées par nos chefs invités.

SALON NATIONAL DE L'HABITATION
Présenté par RE/MAX
AMÉLIORER SON DOMICILE, C'EST PAYANT !

Le Salon national de l'habitation est un événement dmg média mondial, une production Expo Media

ACTUALITÉS

BÉBÉS-ÉPROUVETTES

Le risque de naissances multiples diminue

MATHIEU PERREAULT

Des chercheurs de l'Université McGill ont mis au point un test qui permettra de détecter en éprouvette les embryons les plus viables. Cela permettra d'implanter un seul embryon, ce qui réduira les risques de naissances multiples.

Grâce à la popularité de la fécondation en éprouvette, le nombre de naissances multiples a bondi de 25 % entre 1989 et 2000, selon l'Institut de statistique du Québec. Le tiers des couples qui y ont recours ont des jumeaux ou des triplés, contre seulement 3 % de la population en général.

Liquide amniotique

Le nouveau test, ViaTestTM-E, qui pourrait être commercialisé dans la prochaine année, analyse le liquide amniotique dans lequel baigne l'embryon avant même son implantation. Des analyses préliminaires prévoient que le test pourrait doubler à 70-80 % le taux de succès des implantations, selon David Burns, professeur de chimie à l'Université McGill.

« Nous avons appliqué à la fécondation en éprouvette des techniques d'analyse du fluide amniotique mises au point pour étudier le métabolisme et le développement humains », explique M. Burns en entrevue. « Actuellement, les embryons sont choisis selon une évaluation visuelle au microscope. Les molécules que nous analysons avec notre approche sont plus faciles à quantifier. »

Depuis 18 mois, un millier de tests ont été effectués grâce à des échantillons de liquide amniotique fournis par des chercheurs de l'Université Yale. Une étude internationale a débuté il y a quelques mois, et des discussions avec les autorités médicales américaines (FDA) ont commencé en février. « Comme notre test n'est pas invasif, l'approbation pourrait venir dès cette année », dit M. Burns.

Controverse

Le problème des grossesses multiples sème la controverse depuis quelques années dans le domaine de la fécondation artificielle. Pour gonfler leur taux de succès, de nombreuses cliniques implantent jusqu'à trois ou quatre bébés-éprouvettes dans le ventre de leurs patientes, ce qui augmente le taux de jumeaux et de triplés. Les grossesses multiples génèrent plus souvent des accouchements prématurés que les grossesses simples, ce qui augmente les risques pour la santé des bébés et les coûts hospitaliers. Depuis 1998, l'American Fertility Association recommande que seulement deux embryons soient transférés dans le cadre de la fécondation artificielle.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS !

RABAIS DE 400 $ PAR COUPLE

Lorsque vous réservez entre le mardi 20 et le vendredi 23 mars 2007.

Offre valide sur toutes les destinations « Soleil », avec départ du jeudi 19 avril au jeudi 21 juin 2007.

Des centaines de centres de villégiature à votre choix. En voici quelques-uns.

PUNTA CANA, R.D.
Riu Naiboa ★★★★
Tout compris • Ch. standard
Exclusivité Sunquest
1399 $
Les vendredis, du 4 au 25 mai, 7 nuits

MONTEGO BAY, JAMAÏQUE
Holiday Inn Sunspree ★★★★
Tout compris • Ch. standard
Exclusivité Sunquest
1529 $
Les dimanches, du 6 au 27 mai, 7 nuits

RIVIERA MAYA, MEXIQUE
Grand Sirenis Riviera Maya ★★★★★
Tout compris • Suite junior
Exclusivité Sunquest
1549 $
Les vendredis, du 4 au 25 mai, 7 nuits

Visitez
vacancesescompte.com
514.344.3900
1.866.667.5345

Non inclus : La contribution obligatoire au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages est de 3,50 $ pour chaque tranche de 1 000 $ de services achetés.

Prix basés sur des départs de Montréal via Air Transat et Westjet, par personne en occupation double. Pour plus de renseignements sur les produits et les modalités, consultez la brochure d'hiver 2006/2007 de Vacances Sunquest ou rendez-vous à vacancessunquest.ca. Ce rabais de 400 $ s'applique aux nouvelles réservations effectuées entre le mardi 20 mars et le vendredi 23 mars 2007. Les prix indiqués et ceux affichés sur le site vacancessunquest.ca ou sur celui des conseillers en voyages vendant automatiquement des produits Vacances Sunquest incluent le rabais de 200 $ par personne. Cette offre ne s'applique pas aux portions aériennes seulement, aux portions terrestres seulement, aux réservations vers l'Europe, aux forfaits croisières, ni aux tarifs pour enfants. Les réservations de chambres simples, triples et quadruples donnent droit à un rabais de 200 $ par personne. Titulaire d'un permis du Québec n° 800021.

3471027A

la Baie

LES MERCREDI 21 ET JEUDI 22 MARS

Événement chaussures Allez de l'avant!

25 % de rabais
Chaussures et sandales pour elle
TOMMY HILFIGER, ETIENNE AIGNER, NATURALIZER, AEROSOLES, BROWN'S LANDING et autres

30 % de rabais
Chaussures de ville et tout-aller pour lui
ROCKPORT, CLARKS, BOSTONIAN, NUNN BUSH et HUSH PUPPIES

Promo tailleur 199 $
À l'achat de 3 pièces de tailleur NYGÅRD COLLECTION à prix ordinaire
Vestes, pantalons et jupes en tailles petites, courantes et grandes.
Ord. 49 $ à 138 $

25 % de rabais
Collants et chaussettes pour elle
Ord. 3,99 $ à 32 $ Solde 2,99 $ à 24 $
Exceptions : Jockey, CK et Spanx.

40 % de rabais
Soutiens-gorge et slips WARNER'S et WONDERBRA en boîte pour elle
Ord. 15 $ à 39 $
Solde 9 $ à 23,40 $

30 % de rabais
Chemises de ville et cravates pour lui
Exceptions : Haggar et Alexander Julian.
Ord. 24,99 $ à 75 $
Solde 17,49 $ à 52,50 $

25 % de rabais
• Chaussettes pour lui
Ord. 4,99 $ à 15 $ Solde 3,74 $ à 11,25 $
Exceptions : Jockey, CK et promos « 3 paires pour… » de McGregor.
• Sous-vêtements PRODIGE et MANTLES^MC pour lui

30 % de rabais
Choix de pantalons de ville SAVANE, PERRY ELLIS PORTFOLIO, DOCKERS et autres pour lui
Sur nos prix ordinaires.
Ord. 39,99 $ à 139,99 $
Solde 27,99 $ à 97,30 $

30 % de rabais
Choix de complets, vestons sport et blazers NAUTICA, FUMAGALLI'S, TOMMY HILFIGER et autres pour lui
Sur nos prix ordinaires.
Ord. 85 $ à 525 $
Solde 59,50 $ à 367,50 $

40 % de rabais
Choix de pantalons tout-aller DOCKERS, IZOD, LEE et ROSS RIVER à plis pour lui
Ord. 44,99 $ à 65 $
Solde 26,99 $ à 39 $

40 % de rabais
Couettes et couvre-matelas LAURA ASHLEY et FIELDCREST LUXUEUX
Ord. 120 $ à 700 $ Solde 13 $ à 130 $
50 % de rabais
Oreillers LAURA ASHLEY et FIELDCREST LUXUEUX
Ord. 26 $ à 260 $ Solde 13 $ à 130 $

20 % de rabais
Tous les meubles de séjour, de chambre à coucher et de salle à manger
Sur nos prix ordinaires.
25 % de rabais
Meubles pour bébé
Ord. 44,97 $ à 699,99 $ Solde 33,72 $ à 524,99 $

50 % de rabais
Bijoux en or à 10 ct et 14 ct
Ord. 40 $ à 2 375 $
Solde 20 $ à 1 187,50 $

60 % de rabais
Tous les bagages SWISS by WENGER, AIR CANADA, VIA RAIL, SWISSGEAR et SKYWAY
Ord. 50 $ à 300 $
Solde 20 $ à 120 $

60 % de rabais
Choix de literie RALPH LAUREN, LIZ CLAIBORNE, MANTLES^MC, NAUTICA et STYLE&CO. en suédine à blocs de couleur

Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salviati, Vera Wang, ceux de la Fondation Hbc, des rayons concédés et de la collection olympique. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Il se peut qu'un article soit accompagné d'une étiquette ou d'une affiche indiquant un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi ou pourrait établir pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de « L'Entrepôt du style » en magasin, les quantités sont limitées; de plus, le choix varie selon le magasin et aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

Hbc

3469449A

Deux mastodontes atterrissent aux É.-U.

L'Airbus A380 fait ses premiers essais en sol américain

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES — Deux Airbus A380, le très gros porteur de l'avionneur européen, ont atterri pour la première fois hier aux États-Unis, le premier à New York et le deuxième à l'aéroport international de Los Angeles, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Un imposant dispositif de sécurité avait été mis en place à Los Angeles par la police. Des curieux et plusieurs dizaines de journalistes étaient présents pour l'arrivée de l'avion, effectuée sous un ciel couvert et rythmée par un orchestre de jazz.

L'Airbus A380, portant le numéro MSN1, avait décollé à l'aube de l'aéroport de Toulouse-Blagnac (France) pour Los Angeles, cinquième aéroport au monde en termes de passagers, où il participera à plusieurs essais au sol : manœuvres aéroportuaires, manutention au sol, ravitaillement en carburant. Ces essais seront menées en collaboration avec la compagnie australienne Qantas Airways, qui assurera, entre Los Angeles et l'Australie, la première desserte régulière de l'A380 aux États-Unis.

Un deuxième Airbus A380, portant le numéro MSN7, est arrivé à peu près en même temps à l'aéroport John F. Kennedy de New York, en provenance de Francfort (Allemagne). À la différence du premier appareil, arrivé vide en Californie, celui-ci avait à son bord environ 500 passagers, des invités d'Airbus ainsi que des membres de la compagnie aérienne allemande Lufthansa.

L'appareil avait à ses commandes des pilotes d'essai d'Airbus et des pilotes de Lufthansa, l'un des principaux clients de l'A380.

Le MSN7 devait s'envoler ensuite pour Chicago avant de revenir à New York aujourd'hui et de regagner Francfort demain. Il partira ensuite le 24 mars pour Hong Kong, avant de retourner vers les États-Unis. Il se posera le 25 mars à Washington et fera escale à Munich (Allemagne) le 28 mars avant son retour à Toulouse.

L'objectif des essais qui seront menés sur cet appareil « est d'affiner les réglages des systèmes cabines de l'avion dans des conditions opérationnelles représentatives de plusieurs vols réguliers, en vue de sa mise en service prévue dans quelques mois », a indiqué Airbus.

L'avion géant d'Airbus a obtenu le 12 décembre, lors d'une cérémonie à Toulouse, son certificat de navigabilité, signé par les autorités de l'aviation civile européenne et américaine, l'EASA (Agence européenne de la sécurité aérienne) et la FAA (Federal Aviation Authority).

PHOTO FRED PROUSER, REUTERS

Un imposant dispositif de sécurité avait été mis en place, hier, pour le premier atterrissage d'un Airbus A380 à l'aéroport international de Los Angeles.

166 commandes

Depuis les premiers essais d'aéroport, l'A380, qui pourra transporter entre 555 et 845 passagers, s'est déjà rendu dans 40 aéroports dans le monde. « Dès 2011, plus de 70 aéroports seront prêts à le recevoir », selon Airbus.

Le carnet de commandes du super-jumbo, destiné à briser le monopole du Boeing 747, s'élève pour l'instant à 166 commandes fermes et engagements d'achat émanant de 15 compagnies clientes.

Aux États-Unis, les compagnies aériennes boudent cependant jusqu'à présent le très gros porteur de l'avionneur européen. Pour Richard Aboulafia, de l'entreprise de consultants aéronautiques Teal Group, l'appareil « n'est pas très pertinent pour le marché nord-américain, sauf lorsqu'il s'agit de sa compatibilité avec les aéroports, cruciale notamment à LAX (Los Angeles) ».

Singapore Airlines sera la première compagnie à prendre livraison d'un A380, en octobre. Initialement prévue au printemps 2006, la livraison a dû être reportée en raison d'importants retards de production, en particulier au niveau des câblages électriques. Au total, Singapore Airlines a commandé 19 A380, avec six options supplémentaires.

Lufthansa en a commandé 15 exemplaires, alors que Qantas Airways a effectué une commande ferme de 12 appareils, assortie de huit intentions d'achat.

ÉTATS-UNIS

La provocation d'un élève déconcerte la Cour suprême

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les juges de la Cour suprême américaine se sont montrés embarrassés hier lors de l'examen d'une affaire née de la provocation potache d'un élève, partagés entre le respect de la liberté d'expression et celui de l'autorité de l'école.

En janvier 2002 en Alaska, à l'occasion du passage de la flamme olympique, un élève de 18 ans, Joseph Frederick, a déployé une banderole proclamant « Bong Hits 4 Jesus » (la pipe à cannabis arrive pour Jésus), à l'extérieur de l'établissement mais sous le nez de madame la directrice.

Renvoyé pendant 10 jours, l'élève a dénoncé une atteinte à sa liberté d'expression et saisi un à un les échelons de la justice américaine pour réclamer l'annulation de la sanction et des dommages à sa directrice.

Hier, la plupart des juges se sont montrés réticents à l'idée qu'une école puisse interdire à ses élèves d'exprimer une opinion contraire à la politique de l'établissement.

En revanche, les juges ont laissé entendre que même si la directrice avait eu tort de sanctionner l'élève, elle ne pouvait pas être tenue personnellement responsable de cet excès d'autorité puisqu'elle agissait dans le cadre de ses fonctions et que l'étendue de cette autorité n'était pas claire.

Après avoir fortement insisté sur le respect dû à la liberté d'expression de l'élève, le juge David Souter, réputé progressiste, a ainsi noté une heure plus tard que si les limites à cette liberté faisaient débat devant la Cour suprême, elles ne pouvaient pas être claires pour la directrice.

Mais les juges se sont montrés perplexes devant l'absurdité revendiquée de la phrase incriminée. « Est-ce que quelqu'un sait ce que la phrase veut dire ? » a déclaré le juge Souter. « Ce n'est pas clair », a insisté la juge Ruth Bader Ginsburg.

Les juges ont donc tenté de savoir quelle aurait été la position des parties si la banderole avait proclamé « La pipe à cannabis pue pour Jésus », « Dépénalisez la marijuana », « Votez républicain », « Fumer un joint, c'est cool », « Violer, c'est cool ».

Jusqu'à présent, la jurisprudence, établie essentiellement en 1969 quand la Cour a autorisé des étudiants à porter un brassard noir en classe pour protester contre la guerre au Vietnam, fait valoir que les autorités scolaires ne peuvent censurer leurs élèves, à moins que les propos soient outrageants (comme des obscénités ou des insultes), qu'ils soient exprimés au nom de l'école (comme dans un journal scolaire) ou qu'ils soient perturbateurs.

Série 3

xDrive MD Traction intégrale
TRACTION MAXIMALE | RENDEMENT MAXIMAL

BMW 328xi 2007 à partir de 549$* /mois pendant 36 mois

ÉQUIPÉE DE LA TRACTION INTÉGRALE

INCLUANT LE PROGRAMME D'ENTRETIEN

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, aut. Transcanadienne
Kirkland
514.695.6662
514.343.3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
www.bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard 450.445.4555
Montréal 514.875.4415
www.parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
www.bmwsaintejulie.com

Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW 328xi 2007 en stock. Le PDSF pour le modèle BMW 328xi 2007 de base est de 43600$. *Pour une location de 36 mois comportant une mensualité de 549$, un montant de 6741$ est exigé à la signature du contrat de location (ce montant inclut le comptant initial, un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière). Le taux de location applicable est de 6,9%. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 27032$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt / la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20000 km; 0,15$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mars 2007. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2007 achetés au Canada d'un concessionnaire BMW autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80000 kilomètres, selon la première éventualité.

3456398A

3463694A

REPORTAGE PUBLICITAIRE

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Le futur est présent

Un cahier spécial à ne pas manquer jeudi 22 mars prochain dans LA PRESSE

3462461

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Un nouveau fédéralisme fiscal

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Quel lien y a-t-il entre le budget déposé hier par le gouvernement fédéral et les élections provinciales de lundi prochain? Il ne s'agit pas de savoir qui, de Jean Charest ou du Parti québécois, a le plus contribué à convaincre Ottawa de s'attaquer pour de bon au déséquilibre fiscal. L'enjeu du scrutin est désormais tout autre. Et, à la fois pour le Canada et pour le Québec, il est considérable.

Le vote du 26 mars dira au reste du pays comment les Québécois accueillent le nouveau fédéralisme fiscal proposé par Stephen Harper. S'ils élisent un gouvernement souverainiste, ils feront savoir à M. Harper et au Canada anglais qu'ils sont indifférents à son fédéralisme d'ouverture, fédéralisme d'ouverture dont le budget Flaherty est une démonstration concrète.

Par leur vote lundi, les Québécois diront comment ils accueillent le nouveau fédéralisme fiscal proposé par M. Harper.

Ce budget annonce une augmentation de presque 10 milliards en deux ans des transferts fédéraux aux provinces. Une partie de cette hausse était toutefois déjà prévue sous le gouvernement libéral de Paul Martin.

Le Québec est la province qui obtient la plus grosse part de l'argent frais, avec un total de 3,4 milliards de plus qu'en 2006-2007. Peut-on dire que, d'un point de vue québécois, le déséquilibre fiscal identifié par la commission Séguin est désormais réglé?

On peut aborder cette question de diverses manières. Une chose est claire cependant, le Québec se trouve aujourd'hui en bien meilleure posture financière qu'en 2002, alors que la commission faisait rapport. À l'époque, le groupe présidé par M. Séguin évaluait le manque à gagner du Québec à 2,2 milliards. Avec le budget, les transferts fédéraux au Québec seront passés de 9,4 milliards (en 2001-2002) à 16,3 milliards (en 2008-2009), une augmentation de presque 7 milliards. C'est plus que trois fois l'évaluation de la commission Séguin.

La Commission sur le déséquilibre fiscal déplorait le caractère arbitraire et imprévisible des transferts fédéraux, en particulier de la péréquation. Elle souhaitait que ce dernier programme soit rendu plus généreux par l'adoption de la norme dite « des dix provinces ». Le budget Flaherty met en œuvre les changements souhaités, de sorte que les transferts fédéraux seront désormais plus généreux, plus prévisibles et plus stables.

Plus encore que les sommes en cause, c'est la nouvelle philosophie sous-tendant ces changements qui constitue un virage majeur. Le fédéral annonce qu'il se concentrera dorénavant sur ses domaines de juridiction et, pour le reste, transférera aux provinces les sommes nécessaires pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs responsabilités. Si Ottawa identifie une priorité nationale dans un domaine de juridiction provinciale ou partagée, il agira en respectant l'autonomie des provinces au lieu de chercher à leur imposer ses vues.

De plus, le gouvernement canadien annonce que désormais, ce sont les contribuables qui profiteront d'éventuels surplus surprises sous forme de baisses d'impôts de montants équivalents aux économies d'intérêts générées par la baisse de la dette. Sous le règne libéral, ces économies étaient plutôt consacrées à de nouveaux programmes fédéraux, souvent dans des domaines de juridiction provinciale.

Le gouvernement fédéral a raison de dire que « le rétablissement de l'équilibre fiscal constitue une réalisation historique » qui devrait mener à « une fédération plus forte. »

Ce virage revêt un grand intérêt pour le Québec. C'est pourquoi les Québécois devraient, au moment d'inscrire leur croix lundi, songer à l'impact de leur vote sur le fédéralisme d'ouverture concrétisé hier par le gouvernement Harper.

Chicanes en la cabane

akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Accommodement raisonnable. Lorsqu'il est entré dans notre vocabulaire, en 1985, ce terme juridique avait des allures de céleri-rave: un objet bizarre dont on ne sait trop que faire la première fois qu'on le voit. Mais les Québécois, toujours prompts à intégrer les curiosités culinaires, ont adoptée la formule avec un enthousiasme étonnant. Ils la servent désormais à toutes les sauces, même lorsque l'occasion ne s'y prête pas. À la cabane à sucre, par exemple.

Beaucoup de gens ont été furieux d'apprendre que des érablières servent de la soupe aux pois sans jambon et des fèves sans lard. Scandale! On piétine nos valeurs et nos traditions pour accommoder une minorité, a-t-on entendu hier. Dans cette histoire comme dans celle des vitres givrées du YMCA, les indignés ont tout faux. Une érablière qui modifie ses recettes traditionnelles pour plaire à la clientèle ne fait pas un accommodement raisonnable. Elle adopte une stratégie commerciale.

C'est pourquoi plusieurs de ces établissements organisent des « parties du temps des sucres » l'été pour les touristes. Personne, pourtant, ne dénonce ce compromis taillé sur mesure pour des étrangers. Et personne, à venir jusqu'à tout récemment, ne s'inquiétait que des érablières offrent de la soupe sans lard aux végétariens, aux hypercholestérolémiques et à tous les autres qui avaient envie de l'essayer.

Si des Québécois de souche sont déçus de ne pas trouver de jambon dans leur soupe, qu'ils fassent comme n'importe quel client qui se respecte et qui veut se faire se respecter: qu'ils se plaignent au gérant. Mais de grâce, évitons de nous draper dans notre ethnicité offensée. Les restaurateurs québécois n'ont pas attendu les musulmans pour triturer les recettes de tourtière, de soupe aux gourganes ou de tarte à la farlouche.

Par contre, si les fèves au lard annoncées au menu ne contiennent pas de lard, c'est de la fausse représentation, au même titre qu'une crêpe au sirop d'érable servie avec du sirop de poteau. Ça ne relève pas non plus de la charte des droits, mais du ministère québécois de l'Agriculture, à qui il convient d'adresser ce genre de plainte.

Plusieurs se scandalisent aussi qu'une érablière ait arrêté la musique durant une dizaine de minutes pour permettre à des musulmans de faire leur prière. La scène surprend, mais il faut s'attendre à tout dans une grosse cabane à sucre où plusieurs groupes partagent la même salle. Si les 250 personnes assises à côté de vous partent sur la brosse, il est peu probable qu'elles s'agenouillent pour prier à la fin du repas, mais très possible qu'elles fassent un boucan tel que vous ne vous entendrez plus parler.

Encore une fois, c'est le consommateur qui a le dernier mot. Il y a 400 érablières au Québec. Si on souhaite s'y réunir sans être dérangé, on en choisit une qui offre une salle privée ou qu'on peut louer au complet. Autrement il faut, comme dans n'importe quel restaurant, s'accommoder des convives que nous impose le hasard des réservations.

sergechapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES /// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Charest gagnant?

› OUI : C'est une belle victoire!

Si Bernard Landry a parlé en premier du déséquilibre fiscal, c'est sous le leadership de Jean Charest et de sa volonté inaltérable de défendre les intérêts des Québécois qu'il aura été réglé. Félicitations MM. Charest et Harper. Vous nous prouvez que le fédéralisme peut fonctionner.

Patrick Simard

Mieux que Mario Dumont

Dans le journal d'hier, Mario Dumont disait qu'il serait satisfait d'un montant de 1,5 milliard pour le règlement du déséquilibre fiscal. Si nous avions élu Mario Dumont comme premier ministre, il aurait fallu se contenter de 1,5 milliard plutôt que les 2,3 milliards que monsieur Charest a réussi à aller chercher grâce à son leadership. De toute évidence, M. Dumont n'aurait pas été capable de défendre les intérêts du Québec comme le fait M. Charest.

Maggie Fredette

Le jeu de la victime

Hilarants les propos des séparatistes enragés... Le gouvernement fédéral aurait posé 50 milliards sur la table qu'ils auraient quand même trouvé quelque chose à redire. Jamais contents, toujours à chialer et à jouer aux victimes... Se sont-ils demandé pourquoi Duceppe va voter pour le budget?

Étienne Merven

Merci à l'Ontario et à l'Alberta

Qui peut être contre les milliards? Dire que le fédéral nous achète « avec notre propre argent » est un petit peu exagéré. On devrait dire qu'il nous achète avec l'argent de l'Ontario et de l'Alberta. Si la péréquation vient de notre côté, c'est parce que nous en avons nous-mêmes moins. Qu'on préfère la souveraineté ou pas, il ne faut quand même pas nous mentir sur les faits. Nous pouvons choisir une liberté appauvrie ou un collier d'abondance (relative).

Georges Allaire

Mario Dumont toujours seul

Avez-vous remarqué? Alors que Jean Charest et André Boisclair ont commenté le budget entourés de membres de leur parti, Mario Dumont s'est présenté tout fin seul. Même son lieutenant économique, Gilles Taillon, n'a pas eu le privilège de se tenir à côté du maître... des fois qu'il dirait des niaiseries! Cette image de Mario Dumont en solitaire est l'illustration de l'absence d'une véritable équipe à l'ADQ.

Michel Carbonneau

› NON : Quel grand naïf!

On sent que les indépendantistes donnent des ailes à la générosité fédérale. Dire que Charest pense que c'est grâce à ses beaux yeux et à son travail que cela arrive! Quel grand naïf! À quand les transferts des points d'impôt pour régler une fois pour toutes le déséquilibre fiscal? À quand la fin de l'empiétement fédéral dans les compétences provinciales? En tout cas, merci pour tous ces cadeaux, car si le PQ gagne, on saura comment le dépenser pour pouvoir construire notre pays. L'ingérence pourrait devenir une arme à double tranchant suivant le vainqueur des élections du 26 mars! C'est Stéphane Dion qui doit pleurer. Après avoir vu Harper sabrer les programmes environnementaux, ça me fait bien rire de le voir rendre les miettes en faisant croire qu'il est devenu le chantre de l'écologie. Je vis vraiment dans le pays des deux solitudes. Les gens éveillés et les gens naïfs. On dirait que pour le moment, le deuxième groupe est majoritaire.

Fred Jossinet

Ça sent l'astuce

Qui peut chialer contre le fait de recevoir cet argent du fédéral alors que nos gouvernements en ont un urgent besoin? Pas moi. On peut voir dans ce budget toutes sortes d'intentions... Mais lorsqu'on gratte un peu, on ne peut que constater que tout n'est pas réglé. C'est un pas, j'en conviens. Reste qu'Ottawa nous prouve encore une fois qu'il taxe trop les Canadiens. M. Flaherty a-t-il emprunté la paire de patins de son fils pour venir encore patiner dans le champ des compétences provinciales? Tel est le cas avec l'annonce de ces nouveaux projets bien ciselés aux règles incontournables. N'y aurait-il une façon de régler une fois pour toutes le déséquilibre fiscal, soit de devenir maître chez-nous?

Carroll Roy

Achat à rabais

Finalement, conservateurs et libéraux, c'est du pareil au même! Ils pensent pouvoir nous acheter avec notre argent et il le font à rabais en plus, sans jamais nous remettre le total de ce dont nous avons besoin.

Maxime Bernier

Champs de compétences

Malgré quelques efforts pour corriger le déséquilibre fiscal, le gouvernement fédéral continue de s'immiscer dans les champs de juridictions des provinces avec son programme de formation de 500 millions. Si nous avions du pétrole comme l'Alberta, nous pourrions dire à Ottawa de se mêler de ses affaires!

Bernard Gervais

FORUM

Le dossier est réglé

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Disons-le de la façon la plus claire possible. Le budget déposé hier par le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, règle le dossier du déséquilibre fiscal.

Depuis des mois, le premier ministre Harper répétait qu'il résoudrait le problème. Une promesse accueillie avec un scepticisme palpable. Mais il a fait preuve dans ce dossier des mêmes talents qu'il a déployés ailleurs, la détermination et l'habileté politique. Et il a « livré la marchandise ».

Bien sûr, au Québec, on pourra se chicaner sur les chiffres, dire que ce n'est pas vraiment 4,1 milliards de plus que le Québec recevra en transferts d'ici l'an prochain, dire que ce n'est pas assez, trouver des façons d'affirmer que cela ne répond pas aux « demandes » québécoises. Mais le fait est que les sommes additionnelles sont considérables, qu'elles se situent dans l'ordre de grandeur des besoins exprimés au Québec, et qu'elles proposent un cadre de financement stable, clair, prévisible et équitable.

Mais il y a beaucoup plus que les chiffres. Ce que propose ce budget, c'est une autre conception du fédéralisme, que M. Harper appelle le fédéralisme d'ouverture, qui représente un énorme virage dans la vie politique canadienne. Un virage qui aura une incidence dans les débats politiques au Québec, notamment dans cette dernière semaine de campagne, mais qui aura aussi un impact partout au Canada.

Il est assez évident que le premier ministre Harper regardait le Québec du coin de l'œil quand il a préparé son budget, pour donner un coup de pouce à ses alliés non souverainistes, Jean Charest et Mario Dumont, et pour gagner des points dans ses propres élections, soit en obtenant des sièges additionnels au Québec, soit en montrant au reste du Canada qu'il peut améliorer la qualité des rapports avec le Québec.

Mais ces considérations font oublier que le budget Flaherty est d'abord et avant tout un budget canadien. Le déséquilibre fiscal affecte toutes les provinces et les correctifs du ministre améliorent le sort de toutes les provinces. Mais surtout, ce concept de fédéralisme d'ouverture n'est pas une invention concoctée pour satisfaire le Québec.

C'est une vision du Canada enracinée chez les conservateurs de M. Harper, héritiers de l'autonomisme albertain, l'expression de ce que l'on peut qualifier d'une approche provincialiste: les conservateurs se méfient du gouvernement central, ne croient pas qu'Ottawa a réponse à tout, croient que les provinces ont un rôle important à jouer, sans intrusions fédérales. Le transfert de ressources vers les provinces qu'annonce ce budget reflète cette philosophie.

Bien sûr, cette vision ne fait pas l'unanimité au Canada, notamment chez les libéraux fédéraux qui résistent encore, avec Stéphane Dion, à reconnaître l'existence même du déséquilibre fiscal.

Et c'est là qu'intervient la grande habilité du gouvernement Harper qui a réussi à formuler sa politique d'une façon qui désamorcera un grand nombre des résistances ailleurs au Canada. Il rassure l'Alberta et l'Ontario par le retour aux versements par habitant dans les transferts sociaux, il rassure les provinces productrices de pétrole, inquiètes de l'inclusion des revenus des ressources dans le calcul de la péréquation, avec une formule qui ne les pénalisera pas. Il prépare une initiative sur l'union économique pour rassurer ceux qui craignent qu'un transfert des ressources vers les provinces affaiblissent le Canada. Toutes ces mesures, très habiles, aideront le budget à tenir la route, et aideront M. Harper à faire triompher sa vision.

////////////////////////////

Au Québec, il est difficile de voir quel sera l'impact électoral de ce budget. On ne sait pas, par exemple, si ces centaines de millions de plus donneront, en soi, des ailes au premier ministre Charest, en ces derniers jours de campagne.

Mais ce budget fédéral envoie deux messages, qui peuvent avoir une influence majeure sur le débat. Le premier, c'est qu'il n'est pas vrai que le fédéralisme se dirige inexorablement vers la centralisation. Le Canada peut changer. Le second, c'est que le discours souverainiste sur les rapports fiscaux fédéraux-provinciaux ne peut plus tenir la route.

La générosité du budget Flaherty est possible parce qu'Ottawa nage dans l'argent. Cette richesse ne peut pas venir du Québec, en plein ralentissement économique, mais plutôt des provinces riches, comme l'Alberta. D'ailleurs, le gros des gains du Québec, 2,8 sur un total de 4,1 milliards, provient de la péréquation qui, par définition, prend l'argent des provinces riches pour le transférer aux provinces plus pauvres. Ce ne sont donc pas des cadeaux financés avec notre argent. Et ce sont des gains que le Québec perdrait au lendemain de la souveraineté, à moins, bien sûr, que l'Alberta et l'Ontario décident de donner un coup de pouce à leur nouveau voisin…

Feu le déséquilibre fiscal?

Avec le budget du ministre Jim Flaherty, hier, peut-on dire que le dossier du déséquilibre fiscal au Canada est enfin réglé? Deux experts se prononcent à chaud sur la question.

> Les provinces sont gagnantes

ROBERT GAGNÉ

L'auteur est directeur de l'Institut d'économie appliquée de HEC Montréal. Il était coprésident du Comité consultatif sur le déséquilibre fiscal

PHOTO FRED CHARTRAND, PC

Le premier ministre Stephen Harper et le ministre des Finances Jim Flaherty.

Le budget fédéral présenté hier s'attaque au déséquilibre fiscal de deux manières. D'abord en réformant de manière importante le système de péréquation afin de réduire considérablement le déséquilibre fiscal horizontal, soit les différences qui existent entre les capacités des gouvernements des provinces à générer des revenus. Rappelons que, depuis deux ans, la formule traditionnelle de péréquation a été mise de côté pour être remplacée par un cadre fixe de 10,9 milliards de $ indexé à 3,5 % par année. Suivant ce cadre, le ministre des Finances aurait annoncé hier une somme d'environ 11,7 milliards de $ pour la péréquation, dont 6,462 milliards pour le Québec. En fait, c'est plutôt près de 12,8 milliards de $ que le budget fédéral prévoit pour la péréquation, dont près de 7,2 milliards uniquement pour le Québec.

Comment est-ce possible? Parce qu'en matière de péréquation, le budget déposé hier propose de retourner à une formule basée sur des principes rigoureux. Bien sûr, sont exclus du calcul de la capacité fiscale des provinces la moitié des revenus provenant des ressources naturelles. Il s'agit à notre avis d'un compromis honorable visant à limiter l'impact de la hausse du prix du pétrole sur l'enveloppe totale de la péréquation (hausse qui a notamment pour effet d'augmenter considérablement la capacité fiscale de l'Alberta). En réformant le système de péréquation, le gouvernement fédéral se rend aux arguments des provinces et des experts qui se sont prononcés sur cette question. Dans la mesure où la nouvelle formule sera maintenue dans les années à venir, on peut estimer que le problème de déséquilibre fiscal horizontal est réglé avec le budget d'hier.

Déséquilibre fiscal vertical

Au chapitre du déséquilibre fiscal vertical, soit le déséquilibre des revenus et des dépenses entre le gouvernement fédéral et les provinces, le budget fédéral jette également des bases très solides. Les transferts en espèces qui permettent l'atténuation du déséquilibre vertical seront dorénavant égaux par habitant partout au pays, ce qui n'était pas le cas jusqu'à aujourd'hui. Le gouvernement fédéral fait donc sienne une des recommandations du Conseil de la fédération. Cette réforme s'appliquera dès cette année au Transfert canadien en matière de programmes sociaux, incluant une clause d'indexation de 3 % par année. De plus, le gouvernement fédéral s'engagera par législation à réformer de la même manière le Transfert canadien en matière de santé à l'échéance de l'entente actuelle en 2014-2015.

Il faut saluer cet effort de rendre le système canadien de transferts aux provinces plus équitable et plus transparent. Le gouvernement fédéral dispose maintenant d'un outil efficace pour transférer aux provinces, année après année, des sommes importantes pour notamment la santé et l'éducation. Il s'agit d'une réforme structurelle importante du système de transferts en espèces aux provinces.

On pourrait critiquer le fait que les sommes transférées sont insuffisantes pour permettre aux provinces d'assumer adéquatement leur rôle en matière de santé et d'éducation et ainsi mettre un point final au débat sur le déséquilibre fiscal. Il faut cependant tenir compte de deux facteurs importants: l'effort considérable fait cette année du côté de la péréquation et la capacité de payer du gouvernement fédéral et, par conséquent, des contribuables canadiens.

À l'avantage du Québec

Certains auraient préféré un règlement « définitif » du déséquilibre fiscal par un transfert de points d'impôt (ou de TPS) du fédéral vers les provinces. Il faut bien comprendre qu'une telle mesure aurait pour effet d'accroître le déséquilibre fiscal horizontal, puisque la valeur des points d'impôts transférés varie considérablement d'une province à l'autre. Ce type de mesure désavantagerait considérablement le Québec au profit de provinces comme l'Alberta et l'Ontario, deux provinces où la valeur des points d'impôt est nettement plus élevée qu'au Québec simplement parce qu'elles sont plus prospères.

> Ottawa conserve l'avantage

ALAIN NOËL

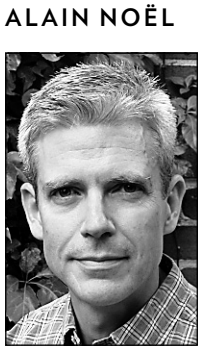

Professeur au département de science politique de l'Université de Montréal, Alain Noël était membre de la Commission sur le déséquilibre fiscal (commission Séguin).

« Ça m'étonnerait que tout soit réglé dans un seul budget » a dit Jean Charest dimanche en parlant du déséquilibre fiscal. Il avait bien raison. Le budget fédéral a le grand mérite de réparer le programme fédéral de péréquation et de bonifier les transferts aux provinces, mais il n'élimine pas pour autant le problème.

Au contraire, la capacité du gouvernement Harper d'accorder des avantages à toutes les provinces, tout en augmentant ses propres dépenses, en diminuant les impôts, et en réduisant la dette montre une fois de plus qu'Ottawa dispose de ressources financières surabondantes, bien au-delà de ce qui existe pour la plupart des provinces.

Avant d'être une question de chiffres, le déséquilibre fiscal concerne les principes sous-jacents au partage des revenus et des pouvoirs dans la fédération. Si, par exemple, Ottawa transférait simplement 3,9 milliards à Québec pour améliorer les soins de santé et l'enseignement post-secondaire dans la prochaine année, les finances du Québec s'en porteraient mieux, mais la situation pourrait demeurer insatisfaisante. Sans garantie pour l'avenir, un tel transfert ne règlerait pas le problème de fond.

Pour s'attaquer au déséquilibre fiscal, il faut respecter trois principes. D'abord, chaque ordre de gouvernement devrait avoir des revenus propres lui permettant d'assumer ses compétences de façon autonome. Ensuite, les transferts qui viennent corriger les écarts de revenus restants devraient être inconditionnels et prévisibles. Enfin, chaque gouvernement devrait respecter la division constitutionnelle des pouvoirs.

Le premier point est le plus important. Année après année, le gouvernement fédéral réalise des surplus significatifs, alors que la plupart des provinces peinent à maintenir l'équilibre budgétaire. Pour corriger cette situation, la commission Séguin recommandait un nouveau partage de l'espace fiscal, par lequel le gouvernement fédéral aurait cédé aux provinces soit une partie de l'impôt sur le revenu, soit la taxe de vente. Le budget fédéral ne considère tout simplement pas cette possibilité, rejetant ainsi la solution la plus favorable à long terme pour le Québec.

Le Québec, qui avait beaucoup perdu au fil des réformes, tire avantage de la nouvelle formule de péréquation qui, sans être parfaite, est plus juste et transparente.

Restent donc les transferts. Au chapitre des transferts pour la santé et les services sociaux, le budget est surtout avantageux pour l'Ontario et l'Alberta, qui obtiennent une méthode de calcul qui accroît nettement leur part du total. Pour le Québec, on parle plutôt d'une hausse graduelle. Au titre de la péréquation, par contre, le portrait apparaît beaucoup plus favorable.

Les improvisations du gouvernement Martin avaient pratiquement démoli ce programme fédéral, qui a pour objectif de permettre aux provinces d'offrir à leurs citoyens des services comparables à des coûts comparables. Auparavant basé sur une formule établie, le programme était devenu un « cadre » discrétionnaire, miné par des ententes parallèles avec les provinces.

Le gouvernement Harper a le grand mérite d'avoir réintroduit une formule claire et cohérente. Le Québec, qui avait beaucoup perdu au fil des réformes, tire avantage de cette nouvelle formule qui, sans être parfaite, est plus juste et transparente.

Mais un programme de péréquation et des transferts améliorés ne suffisent pas. L'importance de l'écart entre les revenus des deux ordres de gouvernement fait en sorte que le gouvernement fédéral peut continuer d'investir massivement dans les champs de compétence des provinces. Qu'il s'agisse de soins de santé, d'éducation ou de services sociaux, les annonces de nouvelles dépenses fédérales dépassent à peu près toujours les améliorations apportées aux transferts. Le gouvernement Harper s'engage bien à encadrer son pouvoir de dépenser, mais en pratique il continue de contredire le troisième principe énoncé plus haut, le respect de la division des pouvoirs.

Des progrès importants ont donc été faits en ce qui concerne le programme de péréquation et les transferts. Mais le gouvernement fédéral conserve toujours l'avantage, parce qu'en définitive c'est encore lui qui dispose des principales ressources financières.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

EN BREF

Google offrira les communications Internet à des universités africaines

Google a annoncé hier qu'il allait fournir gratuitement les communications en ligne telles que les courriels ou les appels téléphoniques sur Internet à des universités au Kenya et au Rwanda. Le moteur de recherches sur Internet a conclu un partenariat avec le ministère rwandais des Infrastructures et le Réseau éducatif du Kenya pour leur fournir son application de logiciel en ligne Apps. Les étudiants et les membres du gouvernement rwandais auront accès aux outils en ligne tels que les calendriers, la messagerie instantanée et le traitement de texte. « Ce partenariat permettra aux institutions rwandaises de coopérer entre elles », a indiqué le ministre rwandais de l'Énergie et des Communications, Albert Butare. — Agence France-Presse

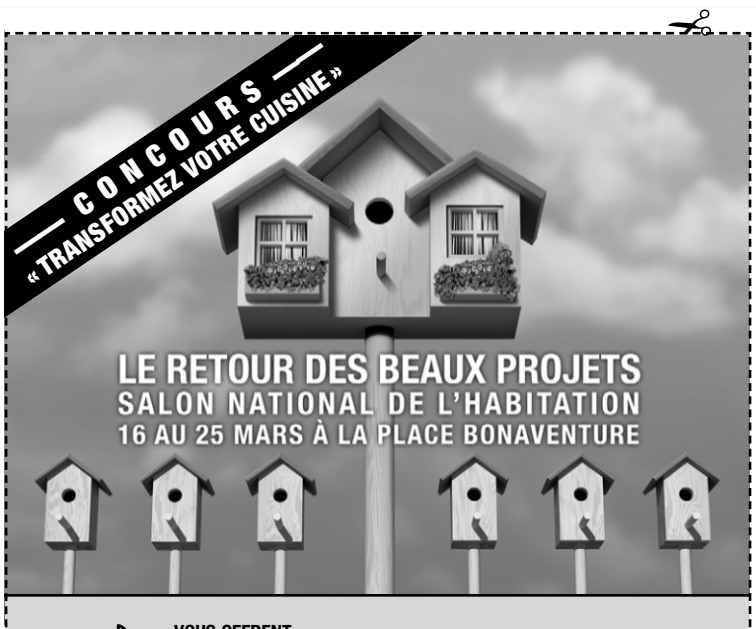

canal vie
LA PRESSE

VOUS OFFRENT
LA CHANCE DE GAGNER L'UNE DES TROIS
MÉTAMORPHOSES DE CUISINE D'UNE VALEUR DE 5 000 $
OFFERTES PAR ARMOIRES NEWLOOK.

ARMOIRE New Look
Transformation de mélamine

Pour participer, regardez Canal Vie entre le 16 et le 25 mars, repérez l'indice pendant l'émission Manon, tu m'inspires ! le samedi à 20 h 30 et le lundi à 19 h 30, remplissez votre coupon de participation et déposez-le au kiosque d'Armoires Newlook #932, de La Presse #948 ou à la sortie du Salon.

Prénom : _____ Nom : _____

Téléphone : ( ) _____ Âge : _____ Sexe : _____

Courriel : _____

☐ Oui, j'aimerais recevoir des renseignements et offres promotionnelles concernant le Salon national de l'habitation par courriel.

Réponse à la question d'habileté mathématique : (12 x 12) - (78 ÷ 3) = _____

Nommez l'indice de Manon, tu m'inspires ! _____

Tous les détails au canalvie.com

SALON NATIONAL DE L'HABITATION
Présenté par RE/MAX

dmg média mondial
Le Salon national de l'habitation est un événement dmg média mondial, une production Expo Media

Aucun achat requis. Prix : Valeur approximative de 5 000 $. Les fac-similés et les reproductions mécaniques ne seront pas acceptés. Ouvert aux résidants du Québec âgés de 18 ans et plus. Détails et règlement disponibles au www.canalvie.com. Pour être déclarés gagnants, les participants devront répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Le concours se termine le 25 mars 2007. Le tirage aura lieu le 2 avril 2007.

3465214A

PAKISTAN

Le défi de Musharraf

JOONEED KHAN
REGARD SUR LE MONDE

Musharraf est-il en train de perdre sa poigne de fer sur le Pakistan ? Le *Times of India* se pose la question face à la crise nationale qui ébranle ce pays depuis que le général-président a limogé le juge en chef de la Cour suprême de son pays le 9 mars.

Chaque jour, avocats, opposants et simples citoyens manifestent contre cette décision dans les principales villes du pays, bravant une brutale répression policière. Des policiers armés ont fait irruption vendredi dans les locaux de la télévision privée Geo qui diffusait en direct des images des affrontements à Islamabad, tabassé les responsables et saccagé le matériel.

Ce jour-là, la police, déployée en force, a eu recours aux gaz lacrymogènes, aux balles de caoutchouc et aux matraques pour empêcher des opposants d'accéder à la Cour suprême où le juge limogé devait comparaître devant un comité de cinq juges.

« Rien de personnel »

Musharraf a affirmé samedi, dans un discours public, qu'il n'avait pas de « différend personnel » avec le juge Iftikhar Mohammed Chaudhry, et qu'il avait agi « à la demande du premier ministre », Shaukat Aziz. Celui-ci reprocherait au juge « des abus de pouvoir » non spécifiés.

Des juges à la retraite, des avocats et des chefs de partis d'opposition accusent pour leur part Musharraf de chercher à se débarrasser d'un juge en chef ferme et indépendant à l'approche des élections prévues cette année.

PHOTO ASIF HASSAN, AFP

Manifestation contre le président pakistanais à Karachi. Une protestataire frappe une affiche à moitié brûlée de Pervez Musharraf avec sa chaussure.

Cinq autres juges ont démissionné hier en signe de protestation.

Le *Times of India*, et d'autres journaux indiens et pakistanais, relient la crise à un rapport du *New York Times* voulant que les États-Unis, allié stratégique du Pakistan, aient décidé d'éjecter Musharraf et de le remplacer par un autre militaire ou même un politicien élu. Il en irait de l'avenir de leur « guerre contre le terrorisme » ciblant les islamistes d'Al-Qaeda et des talibans en Afghanistan.

Fossé entre civils et militaires

Musharraf, de son côté, ne cesse de dénoncer des « conspirations » contre lui. « L'assaut de la police contre les locaux de Geo-TV visait à me discréditer », a-t-il indiqué samedi dans son discours.

« Il y en a qui jouent à la politique et conspirent contre moi et contre le pays sur une question juridique et constitutionnelle », a-t-il ajouté.

Les médias régionaux soulignent que la crise a creusé un peu plus le fossé entre la société civile et l'establishment militaire au Pakistan. Le général Hamid Gul, ancien patron des services de renseignement (ISI), estime que le régime devra recourir aux militaires pour remplacer les juges démissionnaires.

Gul, devenu un opposant de Musharraf, s'est présenté en Cour suprême cette semaine, avec d'autres généraux à la retraite, pour manifester son soutien au juge Chaudhry.

Profitant du climat de contestation, des étudiantes en hidjab d'une école coranique ont occupé une bibliothèque publique d'Islamabad pour bloquer une initiative de Musharraf de démolir deux mosquées dont le président juge la construction illégale. Le régime a dû battre en retraite.

Avec *Times of India*, Jang, Reuters, AP, UPI, et DPA

ALLONS-Y
CHEVROLET

Aileron arrière • Roues de 17 po en aluminium poli avec pneus sport • Embout d'échappement poli de 3,5 po de diamètre • Moteur 4 cyl. ECOTEC 2,4 L VVT à ISC de 173 HP • Système sonore avec 7 haut-parleurs Pioneer et ampli de 260 watts • Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire et Radio Satellite XM[1]

MENSUALITÉ		
249 $[2] Comptant : 1833 $ Location : 48 mois	**289 $**[2] Comptant : 0 $ Location : 48 mois	Préparation et frais de transport de 1095 $ INCLUS

CHEVROLET
GM

GM Canada
LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE[3] + 160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE[3] + 160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE[3]

offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2007 suivant : Cobalt SS (1AM37/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Comprend trois mois d'essai gratuit au terme desquels des frais de services s'appliquent. Pour plus de renseignements, visitez gm.xmradio.ca. Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. 2. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 0 $ de dépôt de sécurité. 3. Selon la première éventualité. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

3467718A

CORÉE DU NORD

Un pas de plus vers la dénucléarisation

D'APRÈS L'AFP

PÉKIN — Washington a levé hier un sérieux obstacle au démantèlement des installations nucléaires de la Corée du Nord.

Les États-Unis ont annoncé, au premier jour d'une nouvelle session de pourparlers multipartites à Pékin, un accord qui débloque des fonds du régime communiste gelés à Macao.

« Les États-Unis et le gouvernement nord-coréen ont abouti à un arrangement sur la question des fonds gelés à la Banco Delta Asia » (BDA), a déclaré à la presse le secrétaire adjoint au Trésor, Daniel Glaser, peu avant la nouvelle séance des pourparlers sur la crise nucléaire nord-coréenne qui regroupent les deux Corées, les États-Unis, la Chine, le Japon et la Russie.

À la suite d'accusations américaines de blanchiment pour le compte de la Corée du Nord, les autorités de Macao avaient gelé à l'automne 2005 quelque 25 millions US de fonds nord-coréens détenus par la BDA, dont le siège se trouve à Macao, ancienne colonie portugaise rétrocédée à la Chine en 1999.

« La Corée du Nord s'est engagée, dans le cadre des pourparlers à six, à utiliser cet argent uniquement pour améliorer le sort du peuple nord-coréen, y compris dans les domaines humanitaires et de l'éducation. Nous pensons que cela résout le problème des fonds gelés », a encore dit l'adjoint du Trésor américain.

La Corée du Nord avait fait du déblocage de ces fonds une condition pour commencer à démanteler ses installations nucléaires.

Dans un accord conclu dans la capitale chinoise le 13 février à la précédente session de pourparlers, la Corée du Nord s'était engagée dans les deux mois à fermer le site de Yongbyon, qui produit du plutonium.

Elle était aussi prête à accepter que des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique viennent sur place contrôler le processus. Puis, à désactiver totalement l'ensemble de ses installations nucléaires, à une échéance non encore déterminée.

Au cours des discussions à huis clos hier, le négociateur en chef nord-coréen, Kim Kye-gwan, a de nouveau affirmé que son pays mettrait en œuvre ses engagements dès que les sanctions américaines auraient été levées.

Selon la télévision officielle chinoise CCTV, les représentants nord-coréens aux discussions ont indiqué que Pyongyang avait commencé à préparer la fermeture de ses installations nucléaires.

Par ailleurs, le premier ministre japonais Shinzo Abe, partisan d'une attitude intransigeante à l'égard de la Corée du Nord, s'est engagé à continuer à exercer une pression sur Pyongyang en dépit de l'accord financier conclu par les États-Unis avec le régime de Kim Jong-il.

Bush prône la patience

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Patience, courage et détermination. Au quatrième anniversaire du déclenchement de la guerre en Irak, George W. Bush a demandé aux Américains de mettre en pratique ces vertus, voyant toujours poindre la victoire à l'horizon.

Dans une brève déclaration télévisée faite de la Maison-Blanche, le président a également sommé le Congrès de fournir « les fonds et la flexibilité dont ont besoin nos soldats pour remplir leur mission ».

Demain, la Chambre des représentants, à majorité démocrate, entreprendra l'étude d'un projet de loi de financement de la guerre. Le texte prévoit le retrait des troupes américaines d'ici l'automne 2008. Selon un sondage CNN publié hier, le pourcentage d'Américains qui appuient la guerre en Irak a chuté, en l'espace de quatre ans, de 70 % à un peu plus de 30 %.

Mais les architectes de ce conflit, le président en tête, ont défendu avec vigueur hier leur conduite de la guerre et mis leurs compatriotes en garde contre un retrait rapide de l'Irak.

« L'emporter en Irak ne sera pas facile, a ajouté le président. Quatre ans après la guerre, le combat est difficile, mais on peut le gagner. On le gagnera si nous avons le courage et la détermination de le mener jusqu'au bout. »

Selon le président, le succès en Irak « prendra des mois, pas des jours ni des semaines ».

« L'emporter en Irak ne sera pas facile. Quatre ans après la guerre, le combat est difficile, mais on peut le gagner. On le gagnera si nous avons le courage et la détermination de le mener jusqu'au bout », a déclaré George W. Bush.»

« Il est peut-être tentant de regarder les défis en Irak et de conclure que notre meilleure option est de faire nos valises et de rentrer à la maison, a déclaré George W. Bush. Cela pourrait être satisfaisant à court terme. Mais je pense que les conséquences pour la sécurité de l'Amérique seraient désastreuses.

La secrétaire d'État Condoleezza Rice a pour sa part exprimé sa confiance dans la nouvelle stratégie américaine en Irak. Cette stratégie, présentée en janvier dernier, prévoit le déploiement de plus de 21 000 soldats additionnels pour sécuriser Bagdad.

« Nous allons commencé à voir bientôt si les Irakiens remplissent leurs obligations. Jusqu'à maintenant, cela se passe bien mais cela va prendre du temps pour que la violence diminue. Je demande aux Américains d'être patients », a déclaré la chef de la diplomatie américain lors d'une entrevue sur la chaîne NBC.

En Irak, la journée d'anniversaire a donné lieu à des violences dans au moins trois villes. À Kirkouk, 15 personnes ont été tuées et 37 blessées dans trois attentats à la voiture piégée et un tir d'obus. À Bagdad, une attaque à la bombe près d'une mosquée chiite a fait au moins cinq morts et 15 blessés. Et à Hilla, au sud de la capitale, des hommes ont tiré des coups de feu au hasard dans une foule. Bilan de la fusillade : quatre morts et quatre blessés.

Dans son discours à la Maison-Blanche, le président Bush a menacé d'opposer son veto à une loi qui le forcerait à entamer le retrait des troupes. Son rival présidentiel de 2004, le sénateur John Kerry, n'en a pas moins encouragé ses collègues du Congrès à défier le chef de la Maison-Blanche.

« La patience n'est pas une stratégie », a-t-il dit.

RAMADAN EXÉCUTÉ

Condamné à mort par pendaison le 12 février, l'ancien vice-président irakien Taha Yassine Ramadan a été exécuté à Bagdad, le jour même du quatrième anniversaire de l'invasion américaine en Irak. Ramadam avait été jugé coupable de complicité dans l'exécution de 148 villageois chiites à Doujaïl en 1982. Saddam avait également été condamné dans le cadre de ce procès, de même que son demi frère Barzan al-Tikriti et l'ex-président du tribunal révolutionnaire Awad al-Bandar. Badie Aref, ex-avocat de Saddam Hussein, a confié à l'AFP : « Ramadan a eu le droit d'appeler sa famille. Son avocat m'a dit qu'il était calme et serein. »

AFP

Des soldats brisés et oubliés

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Il y a huit mois, Johnny Waltz, ancien membre de la US Navy, a commencé à avoir des maux de tête et à sentir des choses étranges. Quand les autres respiraient l'odeur de l'herbe fraîchement coupée, il avait l'impression d'inhaler des arômes de pomme et de caramel.

Il s'est mis à souffrir d'insomnie, à craindre les foules, à s'isoler de sa femme et de ses trois enfants. Ses accès de colère sont devenus plus fréquents, de même que ses attaques convulsives. Après lui avoir fait passer des examens, un docteur lui a dit qu'il n'était pas épileptique.

Il y a trois semaines, Johnny Waltz s'est néanmoins retrouvé de nouveau aux urgences de l'hôpital des anciens combattants de Cincinnati, en Ohio.

« J'ai eu une petite crise d'apoplexie », raconte-t-il au téléphone.

Le personnel médical s'est occupé de lui, le soumettant à d'autres tests. Le lendemain, le neurologue en chef de l'hôpital militaire est venu le voir.

« Il m'a dit que tout était dans ma tête, que c'était mental », dit Waltz, qui a servi à bord du porte-avions *George Washington*, d'où décollaient les F/A-18 qui ont bombardé l'Afghanistan et l'Irak.

Quand le neurologue de l'hôpital militaire est reparti, l'ancien combattant s'est tourné vers une infirmière et lui a demandé une canette de boisson gazeuse. Celle-ci a répliqué : « As-tu du *cash* ? »

PHOTO TOM UHLMAN

Johnny Waltz, 30 ans, ancien membre de la US Navy, a servi à bord du porte-avions *George Washington*, d'où décollaient les F/A-18 qui ont bombardé l'Afghanistan et l'Irak. Il souffre de troubles post-traumatiques, qui sont les plus communément diagnostiqués chez les anciens combattants, suivis de l'anxiété et de la dépression.

« Nous étions des petits soldats, des jouets. Le président nous a envoyés au front. Nous avons fait ce qu'il nous a demandé de faire. Et aussitôt que nous sommes rentrés, nous avons été jetés et oubliés. »

Trois semaines plus tard, l'ancien marin n'en revient pas encore. Selon lui, l'armée à laquelle il était prêt à donner sa vie lui devait au moins un Coke ou un Pepsi.

« Je voulais juste une canette de boisson gazeuse », dit-il d'une voix brisée.

Des troubles post-traumatiques

Domicilié à Hendon, au Kentucky, Johnny Waltz, 30 ans, n'est pas un cas exceptionnel. Un quart des soldats américains soignés à leur retour d'Irak et d'Afghanistan ont des troubles mentaux, selon une étude publiée la semaine dernière.

Cette statistique ne tient pas compte des anciens combattants dont les maladies psychiatriques n'ont pas encore été diagnostiquées.

« Pour gérer leurs problèmes, la plupart d'entre eux boivent ou se droguent », dit Johnny Waltz, à qui des médicaments légaux sont prescrits.

« C'est ce qui est arrivé à plusieurs anciens combattants de la guerre du Vietnam, qui ont abouti dans la rue. Le même scénario est en train de se reproduire avec une nouvelle génération d'anciens combattants. »

La théorie des petits soldats

À la veille du quatrième anniversaire de l'invasion de l'Irak, les Américains ont été bombardés d'informations sur le sort de leurs soldats de retour du front irakien ou afghan. Le *Washington Post* a donné le ton le mois dernier en publiant un dossier retentissant sur les conditions de vie déplorables à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington, où des centaines de soldats grièvement blessés sont confrontés à la bureaucratie, à l'inconfort, voire à l'insalubrité.

Dans la foulée de l'enquête du *Post*, trois généraux ont perdu leur poste et le président a ordonné un examen complet de la prise en charge des soldats blessés au combat. Mais l'intérêt tardif de George W. Bush ne convainc pas Johnny Waltz.

« Ma théorie est celle des petits soldats, dit-il. Nous étions des petits soldats, des jouets. Le président nous a envoyés au front. Nous avons fait ce qu'il nous a demandé de faire. Et aussitôt que nous sommes rentrés, nous avons été jetés et oubliés. »

Johnny Waltz a participé à la guerre d'Afghanistan en 2002 et à celle d'Irak en 2004, à bord d'un porte-avions qui a été la pièce maîtresse de l'arsenal américain dans le Golfe. Ironiquement, il a vécu sa pire journée en uniforme au large de la Virginie, où le *George Washington* mouillait, le 11 septembre 2003.

Lors d'un exercice pour commémorer les attentats de 2001, le câble qui devait retenir un F/A-18 à l'atterrissage s'est rompu. Le jet est allé s'écraser dans la mer. Plusieurs membres de l'équipage ont été blessés ce jour-là.

Quelques semaines plus tard, l'accident a resurgi dans les cauchemars de Johnny Waltz, accompagné d'autres scènes infernales dont il a été témoin en tant que membre de l'équipe d'ingénieurs et de sapeurs.

« J'avais déjà des troubles post-traumatiques, mais je gardais tout à l'intérieur, se souvient l'ancien marin. Dans l'armée, vous n'êtes pas supposé montrer vos émotions et encore moins en parler. Je noyais tout ça dans l'alcool. »

Johnny Waltz a quitté la US Navy en décembre 2004. Deux ans et demi plus tard, il a commencé à se demander s'il n'était pas en train de devenir fou.

LES GI VICTIMES

Entre le 19 mars 2003 et le 11 mars 2007, 3190 soldats ont été tués et 23 924 ont été blessés en Irak.

SÉRIE /// IRAK

AUJOURD'HUI ›

UNE GÉNÉRATION DE VÉTÉRANS

IRAK › QUATRE ANS APRÈS

Les regrets d'un « lyncheur » de Saddam

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

PHOTO ARCHIVES AP

Le 9 avril 2003, des Irakiens assistaient à la chute de la statue de bronze de Saddam Hussein à Bagdad, tandis que le dictateur était en fuite.

LONDRES — Le symbole était fort, inespéré.

En avril 2003, une poignée d'hommes euphoriques déboulonnaient une immense statue de bronze de Saddam Hussein à Bagdad devant les caméras du monde entier. L'armée irakienne rendait les armes. L'ancien dictateur était en fuite. Avec la statue s'effondrait un régime sanguinaire de 24 ans.

Kadhim al-Jabouri y était. Le visage baigné de larmes, les mains en sang, l'ancien haltérophile avait enflammé les esprits en frappant de toutes ses forces sur le socle de béton avec un maillet. Macabre signe prémonitoire, des hommes venaient de nouer une corde autour du cou de la statue de six mètres.

L'image de Kadhim al-Jabouri s'attaquant à l'icône du dictateur déchu, le visage crispé, les muscles bombés, avait fait le tour du monde.

Près de quatre ans plus tard, l'homme regrette son geste. Retrouvé par le quotidien britannique *The Guardian*, le colosse est même nostalgique du temps où la chape de plomb du régime Hussein pesait sur le peuple irakien.

« Je regrette d'avoir fait tomber la statue. Les Américains sont pires que la dictature. Chaque jour est pire que le précédent. »

Il avait pourtant rêvé de mettre en pièces la statue érigée en l'honneur de l'ancien tyran sur la place Firdos. Kadhim al-Jabouri, qui travaillait aussi comme mécanicien, avait été emprisonné neuf ans dans la tristement célèbre prison d'Abou Ghraib. Son crime? Il s'était plaint de ne pas avoir été payé pour avoir réparé la motocyclette du fils de Saddam Hussein, Ouday.

« Beaucoup de gens de ma tribu se faisaient emprisonner ou pendre », explique-t-il au *Guardian*.

Kadhim al-Jabouri concède aujourd'hui que « Saddam était comme Staline ». Mais l'occupation américaine est encore pire, selon lui. La plupart de ses amis ont disparu. Avant de sortir de chez lui, celui qui vend aujourd'hui des motocyclettes récite 400 prières.

« Le diable que l'on connaît est meilleur que celui qu'on ne connaît pas. On ne sait plus qui sont nos amis et nos ennemis, dit-il en faisait référence à la violence sectaire. La situation devient plus dangereuse. Ça ne s'améliore pas du tout. Les gens sont pauvres et les prix augmentent tout le temps. »

Les Irakiens pessimistes

Les résultats d'un vaste sondage réalisé par la BBC auprès de 2000 Irakiens reflètent les propos de l'ancien champion en haltérophilie.

Les répondants ont dressé un portrait très sombre de leur situation. Moins de 40 % ont affirmé que leur vie allait bien en comparaison à 71 % il y a deux ans. Un répondant sur deux croit que son pays est dans un pire état qu'avant l'invasion américaine.

La plupart d'entre eux ont vu leur qualité de vie se détériorer, notamment à cause de la pénurie de pétrole et d'électricité. Toutefois, leur sécurité demeure le nerf de la guerre : seulement 26 % des Irakiens ne craignent pas pour leur vie. Plus de la moitié des personnes interrogées évitent ainsi de sortir de leur maison pour aller au marché ou dans des endroits bondés.

Si les avis sont partagés sur la solution pour mettre fin à la violence, ceux concernant les troupes américaines le sont moins : seulement 18 % des Irakiens font confiance aux forces de la coalition.

Tony Blair a gardé le mutisme pour le quatrième anniversaire de la guerre en Irak. Le premier ministre britannique a annoncé en février un premier retrait de 1600 soldats « dans les prochains mois ». Les troupes seront ainsi réduites à 5500 hommes.

Il n'a toutefois pas écarté la possibilité de redéployer plus de militaires si nécessaire. « Je n'anticipe pas cette éventualité mais nous aurions les moyens de le faire », a-t-il dit dans une entrevue à la BBC au lendemain de son annonce. À ce jour, 133 soldats britanniques ont perdu la vie en Irak.

Étoile

Une étoile Wal-Mart ensoleille des vies!

Le programme Étoile du jour permet aux associés de Wal-Mart Canada d'apprécier et de reconnaître leurs collègues. Chaque année, nous choisissons nos étoiles montantes parmi des milliers de candidatures d'associés qui se sont démarqués parmi leurs pairs.

Carole Bourgelas
GÉRANTE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE
Succursale de Rivière-du-Loup

Nous sommes fiers de reconnaître notre étoile, Carole Bourgelas, de la succursale de Rivière-du-Loup. Carole, gérante du service à la clientèle, multiplie chaque jour les efforts pour faire une différence en aidant les clients et les associés. Elle ensoleille leurs vies par son respect à l'égard de chacun et sa mémoire parfaite des dates spéciales et des anniversaires de ses collègues. Elle est une associée exemplaire qui aide son équipe de toutes les façons possibles afin d'offrir à la clientèle l'excellent service qu'elle est en droit de recevoir.

Le programme Étoile du jour est une façon pour Wal-Mart Canada d'honorer ses gens, comme Carole, qui font une différence. En son nom, nous avons versé une contribution à la Fondation de la Maison Desjardins des soins palliatifs du K.R.T.B.

Nous désirons remercier Carole et plus de 70 000 de nos associés de faire de Wal-Mart Canada, l'endroit par excellence où travailler et magasiner.

50 EMPLOYEURS DE CHOIX AU CANADA 2007 REPORT ON BUSINESS

LA COMPAGNIE WAL★MART DU CANADA

3466674A

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS
Coupable identifié ?

Un membre d'Al-Qaeda détenu à Guantanamo, Wallid ben Attash, aurait reconnu avoir organisé l'attaque contre le destroyer américain *USS Cole* en 2000 au Yémen et avoir participé aux attentats en 1998 contre les ambassades américaines en Afrique de l'Est. Il serait passé aux aveux lors des audiences destinées à déterminer le statut de « combattant ennemi » de 14 hauts responsables d'Al-Qaeda. Ces audiences, ayant permis la semaine dernière d'obtenir les confessions de Khaled Cheikh Mohammed, ont été vertement critiquées par les organismes de défense des droits de la personne. AFP

RUSSIE
Coup de grisou

Au moins 75 personnes ont été tuées par un coup de grisou dans une mine de charbon de la région sibérienne de Kemerovo. Au moment de mettre sous presse, les secouristes travaillaient d'arrache-pied pour libérer les dizaines de mineurs, morts ou vivants, toujours prisonniers de la mine. Au moins 83 mineurs auraient été sauvés sur les quelque 200 qui s'y trouvaient au moment de l'explosion. Il s'agit de l'accident minier le plus meurtrier dans la région ces 10 dernières années. AFP

ALLEMAGNE
L'ourson Knut vivra

Un ourson polaire rejeté par sa mère dès sa naissance au zoo de Berlin, et dont le sort divise les experts et passionne le pays au grand complet, ne sera pas tué. C'est ce qu'ont affirmé hier les responsables du zoo au sujet de Knut, petite boule de poils blanche devenue une vedette après avoir failli mourir quand sa mère a refusé de le nourrir sans raison apparente. Son frère jumeau, aussi rejeté, n'avait pas survécu. Les Allemands semblent avoir un faible pour les ours. L'été dernier, un autre de ces omnivores qui errait entre l'Allemagne et l'Autriche avait fait l'actualité pendant plusieurs semaines. AFP

AFGHANISTAN

Les talibans gardent leurs appuis dans le Sud

AGNÈS GRUDA

Les talibans peuvent compter sur une base d'appuis dans le sud de l'Afghanistan, constate un sondage rendu public hier par le Conseil Senlis.

Selon ce sondage, un peu plus d'un Afghan sur quatre (26,8 %) soutient les insurgés talibans, qui sont rejetés par près des trois quarts des répondants (72,6 %).

Le même sondage permet aussi de prendre la mesure du pessimisme des Afghans quant à la suite des événements : un répondant sur deux (49 %) croit que la communauté internationale perdra la guerre dans les provinces du Sud.

Un tel dénouement ne causera pas nécessairement de grands regrets étant donné qu'une vaste majorité de répondants des provinces méridionales – 85 % – estiment que la communauté internationale ne leur a apporté aucune aide tangible. À preuve, huit répondants sur 10 ont dit être inquiets pour leur survie et pour la manière dont ils allaient nourrir leurs familles.

Le sondage a été réalisé début mars auprès d'environ 17 000 répondants, dont 12 000 dans les seules provinces de Kandahar et Helmand.

PHOTO RAFIQ MAQBOOL, AP

Une voiture piégée a explosé, hier à Kaboul, près d'un convoi de l'ambassade des États-Unis. L'attentat suicide a tué un adolescent de 14 ans.

« La crise de pauvreté et même de famine a transformé le sud de l'Afghanistan en un terreau de recrutement pour les talibans, qui offrent des salaires jusqu'à 200 fois plus élevés que ceux payés par le gouvernement afghan. »

Le Conseil Senlis en a conclu que l'appui aux talibans a augmenté de manière sensible au cours des derniers mois. Mais un vaste sondage ABC/BBC réalisé en octobre aboutissait à des résultats semblables, avec 9 % d'appui fort et 26 % de soutien modéré aux talibans dans les provinces de Kandahar et Helmand.

Ce même sondage constatait que le soutien aux talibans est très élevé dans le sud-est de l'Afghanistan, mais ne dépasse pas 3 % dans le reste de ce pays. Une des principales raisons citées alors pour justifier l'appui aux insurgés était l'insécurité actuelle et l'impression que les talibans sont les seuls à pouvoir pacifier la région.

Le Conseil Senlis ajoute une autre explication : la débandade économique du pays. « La crise de pauvreté et même de famine a transformé le sud de l'Afghanistan en un terreau de recrutement pour les talibans, qui offrent des salaires jusqu'à 200 fois plus élevés que ceux payés par le gouvernement afghan », souligne Emmanuel Reinert, porte-parole du Conseil Senlis.

« La meilleure manière de lutter contre la popularité des talibans, c'est de s'attaquer à ses véritables causes », note M. Reinert. Le Conseil Senlis milite depuis longtemps pour la légalisation de la culture du pavot à des fins pharmaceutiques – un moyen de fournir des sources de revenus acceptables aux paysans du Sud.

Développements sur le terrain

Le sondage a été réalisé par une cinquantaine d'intervieweurs afghans auprès d'hommes choisis au hasard dans différents quartiers et villages.

> Un convoi de l'ambassade des États-Unis a été la cible d'un attentat suicide hier à Kaboul. Un adolescent de 14 ans a perdu la vie dans cette attaque qui a aussi fait plusieurs blessés parmi le personnel diplomatique et les piétons.

> Les insurgés talibans ont relâché hier le journaliste italien Daniel Mastrogiacomo, en échange de la libération de deux de leurs prisonniers. Parmi les insurgés libérés figurait Abdul Latif Hakimi, porte-parole des talibans, capturé au Pakistan et détenu par les autorités afghanes. Daniel Mastrogiacomo avait été kidnappé il y a deux semaines dans le sud du pays.

MONDE

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

François Bayrou en campagne contre les vieux partis « sclérosés »

La percée de François Bayrou dans la course à la présidence française n'est pas sans rappeler celle de Mario Dumont au Québec. Portrait de ce politicien centriste qui brouille les cartes, mais pourrait n'être qu'un feu de paille.

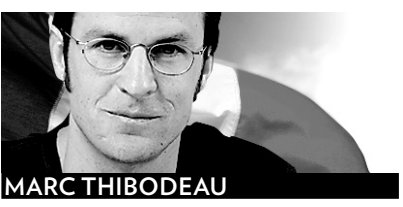

MARC THIBODEAU

PARIS

Dix heures trente du matin, dimanche, à Paris. Les jeunes qui convergent à la place de la porte de Versailles pour assister au Salon de l'étudiant s'interrogent sur la présence d'une foule de journalistes faisant le pied de grue dans l'attente du candidat centriste François Bayrou.

PHOTO VALERY HACHE, AFP

François Bayrou, le candidat de l'Union pour la démocratie français (UDF), rivalise dans les sondages avec la socialiste Ségolène Royal et le chef de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Nicolas Sarkozy.

Bien qu'il soit le phénomène de l'heure de la campagne présidentielle française, comme Mario Dumont au Québec, le politicien ne joue pas les vedettes rock. Il arrive à pied, les mains dans les poches, entouré de quelques collaborateurs, s'empresse de saluer un à un les représentants des médias avant de se lancer dans un point de presse improvisé comme il le fait plusieurs fois par jour.

« On voit bien le mouvement de millions de Français résolus à changer les choses », souligne d'une voix posée, presque effacée, le candidat de l'Union pour la démocratie français (UDF), qui rivalise dans les sondages avec la socialiste Ségolène Royal et le chef de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Nicolas Sarkozy.

Les curieux qui s'agglutinent et tentent de le prendre en photo avec leur téléphone cellulaire, même l'évanouissement passager d'une cameraman « écrasée » dans la cohue, ne perturbent pas son message : il faut passer outre à l'approche « sectaire » et « sclérosée » des grands partis traditionnels – thématique chère à l'ADQ – pour former un gouvernement centriste « d'union nationale » susceptible de faire avancer la France.

Une fois entré dans le salon, c'est la cohue. Contrairement à la candidate socialiste Ségolène Royal, qui passera en coup de vent quelques heures plus tard, M. Bayrou prend son temps, serre les mains, cause.

« C'est un bon candidat. Il a une vision réaliste des choses », souligne Jacques Barthe, représentant de la Poste, après avoir brièvement conversé avec le candidat. « Il apporte du sang neuf, du renouveau », juge-t-il.

À quelques stands de là, Denis Bonnal est plus sceptique. « Il n'est pas assez précis dans ses idées », souligne l'entrepreneur en informatique, qui ne croit pas du tout au discours unificateur du politicien, ni à sa « nouveauté ».

« Bayrou est de droite, il a toujours été de droite. Son histoire d'union nationale, c'est pour récolter des votes à gauche », souligne M. Bonnal, qui entend voter pour Nicolas Sarkozy, « vrai » candidat de droite.

Bien que le candidat centriste dise être l'homme idéal pour renouveler la politique française, il n'est pas exactement un « perdreau de l'année », s'amusait à rappeler la semaine dernière le quotidien *Libération*.

Parcours politique

Âgé de 55 ans, François Bayrou est né dans une famille d'agriculteurs des Pyrénées-Atlantiques. Il n'hésite d'ailleurs pas à rappeler aujourd'hui ce passé modeste, posant volontiers sur ses tracteurs. Agrégé de lettres à 23 ans à l'époque où meurt son père, il aidera sa mère à reprendre l'exploitation familiale tout en entamant une carrière dans l'enseignement.

Élu pour la première fois député en 1986 avec l'UDF, il est nommé ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement de droite d'Édouard Balladur en 1993 et hérite de responsabilités élargies quelques années plus tard dans celui d'Alain Juppé.

Le politicien prend la tête de l'UDF, parti d'inspiration démocrate-chrétienne, en 1998 et entre au Parlement européen l'année suivante. Il se présente trois ans plus tard pour la première fois à l'élection présidentielle française, remportant 6,8 % des voix.

L'événement le plus médiatisé de sa campagne est la gifle qu'il assène à un garçon de 10 ans qui cherchait à lui faire les poches durant une visite à Strasbourg.

De retour à l'Assemblée nationale à la suite des élections législatives de 2002, remportées par la droite, il se dit opposé à « l'État-UMP » et promet de voter librement sur les activités du gouvernement. Il rompra en 2006 en votant en faveur d'une motion de censure présentée par l'opposition socialiste.

Son programme préconise, en priorité, d'assainir les finances publiques. Il insiste par ailleurs sur la création d'emplois, l'éducation et le coût de la vie.

À l'instar de Mario Dumont, qui a dû se séparer de plusieurs candidats problématiques, le chef de l'UDF est critiqué par ses adversaires politiques pour la « faiblesse » de son équipe, formée actuellement d'une trentaine de députés à l'Assemblée nationale.

M. Bayrou rétorque que sa victoire à l'élection présidentielle lui permettra de créer un nouveau parti au centre, dans lequel s'engouffreront nombre d'élus de droite et de gauche, et de rafler une majorité aux élections législatives suivant le scrutin présidentiel.

Louis Chauvel, professeur à l'Observatoire sociologique du changement, estime que le candidat centriste trouve un réel écho dans la population avec son discours sur la nécessité de dépasser les clivages politiques. Notamment chez les électeurs des « classes salariées intermédiaires », traditionnellement proches du Parti socialiste (PS), qui ont vu leur situation financière se dégrader au cours des dernières années.

« Il y a un sentiment de précarité croissant, que rien ne va plus et qu'il faut vraiment faire quelque chose pour que ça change… Ils voient une espèce de solution dans la candidature de M. Bayrou, qui représente à leurs yeux un changement plutôt profond par rapport au PS sans pour autant être dangereux comme Nicolas Sarkozy », explique le chercheur.

Denis Muzet, de l'Observatoire du débat public, relève aussi, dans l'électorat, une volonté de sortir de « l'étau bipolaire » PS-UMP qui trouve écho dans le discours de François Bayrou.

Le politicien pratique une forme de « lepénisation soft » en « surfant sur un fond de populisme et de rejet des élites », déclare M. Muzet, qui s'empresse de préciser que le discours du candidat centriste en matière d'immigration n'a strictement rien à voir avec les envolées xénophobes du chef du Front national.

M. Bayrou bénéficie par ailleurs d'une médiatisation allant « au-delà de ce qu'il vaut » dans l'électorat, selon le chercheur, qui explique ce phénomène par la volonté des journalistes de trouver « une nouvelle dramaturgie » pour maintenir l'intérêt pour la campagne. « L'histoire du grain de sable devenant rocher pour barrer la route à ceux qui étaient promis à l'Élysée » a remplacé l'histoire « usée » de Ségolène Royal, première femme candidate à pouvoir aspirer à la présidence française.

« Nous sommes dans quelque chose d'éphémère », juge M. Muzet, qui relève quelques sondages récents faisant état d'un léger repli de l'appui à François Bayrou. « Je pense que ça va faire pssssschit », conclut le chercheur.

DOUZE CANDIDATS EN LICE

C'est officiel : ils seront finalement 12 à participer au 1er tour de l'élection présidentielle française le 22 avril. La liste finale des candidats a été dévoilée hier et inclut José Bové, qui s'est qualifié in extremis. L'altermondialiste de 53 ans aura eu le plus grand mal à réunir les 500 parrainages d'élus requis pour concourir. Il en a déposés 504 juste avant l'heure limite vendredi auprès du Conseil constitutionnel. Le temps de parole dans les médias est désormais le même pour tous les candidats, une égalité de traitement susceptible de doper les représentants des petits partis comme Bové, dont aucun ne dépasse les 3% des intentions de vote dans les sondages. La présidentielle de 2007 réunira moins de concurrents qu'en 2002, le nombre record de 16 ayant alors été atteint. Notons qu'avec quatre femmes – dont la socialiste Ségolène Royal qui a des chances de l'emporter – il y a un tiers de candidates, du jamais vu!

D'après l'AFP

Suivre, jamais. **audi.ca**

Audi

Votre rêve est accessible.

L'Ensemble S line comprend :
- Calandre et moulage latéral arrière avec emblème S line
- Sièges sport en cuir et volant multifonction gainé de cuir
- Roues en alliage bicolores de 17 po à 16 rayons avec suspension sport
- Aileron de toit, garnitures en aluminium et ordinateur de voyage
- Ensemble d'éclairage avec phares antibrouillards
- Et plus encore

L'Ensemble supérieur comprend :
- Sièges en cuir et volant gainé de cuir
- Siège du conducteur à commande électrique avec soutien lombaire
- Ensemble d'éclairage avec phares antibrouillards
- Roues en alliage argenté de 17 po à 16 rayons
- Garnitures en aluminium
- Et beaucoup plus

Audi A3 2.0T	
À partir de	Taux de location
33 800 $†	3,6 %††

Roulez dans une Audi A3 bien équipée et épargnez jusqu'à 1 160 $.

* L'*Annuel de l'automobile 2007* a décerné à la Audi A3 le prix de la Clef d'or pour la meilleure voiture de luxe de moins de 50 000 $. Et maintenant, quand vous achetez une A3, vous obtenez une économie substantielle sur l'Ensemble S Line et l'Ensemble supérieur. Mais dépêchez-vous, ces offres sont d'une durée limitée. Appelez dès aujourd'hui votre concessionnaire et demandez un essai routier.

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard QC
450 445-4811
www.parkavenueaudi.com

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval QC
450 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
St-Laurent QC
514 364-7777
www.audiprestige.com

Les Automobiles Niquet
1917, boul. Sir Wilfrid Laurier
Route 116
St-Bruno QC
450 653-7553
www.niquet.com

Les Automobiles Popular
5442, rue Saint-Hubert
Montréal QC
514 270-3566
www.popularaudi.com

† Le prix de détail suggéré par le fabricant de la Audi A3 2.0T Sportback avec transmission manuelle est de 33 800 $. Frais de transport de 700 $, inspection de prélivraison, taxes, immatriculation, frais d'inscription, frais administratifs et autres options en sus. La Audi A3 2.0T équipée d'une transmission manuelle et de l'Ensemble supérieur ou l'Ensemble S line coûte 1 900 $ de plus. †† Taux de location de 3,6 % sur 36 mois offert sur les modèles A3 2.0T. Cette offre de location, basée sur la nouvelle A3 2.0T Sportback 2007, est valable pour un temps limité et seulement par l'entremise de Audi Finance. Exemple de location, basé sur 36 mois : mensualité de 449 $ avec acompte de 3 388,68 $; première mensualité et dépôt de sécurité de 475 $ dûs au début du bail; taux de location de 3,6 %; limite de 20 000 km; frais de 0,20 $/km pour kilométrage additionnel; frais de transport de 700 $, inspection de prélivraison, assurance, taxes, et enregistrement en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Les mensualités et le coût d'emprunt varient en fonction du terme, du montant emprunté et de l'acompte/échange. Livraison avant le 3 avril 2007. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Choix de voitures selon les disponibilités. Modèle européen montré : A3 3.2 quattro, PSDF de 45 690 $. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. « Audi », « Suivre, jamais. », « quattro », « A3 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de Audi AG. ©Audi Canada 2007. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous à audi.ca.

347090fA